



HAL
open science

Trets - Bouches-du-Rhône 13, rue et impasse Paul Bert

David Ollivier

► **To cite this version:**

David Ollivier. Trets - Bouches-du-Rhône 13, rue et impasse Paul Bert. [Rapport de recherche] Rapport Final d'Opération. fouille d'archéologie préventive, Centre archéologique du Var; LA3M UMR 7298-AMU-CNRS. 2013, 123 p. halshs-02003276

HAL Id: halshs-02003276

<https://shs.hal.science/halshs-02003276>

Submitted on 1 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Centre Archéologique du Var

14, boulevard Bazeilles - 83000 Toulon - Tél./Fax. : 04 94 41 04 35

centre.archeologique.du.var@orange.fr

www.varcheologie.com

Rapport Final d'Opération Fouille d'archéologie préventive

RUE ET IMPASSE PAUL BERT

TRETS - BOUCHES-DU-RHÔNE 13





Centre Archéologique du Var

14, boulevard Bazeilles - 83000 Toulon - Tél./Fax. : 04 94 41 04 35

centre.archeologique.du.var@orange.fr

www.varcheologie.com

Rapport Final d'Opération

Fouille d'archéologie préventive

RUE ET IMPASSE PAUL BERT

TRETS - BOUCHES-DU-RHÔNE 13

David Ollivier

Numéro de dossier patriarche : 9898

Données administratives et techniques	7
Fiche signalétique	9
Intervenants	11
Localisation de l'opération	13
Arrêté de prescription	15
Arrêté de désignation	16
 Données archéologiques	 20
1. Présentation de l'opération	20
1.1. Projet	20
1.1.1. Contexte archéologique	20
1.2. Mode opératoire	20
1.2.1. Présentation des secteurs	21
1.2.2. Organisation du chantier, aspects techniques et méthodologie	22
1.2.2.1. Préparation du terrain	22
1.2.2.2. Décapage et moyens mécaniques	23
1.2.2.3. Enregistrement des données archéologiques	24
1.3. Opération de communication	25
1.4. Contexte historique	25
2. Les résultats	26
2.1. Zone 1	26
2.1.1. Phase 2 : une maison médiévale	30
2.1.1.1. Description	30
2.1.1.2. Interprétation	31
2.1.2. Phase 3 : transformation du XVIII ^e siècle	35
2.1.2.1. Description	35
2.1.2.2. Interprétation	36
2.1.3. Phase 4 : modification du XIX ^e siècle	37
2.1.3.1. Description	37
2.1.3.2. Interprétation	37
2.2. Zone 2	38
2.2.1. Sondage de la parcelle 130	39
2.2.1.1. Interprétation	41
2.2.2. Phase 1a : un bâtiment médiéval	48
2.2.2.1. Description et interprétation	42
2.2.3. Phase 1b	56
2.2.4. Phase 2 : division du bâtiment primitif	59
2.2.4.1. Description et interprétation	59
2.2.5. Phase 3 : les transformations de l'époque Moderne	67
2.2.5.1. Description et interprétation	67
2.2.6. Phase 4 : XIX ^e -XX ^e siècles	67
2.2.6.1. Description et interprétation	67
Conclusion	68
Bibliographie	70
Annexes	72

**Données administratives
et techniques**

fiche signalétique

Localisation

Région : PACA
Département : 13
Commune : Trets
Adresse ou lieu-dit : Rue et impasse Paul Bert

Codes

Numéro de dossier Patriarche : 9898
Coordonnées NGF
UTM20
x : 917,386
y : 6264,552
z : 251,762 NGF

Références cadastrales

Commune : Trets
Section(s) : AB
Parcelle(s) : 122, 123, 124, 128, 129, 130, 131, 747
Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain : SEMEPA

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription : 6213
Numéro de l'opération : Patriarche n° 9898
Numéro de l'arrêté de désignation du responsable scientifique : 9899 n°2011-480

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement : SEMEPA

Nature de l'aménagement : réhabilitation centre ancien

Opérateur d'archéologie : Centre Archéologique du Var

Responsable scientifique de l'opération : David Ollivier, CAV puis LA3M-UMR7298, AMU-CNRS

Organisme de rattachement : CNRS, Laboratoire d'Archéologie Médiéval et Moderne en Méditerranée, MMSH - 5, rue du Château de l'Horloge 13094 Aix-en-Provence

Dates d'intervention

Fouille : du 06 octobre au 20 décembre 2012
Post-fouille : du 7 janvier et 28 mai 2013

Intervenants

Intervenants scientifiques

Direction scientifique

Xavier Delestre (SRA, Conservateur régional)

Françoise Trial (SRA, Conservateur du patrimoine)

David Ollivier (LA3M, AMU-CNRS, Responsable d'opération)

Intervenants techniques

Responsables et spécialistes

David Ollivier, Responsable d'opération

(Assistant ingénieur, LA3M, AMU-CNRS)

Sébastien Scaramelli (SEMEPA)

Équipe de fouille

Philippe Aycard, Guillaume Tisserand,

Marinella Valente

Topographie

Lénaïc Riaudel

Photographie

Philippe Aycard, David Ollivier,

Guillaume Tisserand

Responsable du mobilier

David Ollivier

Equipe de post-fouille

David Ollivier, Responsable d'opération

Guillaume Tisserand

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie, DAC de La Martinique

Françoise Trial, Conservateur du patrimoine

Centre Archéologique du Var

Pierre Excoffon, Président

Traitements photographiques

Guillaume Tisserand

Infographie

Guillaume Tisserand

Traitement et étude du mobilier

David Ollivier

Dendrochronologie

Stéphanie Wicha, docteur en archéologie environnementale (IMBE, UMR CNRS 7263)

Mise en page du RFO

Centre Archéologique du Var

Centre Archéologique du Var

Pierre Excoffon, Président

SEMEPA

Gérard Bramoullé, PDG

Service Régional de l'Archéologie

Françoise Trial, Conservateur du patrimoine

Centre Archéologique du Var

Pierre Excoffon, Président

Société d'Economie Mixte d'Équipement du Pays d'Aix (SEMEPA)

Gérard Bramoullé, PDG

résumé

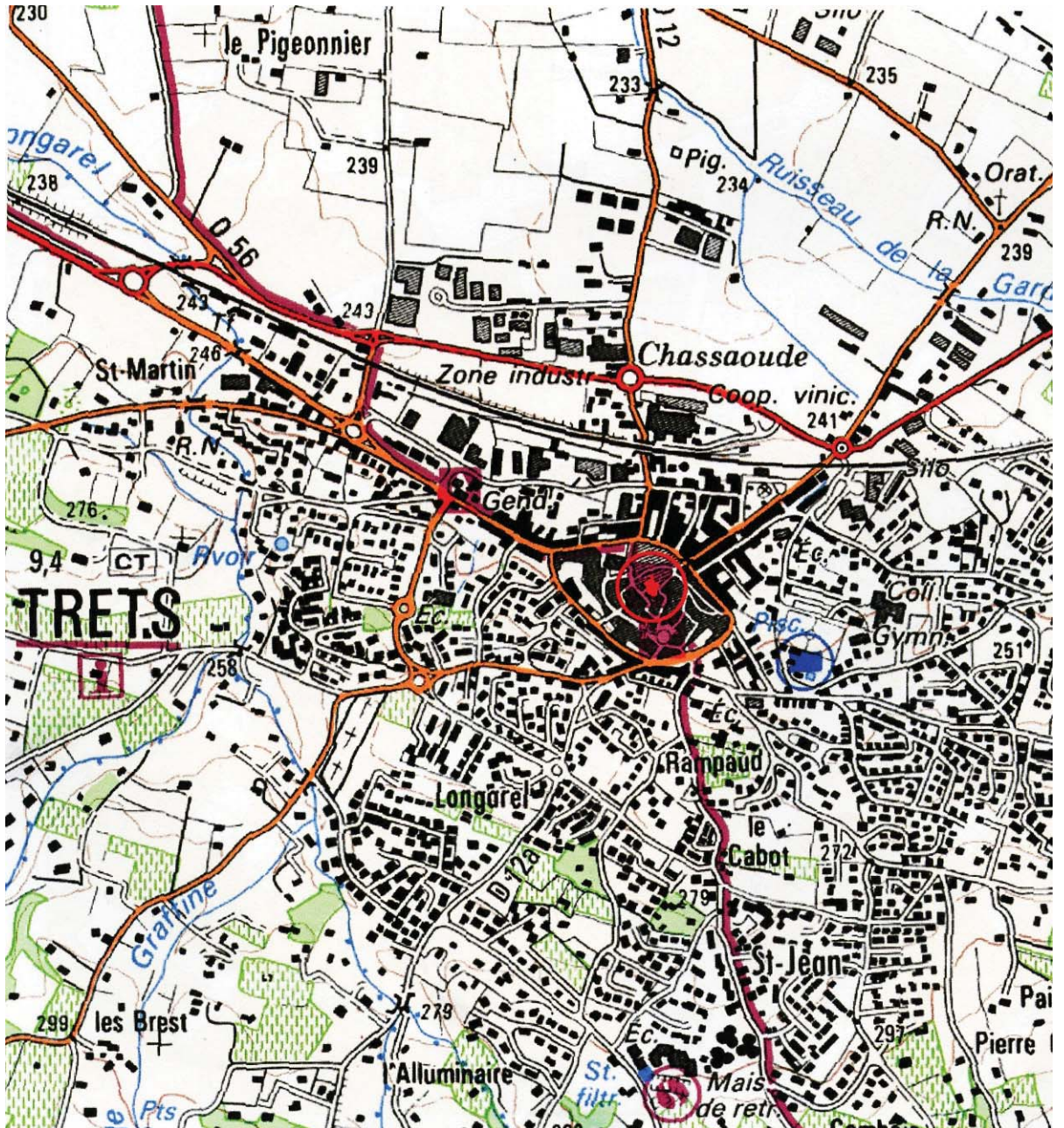
Un programme de réhabilitation mené sur le centre ancien de Trets par la Société d'économie mixte SACOGIVA, a permis la réalisation de l'une des premières études du bâti de cette agglomération médiévale dans le cadre de l'archéologie préventive.

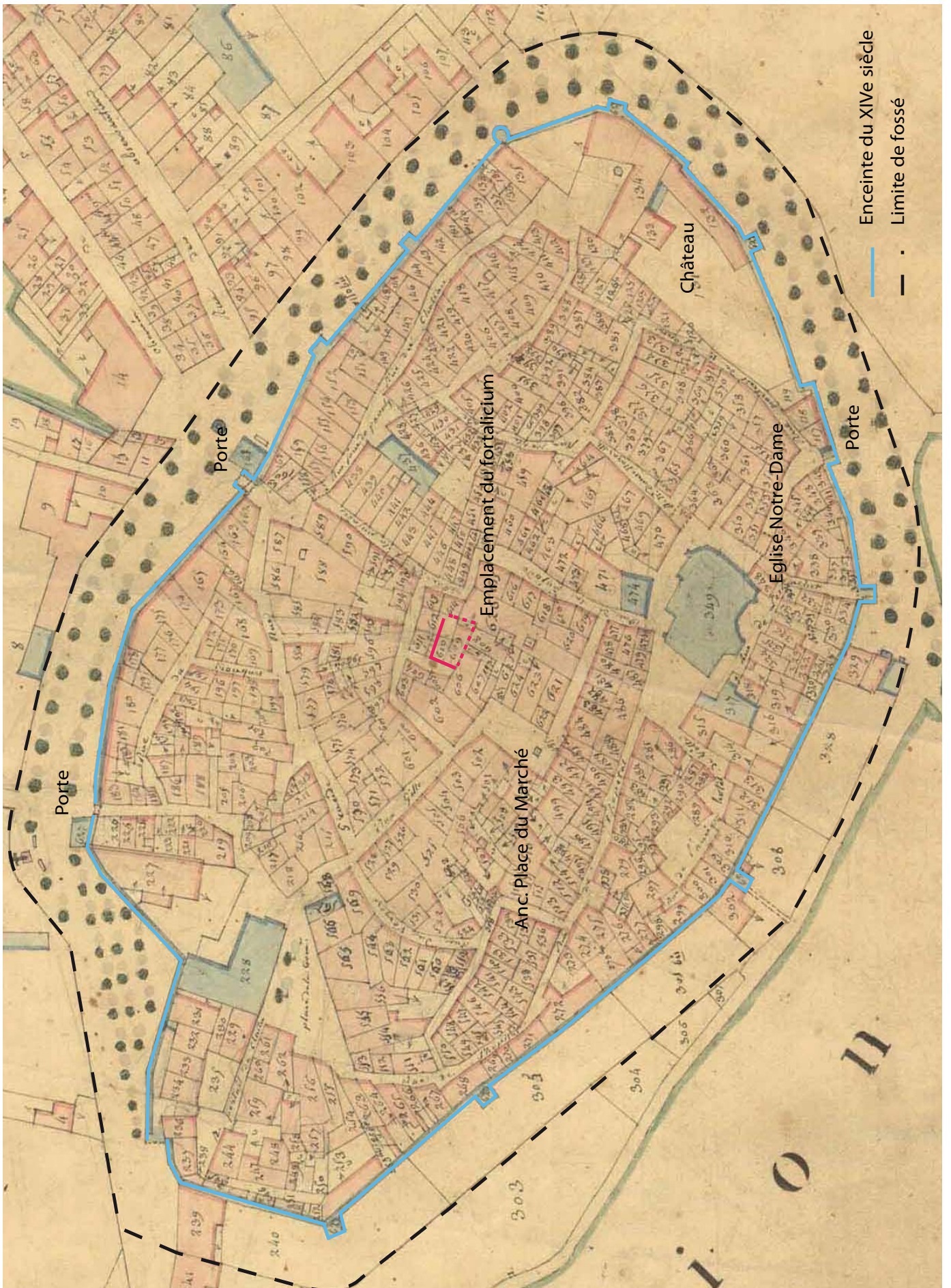
D'une durée de près de trois mois, l'opération a concerné plusieurs bâtiments situés rue Paul Bert, quartier où plusieurs familles juives sont attestées dès le XIII^e siècle. C'est d'ailleurs dans la rue Paul Bert anciennement « Rue de la Juiverie » que la tradition situe la synagogue (Thernot 2010).

L'opération, qui a nécessité des travaux de décroûtage et de déblaiement importants, a permis de mettre au jour les éléments d'un bâti soigné mais très fortement mutilé par les siècles d'occupation. Les structures observées pourraient être assimilées pour une part à celles d'une maison forte antérieure au XII^e siècle. Cette interprétation est liée à la découverte de l'angle nord ouest d'un important bâtiment représenté par un grand mur fossilisé dans le bâti actuel, soigneusement construit et pourvu au troisième niveau de deux fenêtres carrées sous linteau droit, munies d'un système de fermeture à deux vantaux et glissière de blocage. En outre, l'opération apporte un nouvel éclairage sur le parcellaire de ce quartier qui semble constitué dès le début du XIII^e siècle.

L'identification du *fortalicium* de l'un des coseigneurs de Trets, constitue une découverte majeure pour la connaissance de l'histoire urbaine de ce bourg médiéval important.

localisation de l'opération







PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

PATRIARCHE
Dossier
9898

Direction régionale
des affaires culturelles
Provence-Alpes-Côte d'Azur

N° 6 2 1 3

Service régional de l'archéologie

23 boulevard du Roi René
13617 Aix-en-Provence cedex 1

Téléphone : 04.42.99.10.00
Télécopie : 04.42.99.10.01

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le rapport, reçu le 12/04/2010, du diagnostic archéologique réalisé du 28/05/2009

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 27/08/2010 ;

VU l'arrêté de fouille préventive n° 1639 du 08/03/2011 ;

CONSIDERANT que le contrat n° 11/01/CM8 signé entre SEMEPA et le Centre Archéologique du Var, relatif à la réalisation de la fouille d'archéologie préventive est conforme au cahier des charges ;

AUTORISE

Article 1^{er} : la réalisation d'une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Bouches du Rhône

Commune : TRETS

Lieu-dit : Le Village – 10 – 12 – 14 – 14 b - rue Paul Bert

Cadastre : section : AB parcelle(s) : 128 – 129 – 130 – 131 - 747

2/7



PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

N° 6 2 1 7

PATRIARCHE
Dossier 9899
N° 2011-480

Direction régionale
des affaires culturelles
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Service régional de l'archéologie

23 boulevard du Roi René
13617 Aix-en-Provence cedex 1

Téléphone : 04.42.99.10.00
Télécopie : 04.42.99.10.01

Arrêté portant désignation
du responsable scientifique de l'opération
d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n°1642 du 08/03/2011

Le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône,

VU le code patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté n°1642 du 08/03/2011 portant prescription de fouille archéologique ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et faisant obligation d'un versement unique au préfet de région ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur David OLLIVIER est désigné comme responsable scientifique de la fouille du 03/10/2011 au 20/12/2011.

Département : Bouches du Rhône
Commune : TRETTS
le site de : 4- 6 - 8 rue Paul Bert

Article 2 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au président du Centre Archéologique du Var.

Fait à Aix-en-Provence, le 23 SEP. 2011

Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles
et par délégation
Le Conservateur Régional de l'Archéologie

Xavier DELESTRE

Données archéologiques

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

1.1. Projet

La rue Paul Bert est l'ancienne rue de la Juiverie, l'une de ces maisons est traditionnellement identifiée comme étant la synagogue de la communauté juive de Trets au Moyen Âge. L'étude a concerné plusieurs bâtiments très dégradés regroupés au sud de la rue Paul Bert (fig. 1) et de part et d'autre de l'impasse du même nom, perpendiculaire à cette dernière.

1.1.1. Contexte archéologique

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le centre ancien de Trets, à la suite d'une autosaisine archéologique, dans le cadre d'un projet de réhabilitation d'un îlot d'habitation piloté par la SACOGIVA. Ce diagnostic a concerné une dizaine de parcelles et pour l'essentiel une maison inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques désignée comme une synagogue médiévale. R. Thernot dans son rapport de diagnostic (Thernot 2002) signale, pour le bâti concernant la présente opération, plusieurs « éléments appartenant à un bâti soigné démantelé (grand degré, parements appareillés, arrachement de voûte). Le Service régional de l'archéologie de PACA a donc jugé opportun de prescrire une opération d'archéologie du bâti sur un ensemble dont l'origine médiévale ne faisait aucun

doute. La parcelle 130 étant vouée à devenir une place publique dans le projet de réaménagement urbain, un sondage archéologique a aussi été décidé par le prescripteur.

1.2. Mode opératoire

L'opération qui a duré huit semaines a débuté le 6 octobre 2011 et s'est achevée le 2 décembre 2011. Une semaine a été consacrée à la réalisation du sondage sur la parcelle 130. Les travaux de post-fouille ont été réalisés du 2 janvier au 24 février 2012, pour l'enregistrement de la documentation de fouille et la mise au propre des illustrations, et du

Fig. 1 : Rue Paul Bert, zone 2 : façade des parcelles 131 et 130



7 janvier au 29 mai 2013 pour la rédaction et le montage du rapport.

zone 2 à l'est (parcelles 128, 129, 130 et 131) (fig. 2).

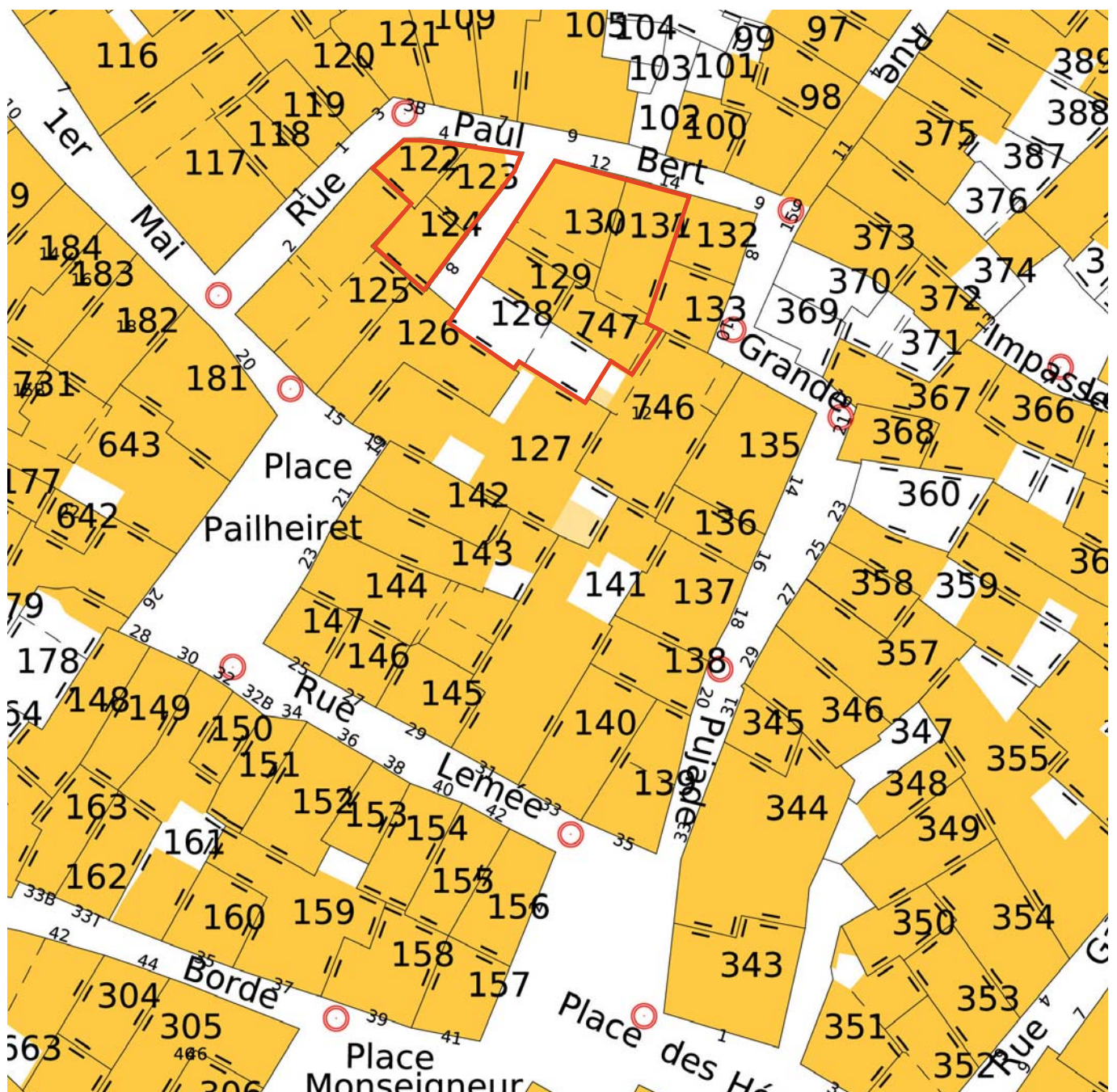
1.2.1. Présentation des secteurs

L'opération a porté sur sept parcelles (122, 123, 124, 128, 129, 130, 131) couvrant une surface de terrain de près de 200 m² limité au nord par la rue Paul Bert. Deux zones ont été créées, séparées par l'impasse Paul Bert : la zone 1 à l'ouest (parcelles 122, 123 et 124), la

Zone 1 : la zone 1 est limitée au nord et à l'ouest par la rue Paul Bert et à l'est par l'impasse Paul Bert. Elle est actuellement constituée de deux maisons mitoyennes, la première donnant sur la rue (parcelle 122) et la seconde sur l'impasse (parcelles 123 et 124).

Zone 2 : la zone 2 est limitée au nord par la rue Paul Bert et à l'ouest par

Fig. 2 : Ensemble des parcelles concernées par l'opération (cadastre.gouv.fr)



l'impasse Paul Bert. Elle est composée de quatre maisons (parcelles 128, 129, 130 et 131) dont deux (parcelles 128 et 129) sont aujourd'hui totalement ruinées. Le rez-de-chaussée de la parcelle 130 a bénéficié d'un sondage archéologique.

l'escalier desservant les étages de la maison de la parcelle 130 ainsi que le plafond couvrant le rez-de-chaussée de la même habitation pour la réalisation du sondage 1.

1.2.2.2. Décapage et moyens mécaniques

1.2.2. Organisation du chantier, aspects techniques et méthodologie

1.2.2.1. Préparation du terrain

Les parcelles 128 et 129 de la zone 2 ont nécessité la mise en place d'un important travail de déblaiement manuel (trois ouvriers) avec évacuation, à l'aide d'un bobcat (fig. 3), de terres et déchets en tous genres qui se sont accumulés depuis l'abandon et la disparition des toitures des deux habitations (fig. 4). Certains éléments structurels de l'îlot ont été préalablement sécurisés, comme

Fig. 3 : Impasse Paul Bert



Fig. 4 : Maison de la parcelle 747 (premier étage) en cours de déblaiement.





Fig. 5 : Décroûtage au marteau piqueur portatif

Un échafaudage mobile a été utilisé pour le décroûtage des parois et l'étude des parements. Un décroûtage partiel des structures a été réalisé sur l'ensemble du bâti. À partir des informations apportées par le diagnostic archéologique, certains pans de mur ont été complètement décroûtés et cela sur plusieurs niveaux : ce fut le cas pour les murs MR1001 de

la zone 1 et MR2031 de la zone 2. Nous avons utilisé pour cela trois marteaux-piqueurs portatifs puis, pour l'affinage, un marteau et un ciseau (fig. 5).

Pour le sondage de la parcelle AB 130, les vestiges archéologiques mis au jour ont été fouillés manuellement. Une fois l'opération archéologique achevée, le terrain voué à être décaissé pour

Fig. 6 : Travaux de relevés topographiques



l'aménagement de la place, n'a pas été remblayé.

1.2.2.3. Enregistrement des données archéologiques

Les procédures de fouille et d'enregistrement systématique ont été appliquées à l'ensemble des niveaux archéologiques rencontrés. L'enregistrement stratigra-

phique s'est conformé aux principes généraux et aux procédures de la méthode Syslat.

Les relevés topographiques (plans et élévations) ont été réalisés par L. Riadel (topographe) (fig. 6) qui a pu utiliser comme base de travail les différents relevés dressés par le cabinet D'Amore pour le projet de réhabilitation urbaine avec l'aimable autorisation de la SEMEPA.

Un raccordement par cheminement a été effectué à partir d'un point géo-référencé et rattaché au Nivellement Général de la France (IGN : Borne n° M.B.A. 3C3-25).

L'ensemble du mobilier archéologique a été déposé au Centre Archéologique du Var gestionnaire d'un dépôt de l'État. L'inventaire du mobilier a été réalisé en fonction de la grille d'inventaire des collections du SRA, avec indication de la liaison avec les bacs dans lesquels il a été entreposé.

1.3. Opération de communication et valorisation

Les problèmes de sécurité liés à l'extrême vétusté du site n'ont pas permis d'organiser de visites à destination du public. La communication liée à l'opération s'est limitée à :

- La réalisation d'un panneau de présentation de l'opération installé à l'entrée du site.
- La création d'une page internet sur le site internet du Centre Archéologique du Var.

1.4. Contexte historique

Trets apparaît dans les textes au milieu du Xe siècle : le roi Conrad de Bourgogne donne le Val de Trets à l'un de ses vassaux Arlulf, fondateur de l'une des

vieilles familles seigneuriales de la région dont ses successeurs, jusqu'à la fin du XIe, siècle porteront le titre de vicomte de Marseille et de Trets. Grâce au soutien qu'il apporte au comte de Provence dans sa reconquête des terres de l'Est, le lignage va étendre ses possessions vers Toulon et Fréjus. L'affaiblissement du lignage au XIIe siècle va entraîner à Trets la formation d'une coseigneurie et l'apparition aux côtés des vicomtes de Marseille des familles d'Entrevennes ou d'Ollières et de La Roque-Montauban ce qui engendra la construction de plusieurs fortalicii. Entre 1340 et 1350 Raymond d'Agout va réunir entre ses mains l'ensemble des droits de seigneurie (Menkès 1971) et être probablement à l'initiative de la construction d'un nouveau château à l'est de la ville et d'une nouvelle enceinte urbaine.

Située sur la route reliant Aix à Saint Maximin, l'agglomération se développe et jouit rapidement d'un certain poids politique, centre d'une seigneurie importante, et économique. Avec la construction d'un nouveau château, Trets se dote au XIV^e siècle, comme c'est le cas pour plusieurs autres villes de Provence, d'une nouvelle enceinte.

2. RÉSULTATS

Deux zones ont été implantées, comprenant pour la zone 1, cinq secteurs et pour la zone 2, seize secteurs. L'opération a débuté par la zone 1, nous permettant simultanément de sécuriser et d'entreprendre le nettoyage des secteurs de la zone 2 qui le nécessitaient (fig. 7).

justifiait pas une intervention poussée, à l'exception de la pièce nord du rez-de-chaussée, le bâtiment ayant été complètement restructuré dans les années 1980.

2.1. Zone 1

Si le bâtiment A a été complètement étudié, le bâtiment B mitoyen à l'est ne

Forme et construction du bâtiment A

Les vestiges étudiés occupent une parcelle de forme trapézoïdale (fig. 7.1) se développant en profondeur dans le



Fig. 7 : Zones d'étude

0 ——— 6m

Rez de Chaussée

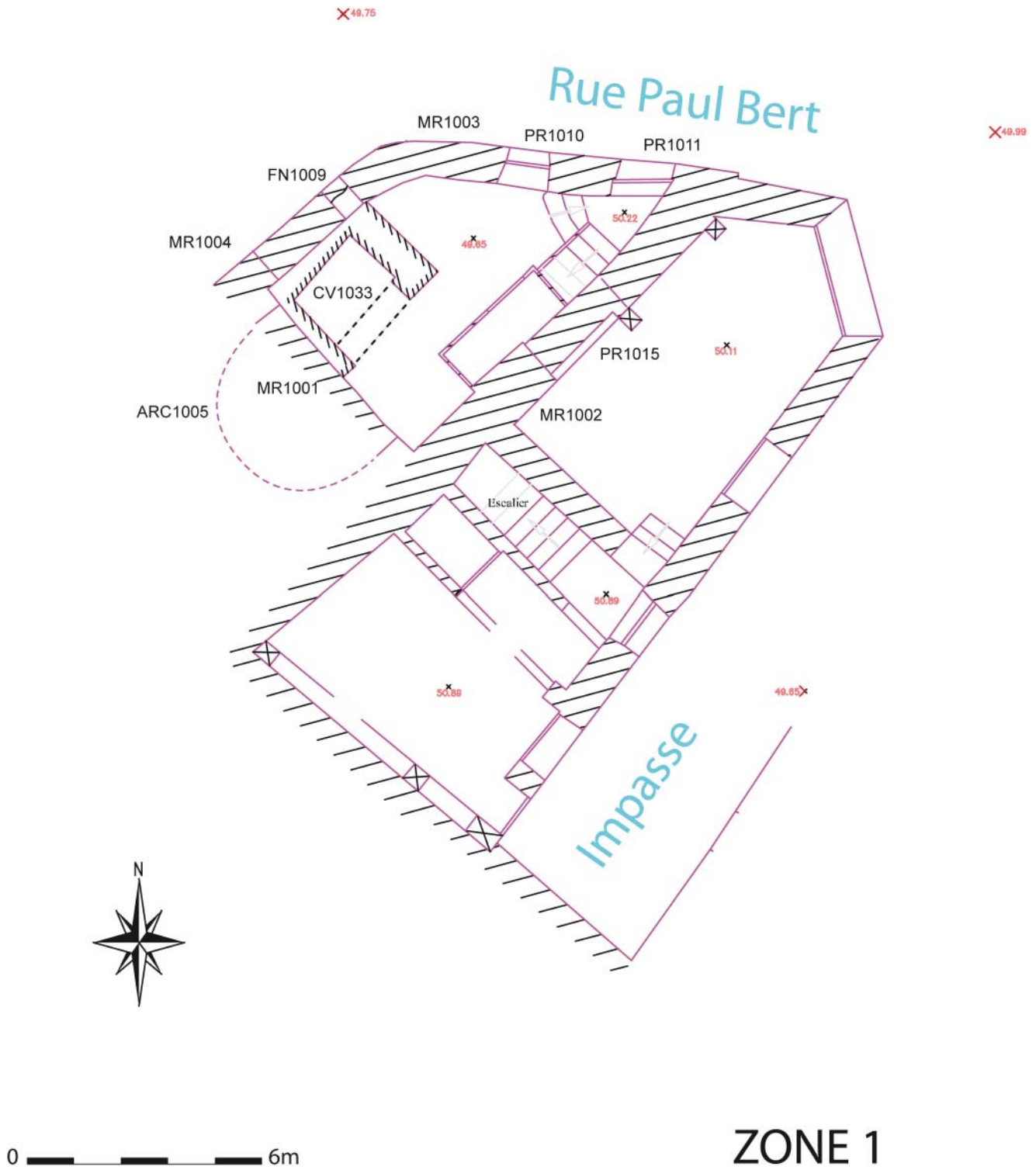
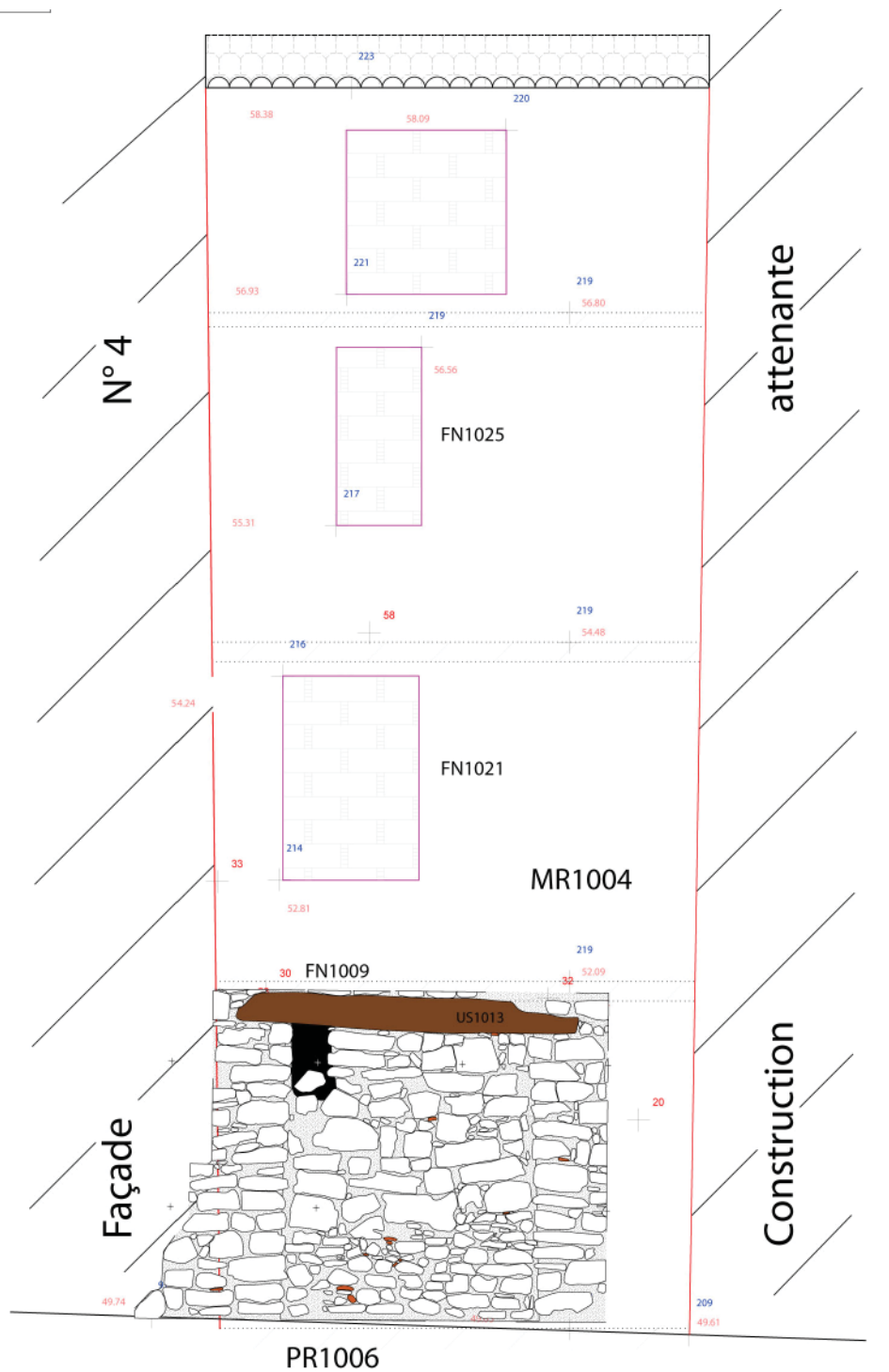


Fig. 7.1 : Plan de la zone 1.

TRETS - Rue Paul Bert

Etude du bâti - décembre 2011

zone 1 - MR1004
(DAO G. Tisserand)



0 2,5m

Nota : Les altitudes ne sont pas rattachées en NGF.
D'après les plans dressés par Julien D'AMORE, géomètre-expert

Lénaïc RIAUDEL
16 rue du Maquis Vallier
83400 GIENS
06.61.34.10.31
lenaic.riaudel@gmail.com
SIRET 53403655300012



Fig. 7.2 : PElevation du mur MR1004.

sens nord sud, avec deux façades sur rue, liées par un angle arrondi. Les limites de la parcelle sont matérialisées par les quatre murs porteurs de la maison. Celle-ci se développe sur quatre niveaux : un rez-de-chaussée, deux étages et un niveau de combles. La façade ouest possède une fenêtre par étage, la façade nord présente deux portes d'accès en rez-de-chaussée et est aveugle pour le

reste de l'élévation (fig. 7.2 et 8).

Avant l'intervention, la maison ne présentait pas un intérêt manifeste sinon une certaine homogénéité architecturale. Entièrement cachés derrière un enduit ciment particulièrement dur en façade et des enduits à la chaux pour les parements intérieurs, les seuls éléments remarquables se situaient au rez-de-chaussée : un arc



Fig. 8 : Zone 1, façade ouest (parcelle 122)

brisé au niveau du mur sud découvert lors du diagnostic et une large ouverture bouchée sous un linteau de bois.

2.1.1. Phase 2 : une maison médiévale

Pour les élévations extérieures, nous avons sondé uniquement le rez de chaussée. En revanche à l'intérieur, de par la présence de l'arc brisé, il fut décidé le décroûtage de tous les niveaux pour les murs sud et est, et des trois premiers niveaux pour les murs nord et ouest. Il existe une phase chronologique plus ancienne, appelée « Phase 1 » mais uniquement constatée dans la zone 2.

2.1.1.1. Description

Rez-de-chaussée

Le mur sud (MR1001) est construit en moellons de grès équarris formant des assises régulières, liés par un mortier de chaux brun clair et de gravillons de rivière assez gros (jusqu'à un centimètre de diamètre). Sept assises sont encore visibles de part et d'autre d'un arc

brisé (ARC1005) qui vient percer le mur sur presque toute sa largeur. Cet arc est composé de claveaux courts non extradossés en pierre de grès taillés. La retombée ouest présente un affaissement dû à l'effritement de l'un des claveaux (fig. 9).

Le mur est MR1002, sur lequel MR1001 prend appui dans l'angle sud est de la pièce, présente les mêmes caractéristiques : appareil régulier de moellons de grès équarris liés avec le même mortier. Il est percé est par une large ouverture de 1,82 m (PR1015), elle-même surmontée par deux pièces de bois de section carré formant linteau (fig. 10 et 11).

Premier étage

L'élévation du mur sud (MR1001, fig. 12) se poursuit avec l'apparition de plusieurs trous de boulin carrés et d'une ouverture bouchée de forme rectangulaire, large de 1,14 m, et dont la hauteur totale, visible au deuxième étage, atteint 2,15 m. Un linteau de bois couvre la baie. L'appareil change au niveau de l'angle sud ouest. L'élévation du mur est se poursuit également mais s'interrompt à 2,5 m depuis l'angle sud est de la pièce, sous la forme d'un chaînage qui ne semble

Fig. 9 : Zone 1, arc ARC1005





Fig. 10 : Porte PR1015, parement est

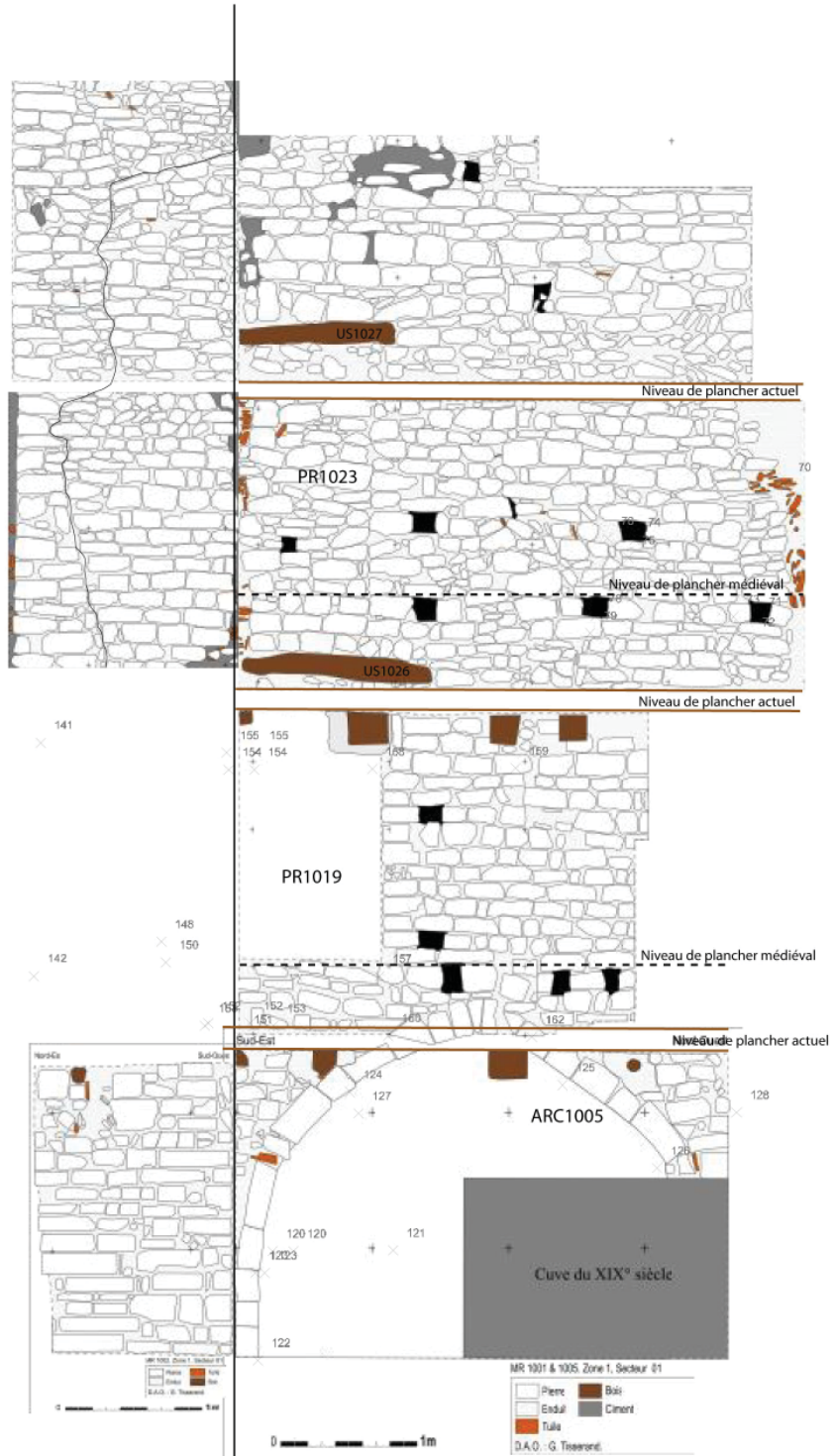
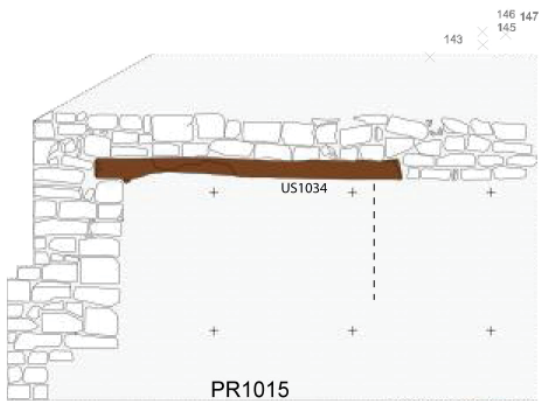


Fig. 11 : Porte PR1015, parement interne



TRETS - Rue Paul Bert
zone 1 - MR1001 et 1002
(DAO G. Tisserand)

Fig. 12 : Élévation
des murs MR1001
et MR1002



MR1002 MR1001

0 2,5m

Nota : Les altitudes ne sont pas rattachées en NGF.

Lénaïc RIAUDEL
16 rue du Maquis Vallier
83400 GIENS
06.61.34.10.31
lenaic.riauedel@gmail.com
SIRET 53403655300012



Fig. 13 : Mur MR1002
(parement ouest)



Fig. 14 : Zone 1,
troisième étage,
mur MR1001 avec
le linteau en bois
de l'ouverture du
deuxième étage

Fig. 15 : Zone 1, murs MR1001 et MR1002 avec le linteau en bois de l'ouverture du premier étage (ras du sol) et l'ouverture du deuxième étage, bouchée (PR1019).



pas contemporain. Il présente la même configuration aux étages supérieurs (fig. 13).

Deuxième étage

Plusieurs trous de boulins ponctuent l'appareil ainsi qu'une seconde ouverture rectangulaire s'élevant à l'aplomb de la première avec des dimensions légèrement plus réduites : largeur 0,93 m et hauteur 1,93 m. Là encore, le linteau en bois est visible au troisième étage (combles) (fig. 14).

Étage des combles

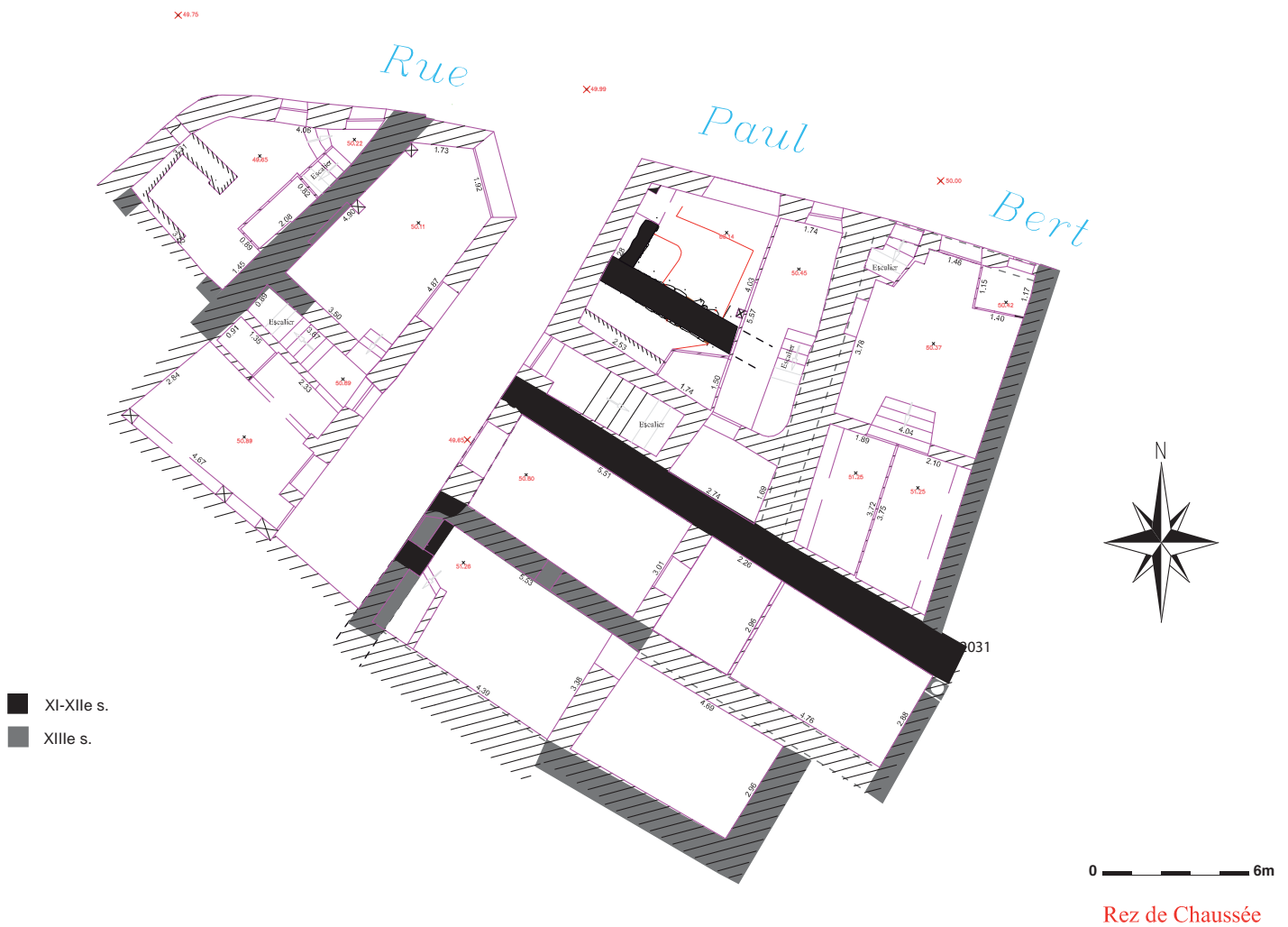
À ce niveau le mur MR1001 est encore conservé sur 10 assises, au delà le mur est surélevé avec un appareil plus irrégulier de moellons de calcaire liés au mortier. Le mur est MR1002 est, à ce niveau, très abîmé mais encore conservé sur six assises depuis le niveau actuel de la pièce (fig. 15).

2.1.1.2. Interprétation

Les murs sud et est MR1001 et MR1002 sont à rattacher à une habitation médiévale dont il est bien difficile

toutefois de restituer le volume originel tant les éléments structurels manquent (fig. 54). L'immeuble circonscrit actuellement à la parcelle 122 s'ouvrait largement au rez de chaussée à l'est par l'ouverture sous linteau droit PR1015, et au sud par l'ouverture sous arc (ARC1005) (fig. 16). La communication avec les parcelles limitrophes se confirme : au niveau du mur sud, chaque étage possède une ouverture se superposant dans l'angle sud est. Cette organisation suggère l'existence de l'un ou de l'autre côté du mur sud d'un escalier desservant les étages.

Les étages médiévaux peuvent aussi être restitués en liaison avec le seuil de chaque porte et les niveaux d'encrage de poutres de trois trous rectangulaires pour les planchers du premier et du second étage. Les autres trous de boulins relevés sont certainement à relier à la mise en œuvre du chantier de construction même de l'édifice pour l'encrage d'un échafaudage. Si la communication avec la parcelle 123, depuis le rez de chaussée grâce à la porte PR1015, ne fait aucun doute, à l'étage cette communication entre les deux espaces, possible, ne



peut être aujourd'hui vérifiée : le mur MR1002 a été en effet repris au delà d'un mètre depuis l'angle sud est du bâtiment et ce à tous les étages au cours des phases suivantes. Nous n'avons aucun élément quant à la nature des façades sur rue, contemporaines des éléments architecturaux que nous venons de décrire.

2.1.2. Phase 3 : transformations du XVIII^e siècle

2.1.2.1. Description

La maison est profondément modifiée. Elle est d'une part divisée : c'est à cette époque que sa surface se réduit à la parcelle actuelle. Les ouvertures donnant sur la partie sud - ouverture sous arc,

portes du premier et du second étage - sont bouchées à l'exception d'un jour aménagé avec le bouchage de la porte du premier étage. Les deux façades sur rue, liées par un angle arrondi, sont reconstruites depuis le rez de chaussée : la construction est homogène depuis ce niveau jusqu'aux combles : il s'agit d'un appareil assisé de moellons de calcaire lié à un mortier de chaux et sable assez fin de couleur beige.

Au rez de chaussée, une première porte (PR1011) (fig. 17) ouvre directement sur un escalier droit. De forme rectangulaire, elle semble construite dès l'origine. À un mètre vers l'ouest s'ouvrirait une seconde porte PR1014 qui elle, permettait d'accéder directement au rez de chaussée. Il n'est conservé de cette porte que les piédroits, ce qui nous permet

Fig. 16 : Zone 1 et 2, phase 2

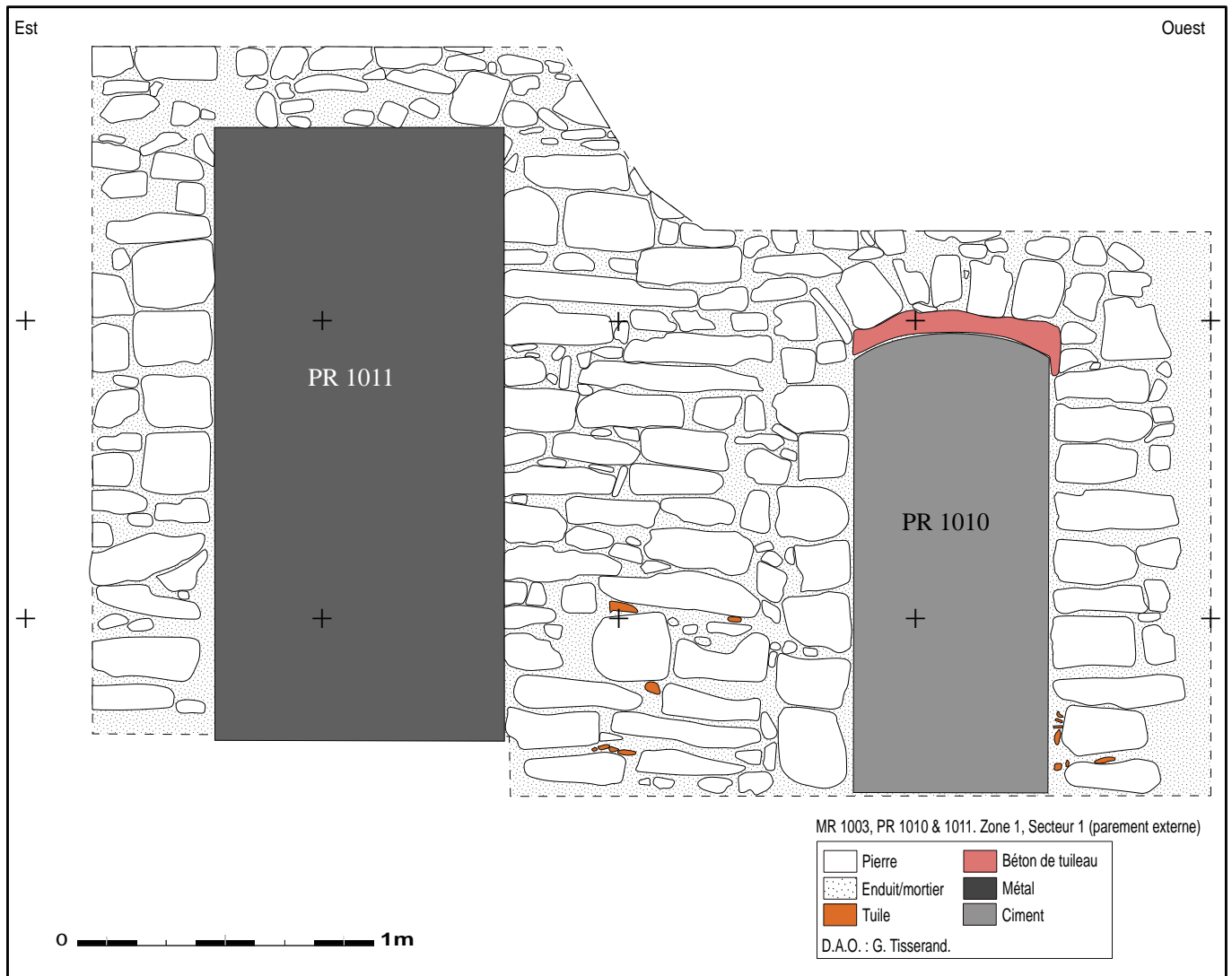


Fig. 17 : Zone 1, portes PR1011 et PR1010

Fig. 18 : Mur MR 1003, parement interne (premier étage) et la fenêtre bouchée FN1017



d'indiquer une largeur de baie de 0,90 m. Au niveau du mur de façade occidental est aménagé une large ouverture de 1,67 m pour 2,05 m de haut, surmontée par un linteau composé de deux pièces de bois. Le monoxyle extérieur, présente deux faces taillées et une probable section carrée.

Les niveaux de planchers sont conservés : une fenêtre rectangulaire (FN1017) (fig. 18) est aménagée au niveau du mur nord pour éclairer le premier étage. Surmontée d'un linteau en bois, la baie est assez grande (2,20 m de haut, 0,90 m de large). Aucune autre ouverture existante à chaque étage n'a pu être rattachée à cette phase.

2.1.2.2. Interprétation

Une nouvelle maison aux caractéristiques architecturales liées au XVIII^e siècle est construite (fig. 55). Hormis les niveaux de plancher conservés, la maison médiévale disparaît avec la reconstruction des façades sur rue reliées par un angle arrondi et peut être même une réorientation de la façade nord en fléchissant son tracé vers le sud. Les accès aux habitations voisines, notamment sud, sont condamnés. La porte cochère à l'est est remplacée à l'ouest par la porte PR1006. Le monoxyle servant de linteau et lié, d'après l'étude dendrochronologique (cf. Annexe 1), au linteau de la porte est (même phase d'abattage) serait donc un réemploi issu de la maison antérieure (lindeau, poutre...). Depuis la rue, deux portes permettaient d'accéder à l'immeuble (PR1011 et PR1014), le rez de chaussée ayant un accès direct grâce à la porte PR1014. Une pièce par étage, au nombre de deux, éclairée par une fenêtre haute (FN1017) au moins pour le premier et située à l'aplomb de la porte PR1014, formait l'élévation. Il est probable que les deux rangs de génoises

couronnant les murs de façade datent de cette époque.

2.1.3. Phase 4 : modification du XIX^e siècle

2.1.3.1. Description

Les niveaux de plancher sont abaissés, ce qui entraîne d'importantes modifications sur les ouvertures : Au rez de chaussée, la porte PR1014 est réduite (construction d'un nouveau piédroit est et d'un nouvel arc segmentaire (PR1010)), tandis que la porte cochère est bouchée pour l'installation d'une cuve à vin dans l'angle sud ouest de la pièce (fig. 19). La porte PR1011 est aussi modifiée : la maçonnerie bouleversée au niveau du linteau suggère une intervention : changement de linteau ? Transformation d'une forme en arc segmentaire assez répandu pour la période en linteau droit ?

À l'étage, la fenêtre nord (FN1017) est rabaissée et transformée en une fenêtre plus petite sous arc segmentaire, formé de briques fines (seulement visible au niveau du parement intérieur). L'escalier droit rampe sur rampe est contemporain de ces nouveaux aménagements.

2.1.3.2. Interprétation

Cette phase importante de réaménagement, avec notamment l'ajout d'un niveau de comble, a été rattachée au XIX^e siècle, mais en l'absence d'éléments de datation plus précis, ces travaux importants pourraient tout aussi bien avoir débuté à la fin du siècle précédent. En revanche, l'usage dans les maisons de villages de cuves à vin



Fig. 19 : Cuve à vin malonnée

malonnées de grands carreaux glaçurés est très répandu au XIXe siècle : nous en avons d'ailleurs un exemple similaire très proche retrouvé dans l'une des caves de la grande maison nord dite « Synagogue » de la rue Paul Bert (Thernot 2010, 46). Par la suite, la fenêtre nord du premier étage est bouchée et remplacée par la fenêtre FN1025. L'enduit de façade en ciment gris légèrement crépi en surface vient uniformiser l'ensemble probablement au début du XXe siècle.

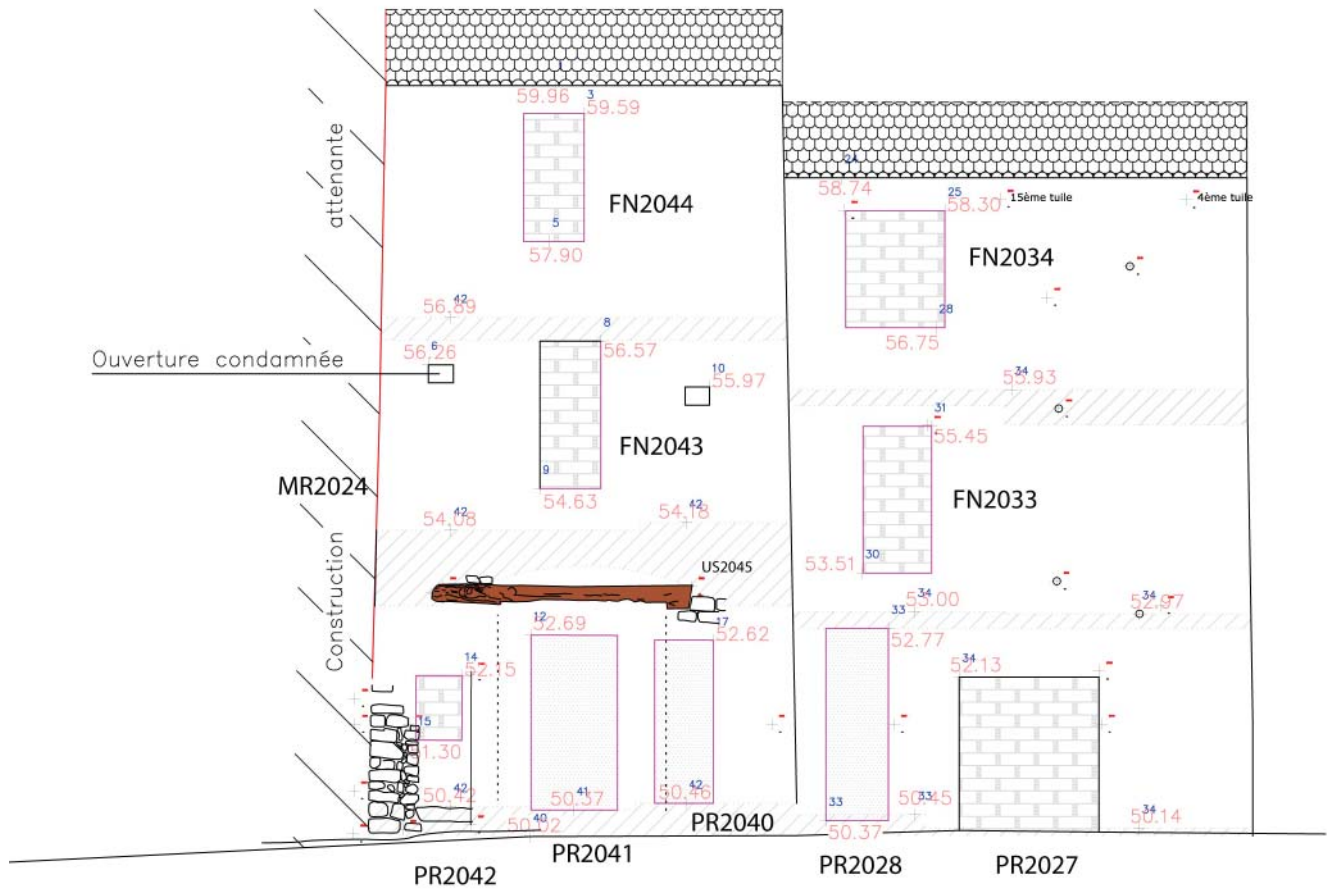
Fig. 20 : Impasse Paul Bert, façade de la parcelle 129



2.2. Zone 2

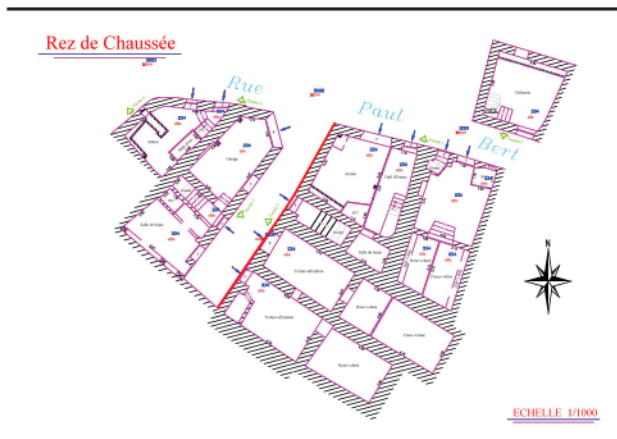
La zone 2 regroupant cinq parcelles, est beaucoup plus vaste en surface que la zone 1, et s'est avérée plus complexe à étudier en raison de l'imbrication importante du bâti actuel. Si l'ensemble a été observé avec attention, l'étude fine du bâti s'est toutefois concentrée sur les élévations limitant au nord

les parcelles 129 et 747, ainsi que les élévations limitant à l'est les parcelles 747 et 131 (fig. 7 et 20.1). Un sondage a été réalisé au rez de chaussée de la maison de la parcelle 130, ce qui nous a permis d'obtenir des informations sur la trame primitive ainsi qu'une chronologie relative des premiers



Lénaïc RIAUDEL
 16 rue du Maquis Vallier
 83400 GIENS
 06.61.34.10.31
 lenaic.riauDEL@gmail.com
 SIRET 53403655300012

Fig. 20.2 : Zone 2, Façades nord



Etude du bâti - décembre 2011
zone 2 - façades impasse Paul Bert
échelle 1/100

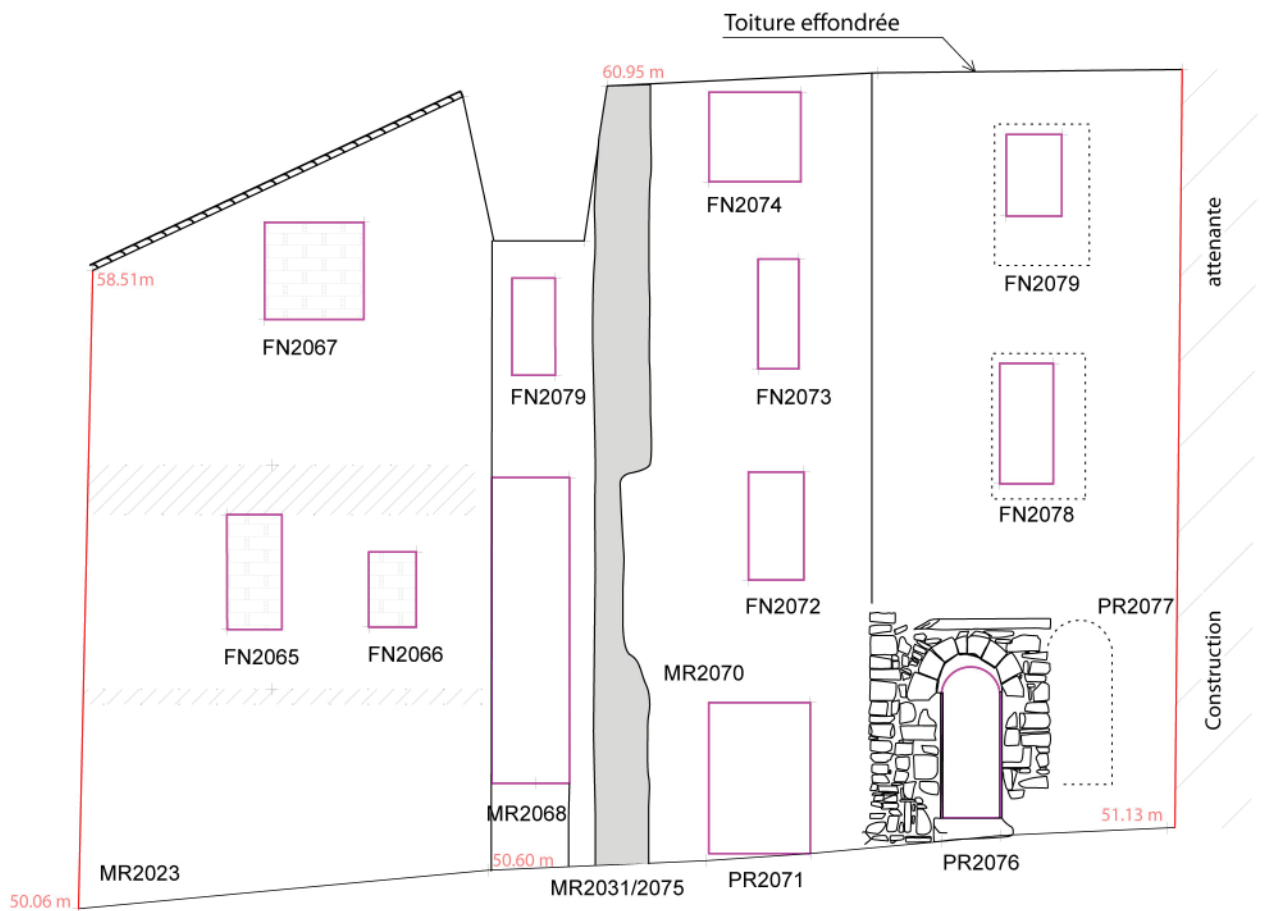


Fig. 20.3 : Zone 2, Façades ouest (impasse Paul Bert)



Fig. 21 : Impasse Paul Bert, façade de la parcelle 128

niveaux d'occupation.

Forme et construction de l'habitat

La zone 2 regroupant cinq parcelles, est beaucoup plus vaste en surface que la zone 1, et s'est avérée plus complexe à étudier en raison de l'imbrication importante du bâti actuel. Si l'ensemble a été observé avec

attention, l'étude fine du bâti s'est toutefois concentrée sur les élévations limitant au nord les parcelles 129 et 747, ainsi que les élévations limitant à l'est les parcelles 747 et 131 (fig. 7). Un sondage a été réalisé au rez de chaussée de la maison de la parcelle 130, ce qui nous a permis d'obtenir des informations sur la trame primitive

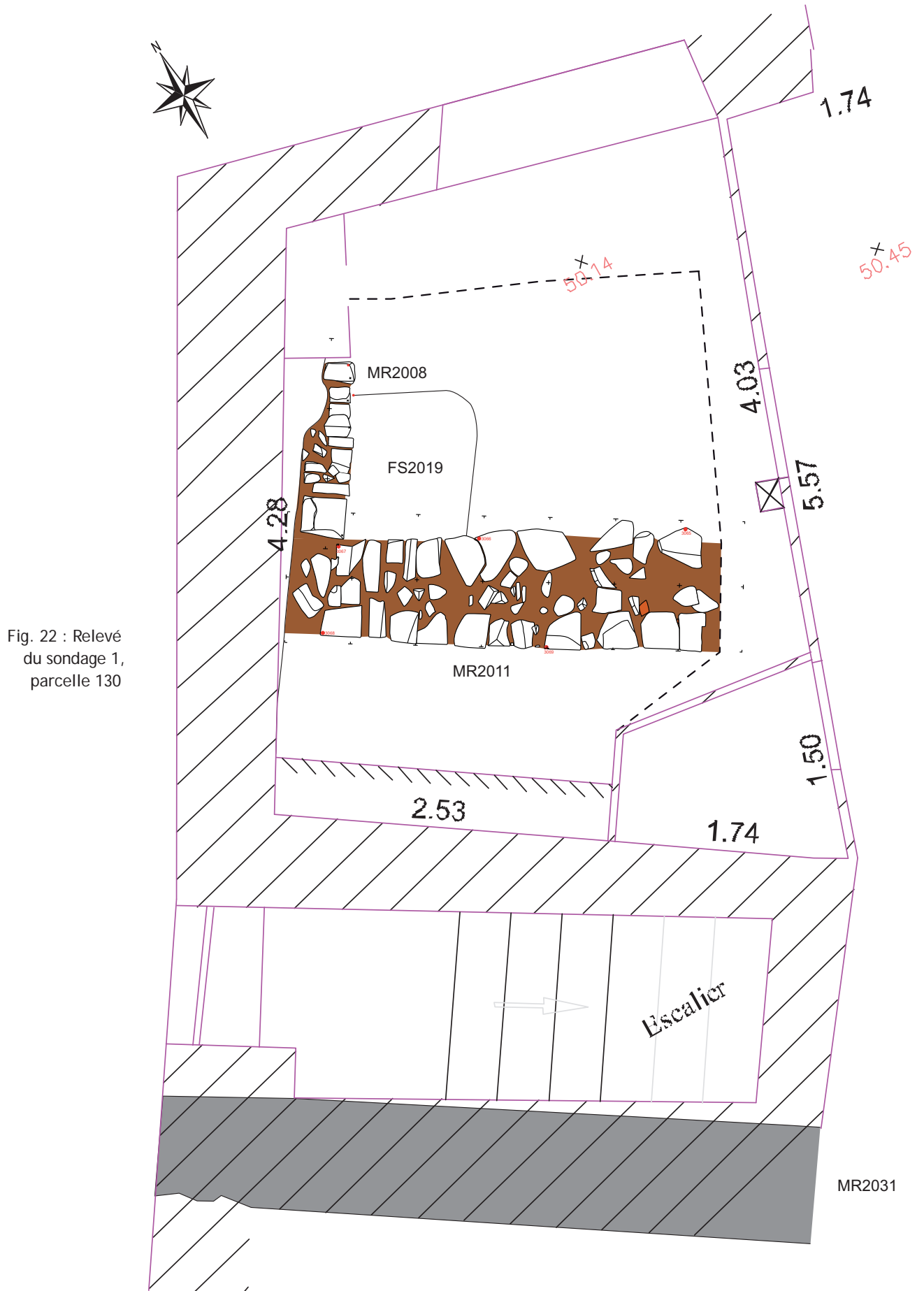


Fig. 22 : Relevé du sondage 1, parcelle 130

ainsi qu'une chronologie relative des premiers niveaux d'occupation.

2.2.1. Sondage de la parcelle 130

Un sondage manuel a été ouvert au rez de chaussée de la maison de la parcelle 130 (Sondage 1) (fig. 7).

D'une superficie 3 m sur 3 m, il couvre la totalité de la surface de la pièce à l'exception de l'emprise des sanitaires dans l'angle sud est, et d'une bande de terre non fouillée laissée le long du mur de façade nord pour des raisons de sécurité (présence de barres de soutènement du plancher) (fig. 22).

Le sondage s'est arrêté à 0,70 m de profondeur, sur le sommet d'un remblai (US2015), niveau au delà duquel le sous sol archéologique ne doit pas être atteint par les travaux du projet immobilier

(aménagement d'une place publique).

Deux murs ont été découverts. Le premier mur, MR2008, est orienté nord sud. Il est conservé sur une hauteur de 0,50 m comprenant trois assises (fig. 23). Seul le parement ouest est visible. L'appareil est grossièrement assisé, constitué de moellons de grès disposés à la fois à plat et de champ, et liés à une terre argileuse contenant des nodules de chaux (fig. 24). Le second mur, mieux conservé, se place perpendiculairement au premier. Long de 3,55 m et large 0,90 m, il présente une élévation composée de trois assises de moellons de calcaire (fig. 25) liés à de la terre argileuse et des nodules de chaux. L'ensemble forme un appareil assisé (fig. 26). Les deux espaces délimités par ces deux murs sont rehaussés par un remblai non fouillé (US2015 et US2016) composé de moellons

Fig. 23 : Zone 2, parement est du mur MR2008



>Fig. 24 : Mur MR2008 recoupé par la fondation du mur MR2023



>>Fig. 26 : Mur MR2011



Fig. 25 : Parement nord du mur MR2011





Fig. 27 : Sol SL2014



Fig. 28 : Fosse FS2019

équarris, de fragments de tuiles et de mortier pris dans un limon très argileux et formant une surface plane (fig. 27). Sur ce niveau se forment trois couches composées de blocs et de moellons de calcaire pour l'essentiel (US2009, US2010 et US2007) associés à des fragments de tuiles et de mortier et une quatrième couche, US2004, assez semblable aux précédentes (surtout aux couches US2009 et US2010), mais composée d'éléments plus petits. C'est à partir de ce niveau qu'une fosse de plan plus ou moins carré (FS2019) est creusée dans l'angle formé par les murs MR2008 et MR2011. Le fond de la fosse est tapissé d'une épaisse couche de chaux blanche (fig. 28). La fosse est ensuite scellée par une couche de terre noire contenant une grande quantité d'ossements d'animaux

(US2013) et de moellons. Avant l'abandon de la fosse FS2019, le mur ouest de la maison, MR2023, est construit sur l'arase du mur MR2008. Son installation a généré une tranchée de fondation assez courte au niveau du parement ouest (FS2006). L'ensemble de la pièce est recouverte d'une fine couche de terre argileuse très noire dans un souci d'uniformisation (US2003), sur laquelle est répandu de la chaux blanche formant ainsi un sol d'usage (SL2002) (fig. 29).

2.2.1.1. Interprétation

Ce sondage assez limité dans l'espace, a toutefois apporté plusieurs informations importantes sur la topographie de l'îlot d'une part, et sur la chronologie relative du site d'autre part. Si les deux



Fig. 29 : Sol SL2002

murs MR2008 et MR2011 présentent des similitudes dans la construction (notamment au niveau du liant), le mur MR2008 paraît prendre appui sur le mur MR2011. Sa lecture est rapidement arrêtée par la présence de l'actuel mur de façade ouest de la maison : nous ne pouvons en effet donner sa largeur. Il semble que nous soyons en présence de construction, sinon contemporaines, proches dans le temps. Le sommet des remblais US2015 et US2016 pourrait correspondre à un niveau de circulation : ne pourrait on pas imaginer un espace ouvert entre le mur MR2011 et le mur MR2031 (cour, impasse, rue) ? Le mur MR2011, d'une épaisseur à peu près égale à celle du mur MR2054 et parfaitement parallèle à ce dernier pourrait être lié à l'habitat décrit ci-après.

Les remblais US2009 et US2010 seraient liés à la destruction des structures composant l'espace et la couche 2007, à l'effondrement du mur MR2011 (fig. 30), la couche US2004 venant sceller l'ensemble. Cette dernière a livré plusieurs fragments de céramique

grise dont trois bords de pégaus et un fragment de panse portant un décor à la roulette associés à une coupelle à glaçure turquoise d'origine sicilienne pouvant dater du début du XIII^e siècle.

La fosse à chaux pourrait avoir été installée et utilisée lors de la construction de la maison d'angle actuelle. Le comblement de la tranchée de fondation du mur est a révélé un faciès céramique des XVII-XVIII^e siècles avec notamment un pot à eau de type durque à anses horizontal et verticale (cf. Annexe III Mobilier).

2.2.2. Phase 1a : un bâtiment médiéval

2.2.2.1. Description

Le mur MR2031 se situe entre les parcelles 129 et 747 au sud, et 130 et 131 au nord (fig. 7 et 7.1). Large de 0,80 m, ce mur important a pu être observé sur une longueur de 12 m et une hauteur impressionnante de 7 m, soit quatre niveaux



Fig. 30 : Effondrement du mur MR2011 (US2007)



TRETS - Rue Paul Bert
zone 2 - MR2031 face nord

(DAO G. Tisserand ; PAO D. Ollivier)

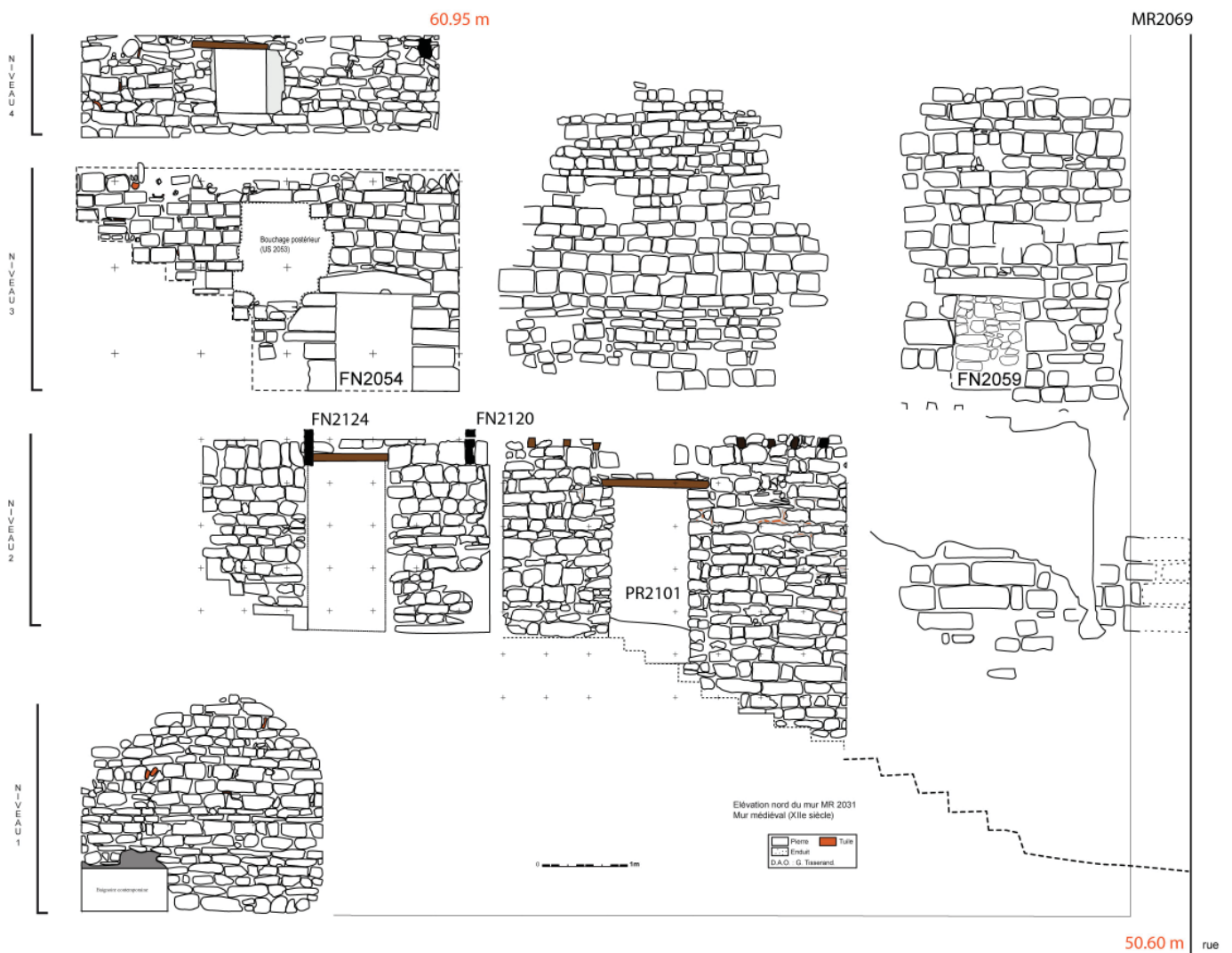


Fig. 31 : Relevé du mur MR2031, parement nord

D'après les plans dressés par Julien D'AMORE, géomètre-expert

Lénaïc RIAUDEL
16 rue du Maquis Vallier
83400 GIENS
06.61.34.10.31
lenaic.riauzel@gmail.com
SIRET 53403655300012



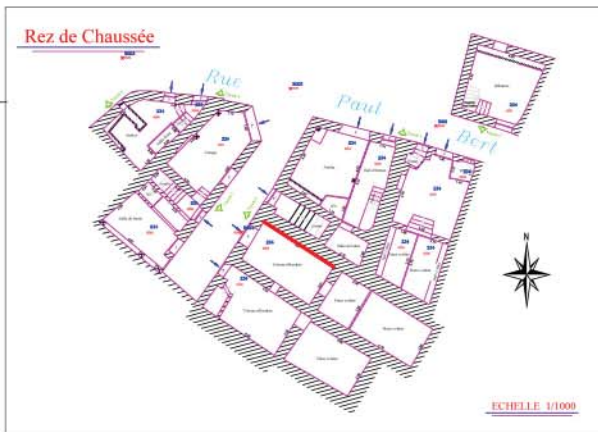


Fig. 32 : Relevé du mur MR2031, parement sud

TRETS - Rue Paul Bert

zone 2 - MR2031 (poutrelles)

échelle 1/50
(DAO G. Tisserand)

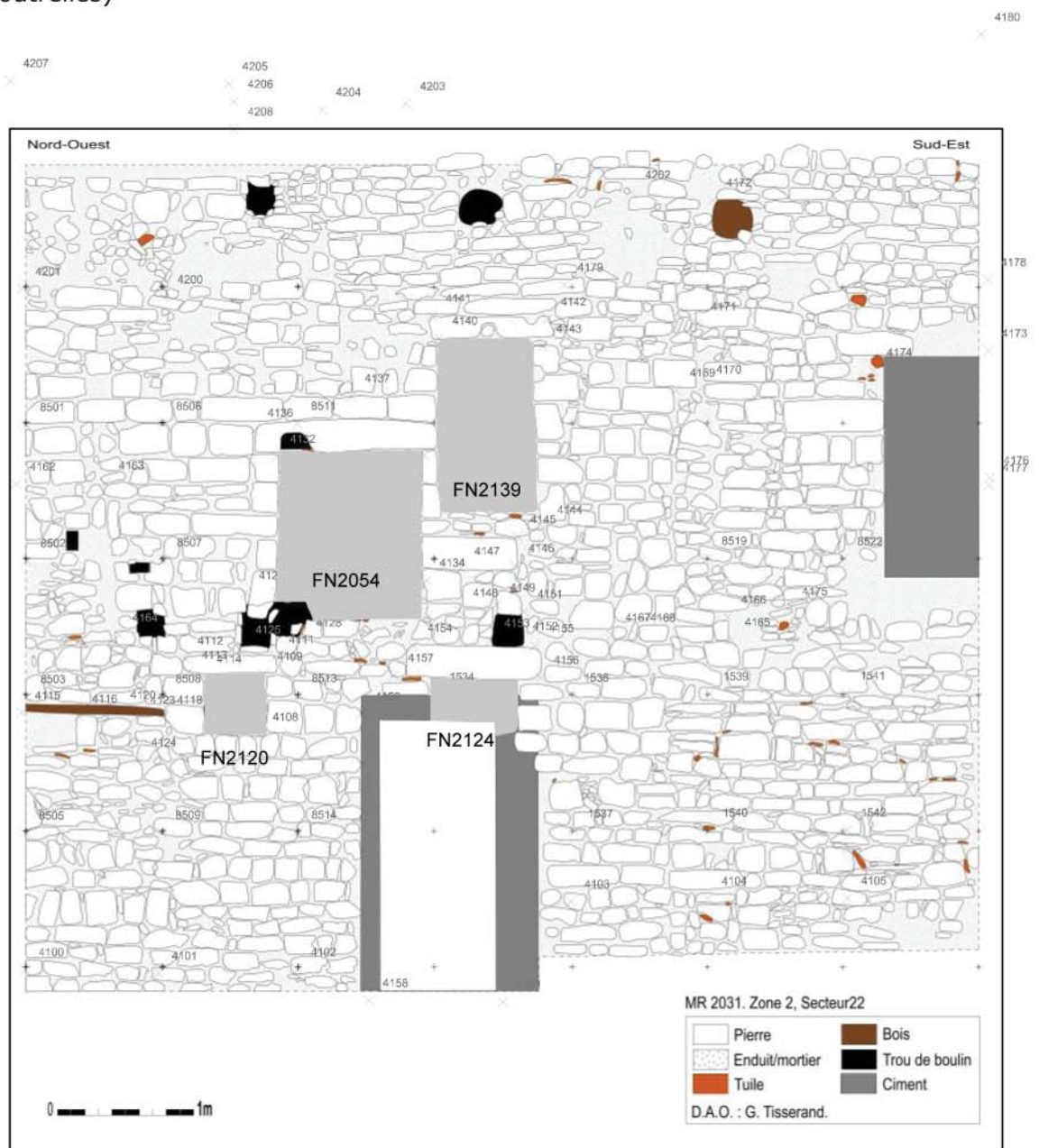




Fig. 33 : Vue depuis l'est du mur MR2031

actuels d'habitat. Il présente un appareil régulier à joints fins suffisamment soigné pour trancher avec le reste de la maçonnerie rencontrée sur l'ensemble de l'îlot (fig. 31 et 32). À l'ouest, le mur est terminé par un chaînage d'angle assez puissant constitué depuis la base visible sur une dizaine d'assises d'une hauteur moyenne de 0,28 m, de blocs taillés de grès gris associés à quelques

éléments en calcaire. L'ensemble de la maçonnerie est construit avec un mortier de chaux et de sable de rivière de couleur beige (fig. 33). Deux ouvertures rectangulaires, actuellement bouchées, ponctuent sobrement le troisième niveau de l'élévation. La baie est, FN2054, a pu être examinée en détail et notamment l'embrasure interne grâce au démontage d'une partie du bouchage depuis le

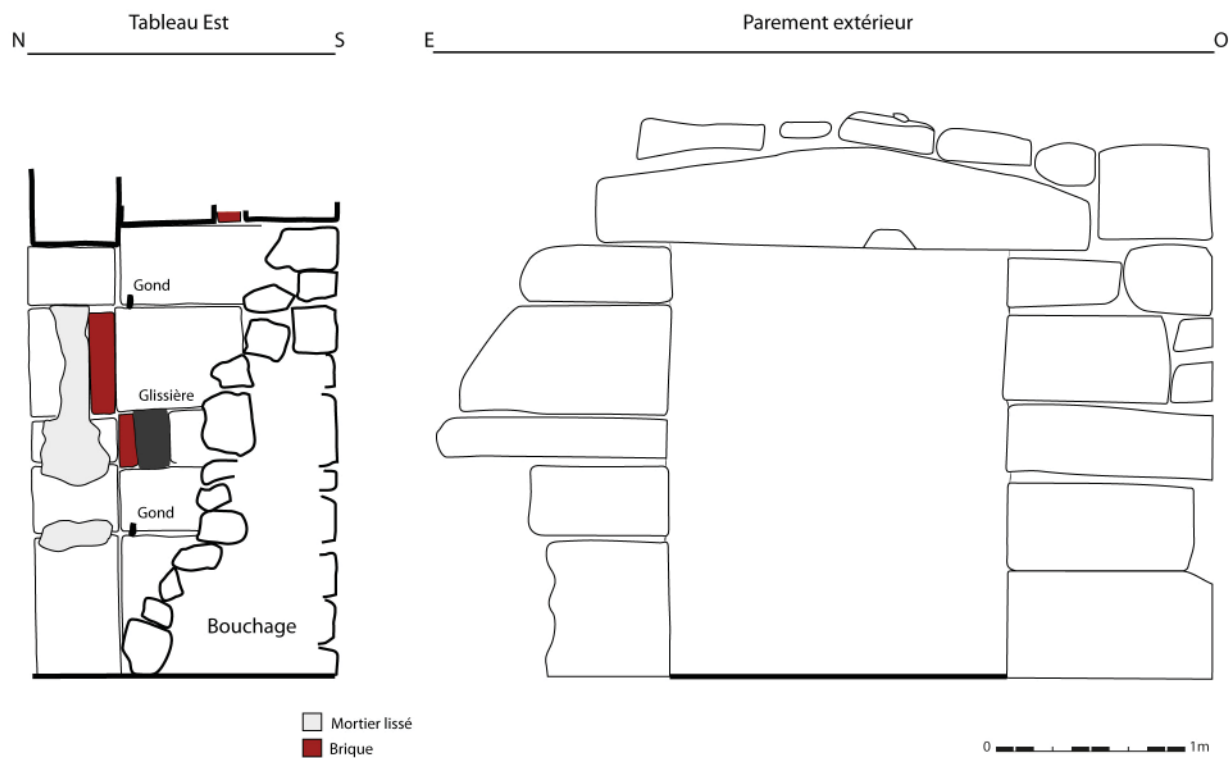


Fig. 33.1 : Mur
MR2031, fenêtre
FN2054



Fig. 34 : Mur MR2031, fenêtre FN2054



Fig. 35 : Mur MR2031, fenêtre FN2059

parement extérieur. L'ouverture mesure 1,20 m de haut pour 0,87 m de large (fig. 33.1 et 34). Les piédroits construits en pierre de taille de grès composés de cinq assises, supportent un linteau monolithe en grès taillé en bâtière. À l'intérieur, l'encadrement dispose d'une feuillure de 0,09 m de largeur sur les côtés, et de 0,05 m de largeur au niveau du linteau. Un système de fermeture à double vantaux est observable : deux paires de gonds sont scellés dans la maçonnerie de part et d'autre de l'ouverture. Les vantaux une fois fermés étaient bloqués par une glissière en bois (section rectangulaire de 0,10 m par 0,19 m) dont les réceptacles sont aménagés dans chacun des tableaux de la fenêtre. Deux monolithes ont été nécessaires pour couvrir la profondeur de la baie au delà du linteau extérieur, le denier étant visible au niveau du parement interne. À noter, l'emploi de trois briques rouges de dimensions différentes (la plus grande, utilisée dans l'agencement du piédroit est, mesure 0,32 cm de long et 0,12 cm d'épaisseur). La fenêtre ouest FN2059 présente des caractéristiques similaires mais paraît moins soignée que la précédente : son étude n'a toutefois pu être réalisée de manière aussi fine

dans la mesure où son accès nous était interdit (instabilité du mur MR2031) (fig. 35). Nous ne pouvons dire par exemple si le mauvais état actuel de la fenêtre est le résultat de l'instabilité général du mur ou d'une insertion à posteriori de la fenêtre. L'observation du parement sud depuis les parcelles 129 et 747 montre un appareil aussi soigné que pour le parement nord, bien que fortement remanié notamment au niveau du rez-de-chaussée où celui-ci a été complètement repris. C'est la raison pour laquelle il est très difficile de proposer une restitution des niveaux de circulation clairs en lien avec cette première phase : nous pouvons les supposer mais sans être très précis sur le type de planchers usités (sur poutres, sur arcs ?) ni sur les points d'ancrage correspondant.

À l'ouest, le bâtiment médiéval est limité par le mur longeant l'impasse Paul Bert, MR2070. L'état primitif de ce mur (MR2075) probablement identique au mur MR2031 est encore observable mais de manière très fragmentaire, au niveau de l'angle du bâti et de part et d'autre de la porte PR2076.

2.2.3. Phase 1b

La fenêtre FN2054, et peut-être aussi FN2059, est obturée de manière assez

>Fig. 36 : Mur MR2031, parement interne, fenêtre FN2139



>>Fig. 37 : Fenêtre FN2120





Fig. 38 : Parcelle 747, conduite en pierre et mur MR2107

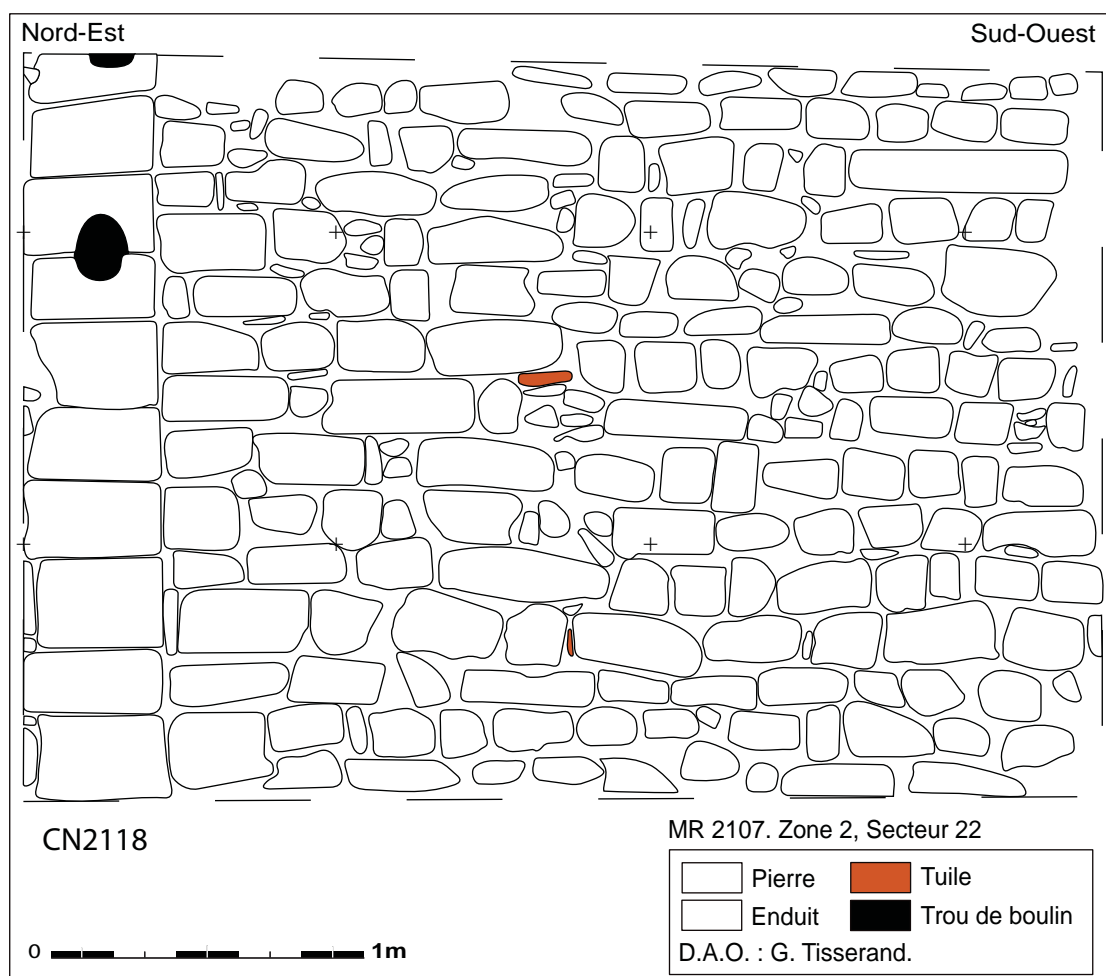


Fig. 39 : Relevé du mur MR2107

soignée. Elle est recoupée à l'est par une nouvelle ouverture (FN2139) de forme rectangulaire haute de 1,30 m pour une largeur de 0,70 m, et coiffée d'un linteau droit (fig. 36). Le plan de l'ouverture présente un ébrasement interne. Deux autres ouvertures ne pouvant fonctionner avec la fenêtre FN2054 sont, elles, aménagées sous cette dernière. Il s'agit de deux petits jours de forme carrée (0,45 m par 0,45 m) à ébrasement interne simple (FN2120 et 2124, fig. 31 et 37).

2.2.2.2 Interprétation

L'ensemble des éléments architecturaux que nous venons de décrire sont à rattacher à une importante maison forte urbaine dont la construction n'a probablement pas dépassé le XII^e siècle, sur l'initiative de l'un des coseigneurs de Trets (fig. 53). La construction de cet édifice a dicté le développement urbain du quartier : les murs MR2031 et MR2070, hormis les murs mis au jour dans le sondage 1 de la parcelle 130. En effet, toutes les autres

constructions alentours prennent appui sur ces deux constructions. La fenêtre FN2054 que nous avons pu étudier finement était lors de sa découverte soigneusement bouchée pour permettre probablement le percement de la fenêtre voisine à l'est FN2139 sur laquelle nous reviendrons. La fenêtre rectangulaire sous linteau droit est la forme la plus courante de la fenêtre « dès les premiers édifices maçonnés conservés » au Moyen Age mais généralement de petite taille (Mesqui 1993, T. 2 p. 197). Or la fenêtre FN2054 a des dimensions importantes (H : 1,20 m ; L : 0,87 m) : doit-on envisager la présence d'un meneau pour soulager la portée conséquente que doit supporter le linteau ? Il ne semble pas que ce soit le cas. Il existe toutefois des exemples de grandes fenêtres sans divisions : citons notamment la tour-chambre du palais de Montélimar datant du XIII^e siècle dont le troisième niveau est éclairé par deux fenêtres rectangulaire à linteau (Mesqui 1993, T. 2 p. 216-217) Nous serions donc en présence d'une voir deux larges fenêtres ayant éclairé l'étage résidentiel d'une importante demeure fortifiée. De

Fig. 40 : Parcelle 128, mur MR2109, parement sud





Fig. 41 : Parcelle 128,
mur MR2111



Fig. 42 : Parcelle 128,
mur MR2110

Fig. 43 : Parcelle 128,
porte PR2076 et
porte PR2077



Fig. 44 : Mur MR2039,
parement ouest,
vue depuis le sud



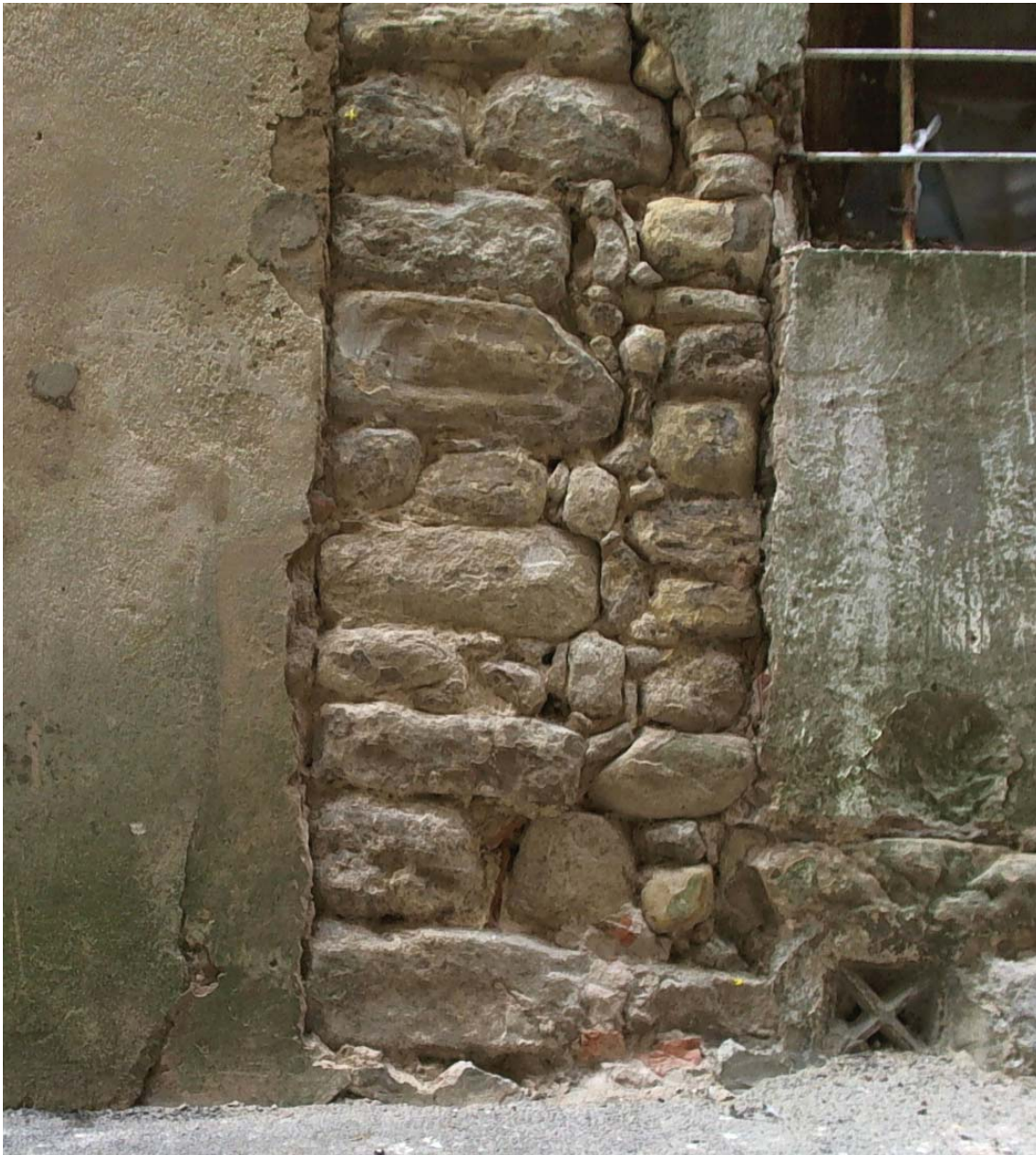


Fig. 45 : Parcelle 131, angle nord-est de la maison en liaison avec le mur MR2039

même que le mur MR2011 ne pourrait-il pas être interprété comme une limite de l'espace résidentiel : mur de clôture ou mur d'enceinte ?

Nous regroupons dans cette phase toutes les structures venant prendre appui sur les murs MR2031 et MR2075, ainsi que toutes les modifications apportées à ces derniers éléments rattachables à une transformation profonde de l'habitat primitif et la mise en place d'un premier parcellaire. Il est toutefois possible que certains de ces éléments soient contemporains de la phase 1, sans que nous puissions toutefois l'affirmer avec certitude (fig. 54).

À l'est de la parcelle 747 s'élève contre le mur MR2031, une canalisation en pierre composée de blocs de grès taillés en cube et percés au centre (fig. 38). Le côté est de cette dernière est tapissé

2.2.4. Phase 2 : division du bâtiment primitif

2.2.4.1. Description et interprétation



Fig. 46 : Linteau en bois, mur MR2024

de tuiles creuses afin de mieux canaliser l'eau de ruissellement qui alimentait certainement une citerne. Contre la paroi sud de la conduite vient s'appuyer le mur MR2017 limitant à l'est la parcelle 747 (fig. 39).

Plus au sud, d'autres murs viennent diviser l'espace intérieur : Le mur MR2109 séparant les parcelles 129 et 128 est lié à l'aménagement de la porte PR2076 donnant sur l'impasse Paul Bert. Il présente un appareil assez régulier de moellons de grès équarris disposés à plat (fig. 20.3 et 40). Au sud, le parement d'origine est conservé sur une vingtaine d'assises, tandis qu'au nord le parement a été repris au cours de la phase suivante. Deux autres murs situés dans la pièce voûtée 13 sont à rattacher à la phase 2 : le mur MR2111, tout d'abord à peine visible sur une hauteur de deux assises sous le mur MR2112, présente là aussi un appareil régulier (fig. 41). Il en va de même pour le mur MR2110, construit à la perpendiculaire et conservé sur une vingtaine d'assises depuis le sol de la pièce (fig. 42). La porte PR2076, déjà citée, et sa voisine au sud PR2077 permettaient d'accéder, la première au premier étage par un escalier et la seconde, porte boutiquière (?) au rez-de-chaussée. La porte PR2076 est composée de deux piédroits de blocs de grès taillés soutenant un arc en plein cintre



Fig. 47 : Vue depuis l'ouest du grand escalier desservant le premier étage des parcelles 131 et 747

constitué de huit claveaux extradossés. La retombée nord de l'arc est remaniée. N'est conservée de la porte PR2077 que le piédroit nord (fig. 43).

À l'extérieur du bâtiment primitif, vient s'appuyer à la perpendiculaire contre le parement nord du mur MR2031, le mur MR2039 (fig. 44). Ce mur a pu être observé depuis sa jonction avec MR2031 jusqu'à la rue Paul Bert où l'on perçoit



Fig. 48 : Impasse Paul Bert, angle du mur MR2031 pris en tenaille



Fig. 49 : Fenêtre à meneau et traverse FN2126, parcelle 128, partie est

>Fig. 50 : Fenêtres des premier et second étages de la parcelle 128, vue depuis l'est



>>Fig. 51 : Maison de la parcelle 747 (partie est) vue depuis l'est



la chaîne d'angle d'un bâtiment (fig. 45) se développant vers l'ouest avec le mur de façade nord MR2024 sans que nous puissions en déterminer l'emprise, il est probable que le mur MR2036 limitant ainsi à l'ouest la parcelle 131, bien que de facture plus récente a certainement une origine médiévale. Le parement

ouest du mur MR2039, le seul visible à partir du premier jusqu'au dernier étage est de construction assez soignée, avec un appareil assis de moellons équarris de grès gris. Aucune ouverture contemporaine de la construction n'a été relevée : le mur a dû servir dès l'origine de mur mitoyen. En revanche, au nord, une

Fig. 52 : Étages couvrant le grand escalier au XIXe siècle, vue depuis l'ouest





ECHELLE 1/1000

Rez de Chaussée

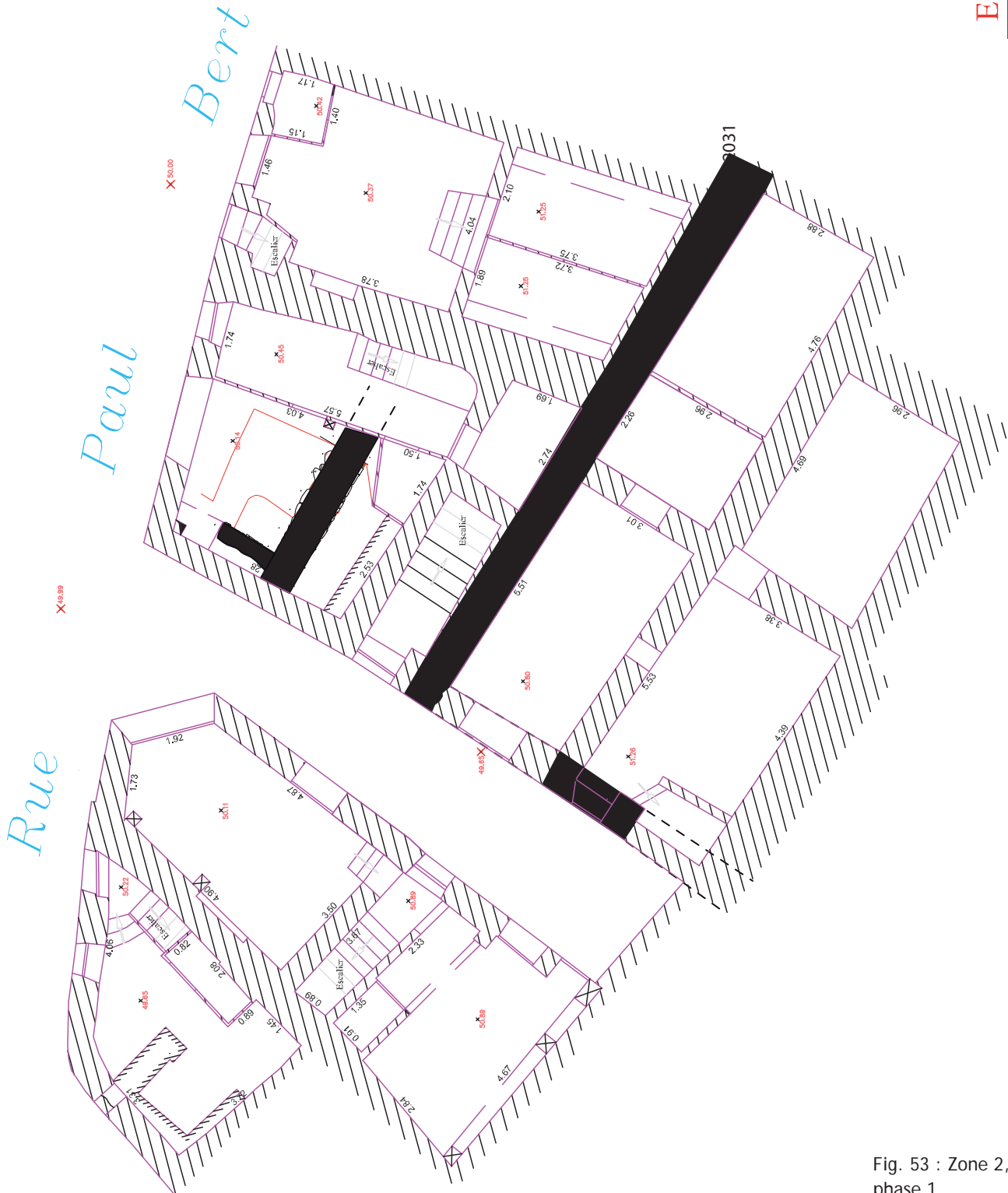


Fig. 53 : Zone 2, phase 1



ECHELLE 1/100

Rez de Chaussée

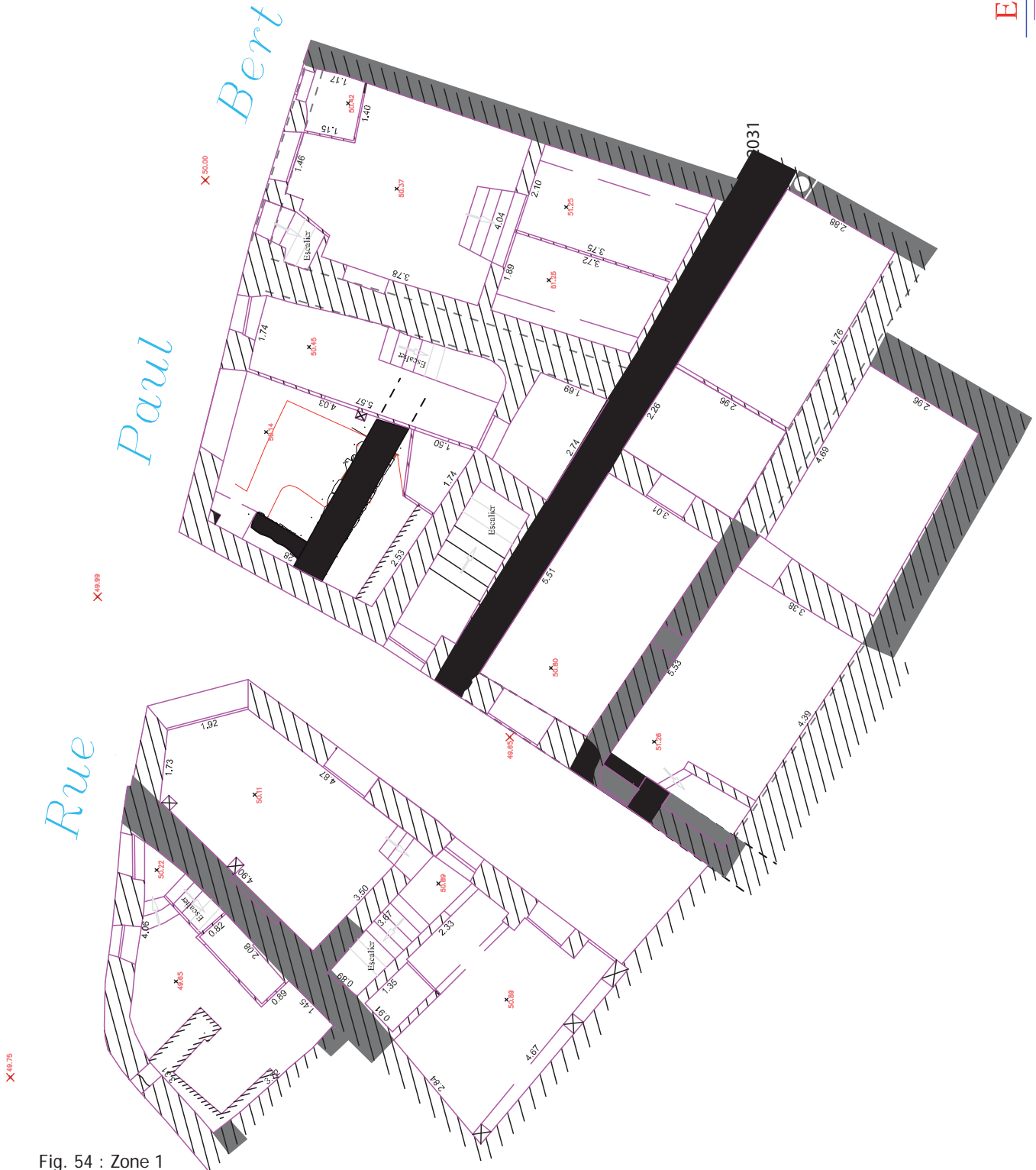


Fig. 54 : Zone 1 et zone 2, phase 2

large ouverture ouvrait sur la rue dont ne subsiste que le linteau monoxyle taillé sur les deux faces visibles (feuilleure ?). La partie ouest de ce linteau est taillée de façon à amorcer un piédroit (fig. 20.2 et 46).

2.2.5. Phase 3 : Les transformations de l'époque Moderne

2.2.5.1. Description et interprétation

Au nord de l'îlot, le mur MR2024 est globalement repris à partir du premier étage. Une nouvelle maison est construite ou reconstruite avec le mur est MR2026, le mur ouest MR2023 et le mur sud MR2025, en même temps que sont percées de nouvelles ouvertures. Un grand escalier composé de 14 marches est construit entre les murs MR2025 et MR2031 permettant d'accéder au premier étage de la maison de la parcelle 131 (fig. 47 et fig. 55). Les marches sont formées de grandes dalles de grès. En haut de l'escalier s'élève une belle porte en pierres de grès taillées (PR2063), coiffée d'un arc en plein cintre constitué de onze claveaux. Des pièces voûtées sont aménagées au rez-de-chaussée des parcelles 131 et 128, certains murs primitifs sont alors épaissis (parcelle 131 : MR2039 et MR2026 ; parcelle 128 : MR2113, le mur opposé MR2112 est construit sur l'arase du mur MR2111).

En façade ouest, le mur MR2075 est percé sur toute sa hauteur depuis la chaîne d'angle le liant avec le mur MR2031 jusqu'au mur interne MR2109 afin de créer un espace ouvert (impasse ou cour) (fig. 48). Plusieurs ouvertures sont alors aménagées ouvrant sur ce nouvel espace : le jour FN2116, la

fenêtre à meneau et traverse maçonnés FN2126 (fig. 49) et la fenêtre simple sous linteau de bois FN2129. La maison de la parcelle 128 se dote en façade de grandes fenêtres au premier et deuxième étage et d'une seconde porte d'entrée précédant un escalier montant au premier étage sans passer par le rez-de-chaussée (fig. 50).

2.2.6. Phase 4 : XIX^e-XX^e siècles

2.2.6.1. Description et interprétation

La principale transformation consiste en la réduction de l'impasse ou cour aménagée lors de la précédente phase, par la construction du mur MR2102, limite est de la parcelle 129 (fig. 56). Le rez-de-chaussée de la parcelle 747 est alors voûté et deux étages construits et rattachés à la parcelle 131 comme le suggère le cadastre de 1828 (fig. 51). Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, une nouvelle maison est élevée sur l'espace ouvert de la parcelle 129 avec trois étages et le percement d'une porte d'entrée au premier étage (PR2101) depuis le grand escalier devenant ainsi commun à deux immeubles, et la création d'une cour intérieure à l'est de la parcelle 128 au-dessus de la pièce voûtée. Enfin, le grand escalier est couvert avec la construction de deux étages excessivement longiformes, entre le mur MR2031 et le mur MR2025, chaque étage étant pourvu d'une fenêtre (fig. 52).

Conclusion

L'opération archéologique menée sur plusieurs parcelles situées au sud de la rue Paul Bert et de part et d'autre de l'impasse Paul Bert a permis d'éclairer nos connaissances sur l'évolution du bâti entre le Moyen Age et l'époque moderne à Trets. Elle a aussi permis la découverte d'un habitat urbain fortifié totalement inconnu. Cela montre, une fois encore, tout l'intérêt de soutenir l'action de l'Etat en prescrivant des opérations d'archéologie préventive sur des zones urbaines anciennes ne présentant au premier abord un grand intérêt architectural. Sans cela, nous aurions perdu définitivement les traces de l'une des maisons fortes de Trets.

Cet ouvrage fossilisé dans le bâti actuel, a marqué le parcellaire de son empreinte. Le caractère orthonormé de l'îlot entre l'ancienne place du Marché, la rue Lemée et la Grande Poujade, au centre de Trets médiéval pourrait en être le témoignage et l'héritage. Le tracé de l'impasse Paul Bert à l'ouest de l'édifice est certainement ancien : il est probable qu'une rue débouchait à l'origine sur la place du marché. Le nord du même édifice a longtemps été bordé par un espace de circulation limité par le mur MR2011, jusqu'à ce que la construction d'une nouvelle maison au XVIIe siècle, venant pendre appui sur l'habitat médiéval, supprime cet espace. L'interprétation que l'on peut donner du mur MR2011 est délicate tant la surface fouillée est limitée. Nous avons toutefois un mur présentant une épaisseur comparable à celle du mur MR2031, ils sont aussi tout deux parfaitement parallèles : MR2011 est-il lié à une construction se développant vers le nord (habitat ?), à

notre habitat fortifié (mur d'enceinte ?) ou plus largement à l'agglomération (mur d'enceinte urbaine ?) ?

Les niveaux de destruction même partiellement bouleversés ont livré un matériel céramique assez homogène qui situerait une occupation de l'espace fouillé entre le Xe et la fin du XIIe siècle. Ces niveaux d'occupation ont également été rencontrés dans un des sondages de la maison dite de la synagogue réalisé lors du diagnostic archéologique (Theriot 2010).

Concernant l'élévation du mur MR2031, le caractère sobre et massif et en même temps soignée de la construction ne présentant, pour ce que nous en connaissons, aucune ouverture en rez-de-chaussée (induisant une activité commerciale par exemple) mais seulement en élévation, pourrait rattacher cette construction à une maison-tour à la fonction uniquement résidentielle dont la construction serait concomitante de l'apparition de la coseigneurie de Trets (fig. 53) dans le courant du XIIe siècle.

Le démantèlement de la maison-tour, appartenant à Béatrice de la Roque en 1337 (Menkès 1971, p. 295 n.53) a pu s'amorcer avec la disparition de la coseigneurie en 1348 au profit du seul Raymond d'Agout. Ainsi le parcellaire actuel fixé à l'intérieur de la maison-tour pourrait dater de la deuxième moitié du XIVe siècle. Au sud notamment, les éléments d'une maison en lanière sont importants : porte sur rue sous arc plein cintre à claveaux, une pièce par étage (deux étages).

La présence de cet édifice de pouvoir, tenue par l'un des coseigneurs de Trest, a engendré une nobiliarisation du quartier, quartier en formation peut-être depuis la

fin du XIIe siècle, en même temps que plusieurs familles juives s'installaient progressivement au cours du XIIIe siècle dans ce que les textes nommeront très vite la *carriera judaica* (1326).

La maison située à l'est de l'impasse Paul Bert pourraient trouver quant-à-elle, son origine dans le courant du XIIIe siècle sans que nous puissions apporter des éléments de datations précis. Il est aussi indéniable que la trame du quartier et donc la maison était bien en place à la fin du siècle au moment de la construction de la grande maison polyvalente dite « synagogue » qui vient border le nord de la rue Paul Bert. Notre maison dont nous n'avons pu observer que la partie nord, est, elle aussi, polyvalente, très ouverte au rez-de-chaussée avec une probable vocation commerciale de ce niveau. Il existait au moins deux étages desservies par un escalier dont la localisation est mal aisé mais dont chaque palier est bien associé à un niveau de plancher.

La découverte de l'un des *fortalicii* est donc d'importance, car l'existence de plusieurs de ces édifices de pouvoir à Trets, attestés par les sources écrites, reste problématique quant à leur localisation précise dans la trame urbaine actuelle. Fred Menkès plaçait le *fortalicium* des Artaud de la Roque Montauban sur de la place du Marché (actuelle place Pailheiret : Menkès 1971, p. 295) ce qui n'est pas impossible mais, nous aurions alors, au regard des données actuelles, un édifice très étendu. La problématique, comme nous pouvons

l'imaginer, reste entière et mériterait certainement d'être approfondie dans les années à venir.

Bibliographie

Bernardi 1995 : BERNARDI (Ph.) - *Métiers du bâtiment et technique de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 1995, 501 p.

Bois, Burgard 2004 : BOIS (M.), BURGARD (Chr.) - Fortifications et châteaux des premières positions défensives aux châteaux de plaisance dans la Drôme. *Histoires de patrimoines*, éd. Créaphis, Paris 2004, 191 p.

Esquieu 1983 : ESQUIEU (Y.) - *Trets, ville médiévale*. Trets : Société d'Etude et de Recherche de la haute vallée de l'Arc, GERHVA.

Garrigou-Grandchamp 2005 : GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.) - Introduction à l'architecture domestique urbaine des XIIe-XIVe siècles dans le Var. *In : Congrès Archéologique de France, 160e session, 2002, Var*. Paris : Société française d'archéologie, Musée des monuments français, 2005, p. 13-63.

Les demeures urbaines patriciennes et aristocratiques (XIIe-XIVe siècles). *Bulletin Monumental*, Tome 160-I, Société Française d'Archéologie, année 2002.

Menkès 1971 : MENKÈS (Fr.) - Une communauté juive en Provence au XIV^e siècle : étude d'un groupe social. *Le Moyen Âge*, 2, 1971, p. 277-303.

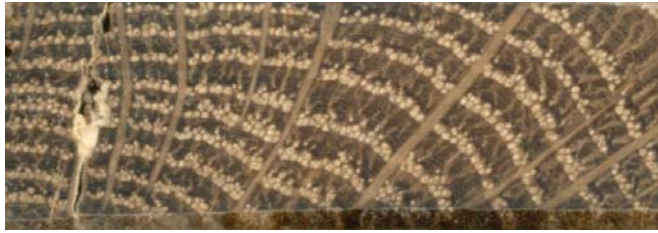
Mesqui 1991 : MESQUI (J.) - Châteaux et enceintes de la France médiévale. 2vol., éd. Picard, Paris 1991.

Thernot 2010 : THERNOT (R.) - *Le bâti médiéval et moderne de la Carriera Judaica de Trets*. Rapport de diagnostic, Inrap Méditerranée, mars 2010, 85 p.

Annexes

ANNEXE I

Analyse dendrochronologique



2012-13

Analyse dendrochronologique du bâti ancien de Trets (13530).

Stéphanie Wicha

(Dr en archéologie environnementale)

Chercheur associé à l'Institut

Méditerranéen de la Biodiversité et

d'Ecologie marine et continentale

(IMBE, UMR CNRS 7263-IRD237).

Tel : 04-13-25-63-50/06-35-46-50-01

Courriel : wichafr@yahoo.fr

SIRET 525 303 582 00015.S

Ce rapport concerne les analyses xylogique et dendrochronologique menées sur les échantillons de bois prélevés dans un îlot d'habitation du vieux centre de Trets (13530), précisément dans l'enceinte médiévale de l'agglomération. Dans ce quartier, une communauté juive est attestée dès le XIII^e siècle. L'étude concerne trois bâtiments regroupés de l'autre côté de la rue Paul Bert et de l'impasse perpendiculaire à cette dernière. Le diagnostic archéologique a relevé plusieurs éléments architecturaux intéressants (porte en arc brisé, escalier, voûte) pouvant être rattachés à la période médiévale. Les carotages ont été réalisés sur tous les éléments de bois visibles et accessibles (poutres, linteaux).

Nous avons procédé au carottage des éléments de bois disponibles dans l'îlot d'habitation étudié. Ces prélèvements ont fait l'objet de détermination de l'essence de bois utilisée (analyse xylogique). Ensuite, ils ont été mesurés dans le cadre de l'analyse dendrochronologique. Nous avons ainsi constitué des chronologies individuelles (par arbre), puis des chronologies moyennes (entre arbres et par essence) que nous avons tenté de dater par le biais de référentiels (chronologies régionales datées). A défaut d'une datation à l'année près, ce qui nous intéresse c'est la recherche des différentes phases de construction.

1-METHODOLOGIE

1-1 Les prélèvements

Sur le terrain, nous avons réalisé des prélèvements par carottage au moyen d'une tarière. Techniquement, pour avoir l'ensemble de la croissance de l'arbre, de l'écorce au coeur, il faut veiller à bien rester dans l'axe des rayons, donc perpendiculaire aux cernes de croissance. Ainsi, face au diamètre visible du tronc, on évalue le centre et on tente de se placer correctement. Dans le cadre de cet échantillonnage, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés. Certaines poutres sont prises dans le mur, il est donc impossible de choisir correctement son axe d'attaque. De plus il faut éviter les nœuds et les clous qui peuvent casser la tarière. Enfin, les poutres sont essentiellement en chêne caducifolié, une essence très dense, donc plus difficile à carotter que d'autres et qui présente souvent un cœur décentré. Les rayons ne sont pas rectilignes et peuvent changer brutalement d'orientation. Il n'est donc pas évident de carotter à l'aveugle, tout en restant bien perpendiculaire aux cernes (exemple 1035), de l'écorce jusqu'au cœur. Il peut également y avoir des déformations, un

double cœur, des cicatrices, des cassures (ex.1027), qui ne sont visibles qu'une fois la carotte collée et ponçée.

Il est donc préférable dans le cas du chêne caducifolié, quand cela est possible, de tronçonner des sections de bois, pour ainsi favoriser le choix de rayons exempts de défauts et pouvoir mesurer au moins trois rayons différents.

Nous avons réalisé deux journées de terrain. A l'issue de la première nous avons pu déterminer le potentiel des poutres échantillonnées. Il s'est avéré, après cette pré-étude, qu'une majorité de poutres ne présentaient pas un nombre de cernes suffisant pour l'analyse dendrochronologique. Effectivement, on considère qu'il faut un minimum de cinquante cernes pour que les résultats statistiques soient fiables. Dans le cas de Trets (à défaut de mieux) nous avons tenté des assemblages pour des séquences de 20 cernes et plus.

1-2 La préparation des échantillons

Les carottes prélevées sont ponçées pour faciliter la lecture des cernes de croissance. Chaque prélèvement fait l'objet d'observations préalables aux mesures : comptage du nombre de cernes, identification de la présence de déformations (départ de branches, cicatrices, émondage...), de cassures, et de la présence ou non d'aubier. Suite à ces premières observations nous avons gardé pour l'analyse dendrochronologique un total de quinze échantillons, avec parfois deux carottes par poutre (A et B). Sur l'ensemble des poutres analysées, treize sont en chêne caducifolié (*Quercus cad.*) et deux sont en sapin 2122 et 2123 (*Abies alba* Mill.). Deux échantillons ont été rejetés 1038 qui était trop abimé et 2123 qui présentait un nombre insuffisant de cernes. Treize échantillons ont été conservés pour être mesurés.

1-3 Les mesures

Les échantillons conservés ont été scannés à haute résolution (1200DPI) puis mesurés avec le logiciel Lignovision (RINNTECH, Inc.), un système d'analyse d'images qui permet une première lecture des rayons avec une détection automatique des cernes. Quand cela était possible, nous avons mesuré deux carottes par échantillon, afin d'éviter les erreurs de

comptage, et vérifier la qualité et le synchronisme des séries de cernes mesurés pour un même arbre.

1-3-1 L'interdatation et la datation

Les séries de largeurs de cernes sont représentées sous forme de graphiques que l'on peut comparer. Les observations des différentes mesures réalisées pour un individu sont comparées mathématiquement et visuellement. Lorsque le bon synchronisme des séries issues d'un même arbre (similitude des variations interannuelles des largeurs de cernes) est vérifié, une moyenne de toutes les séries élémentaires mesurées pour un individu est réalisée. Celle-ci constitue la série individuelle qui est la seule utilisée dans la suite de l'analyse dendrochronologique. Pour le site de Trets, nous avons obtenu un ensemble de treize chronologies individuelles.

Les recherches de synchronisation entre les séries individuelles ont été faites sur le logiciel dendro IV (G.-N. Lambert, Besançon) qui intègre des routines mathématiques spécifiques à la dendrochronologie et notamment plusieurs tests statistiques de synchronisation. Ces tests mathématiques (pourcentage de coïncidence et, coefficient de corrélation associé au test de Student) réalisés sur des données standardisées (transformées en indices) proposent des positions relatives entre chacune des séries ainsi que des corrélations, et leur degré de signification, associés à ces positions. Cependant, ces positions relatives doivent être, impérativement, validées par un examen visuel de la synchronisation entre les séries. Lorsque les courbes ne présentent pas de similitudes, la proposition est rejetée. Quand les positions sont validées, les séries individuelles viennent alimenter une chronologie moyenne. Ensuite, cette dernière pourra être ensuite confrontée pour la datation à des chronologies de références déjà datées de façon absolue.

2- RESULTATS

2-1 Le sapin (*Abies alba* Mill.)

Pour le sapin, seul l'échantillon 2122 a été mesuré. La chronologie individuelle construite à partir de cet échantillon, bien que relativement courte (45 ans) est conservée pour

des datations ultérieures. En effet à ce jour nous n'avons pas de référentiel de sapin disponible pour la région Sud-Est. Nous ne pouvons donc pas tenter de datation.

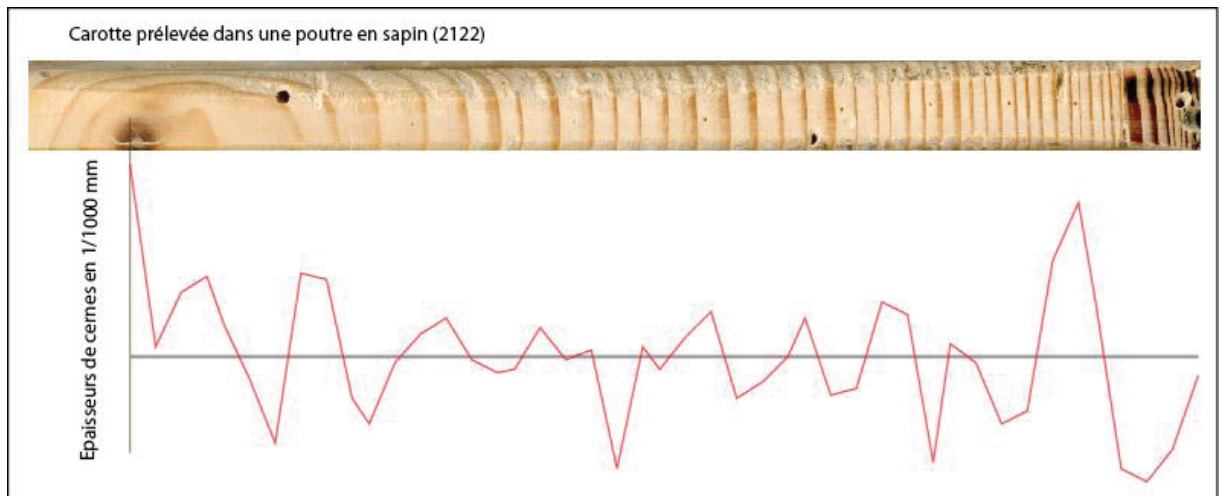


Figure 1 : Une chronologie de sapin 2122 relativement courte, âgée de 45 ans.

2-2 Le chêne caducifolié (*Quercus cad.*)

Bien que l'essentiel des poutres analysées sur ce site soit en chêne caducifolié. Les arbres employés sont jeunes, moins de cinquante cernes en général. Ce qui représente une difficulté majeure pour l'interdatation.

2-2-1 Groupe 1

Afin d'assurer des chronologies moyennes fiables, nous avons fait un assemblage en deux temps. Le groupe 1 correspond à la synchronisation du bois issu de deux poutres 2133 et 2049. L'échantillon Pcave correspond à un autre prélèvement de la poutre 2133. Les chronologies issues de ces trois poutres permettent de construire une moyenne longue de 109 ans (cf. fig.2).

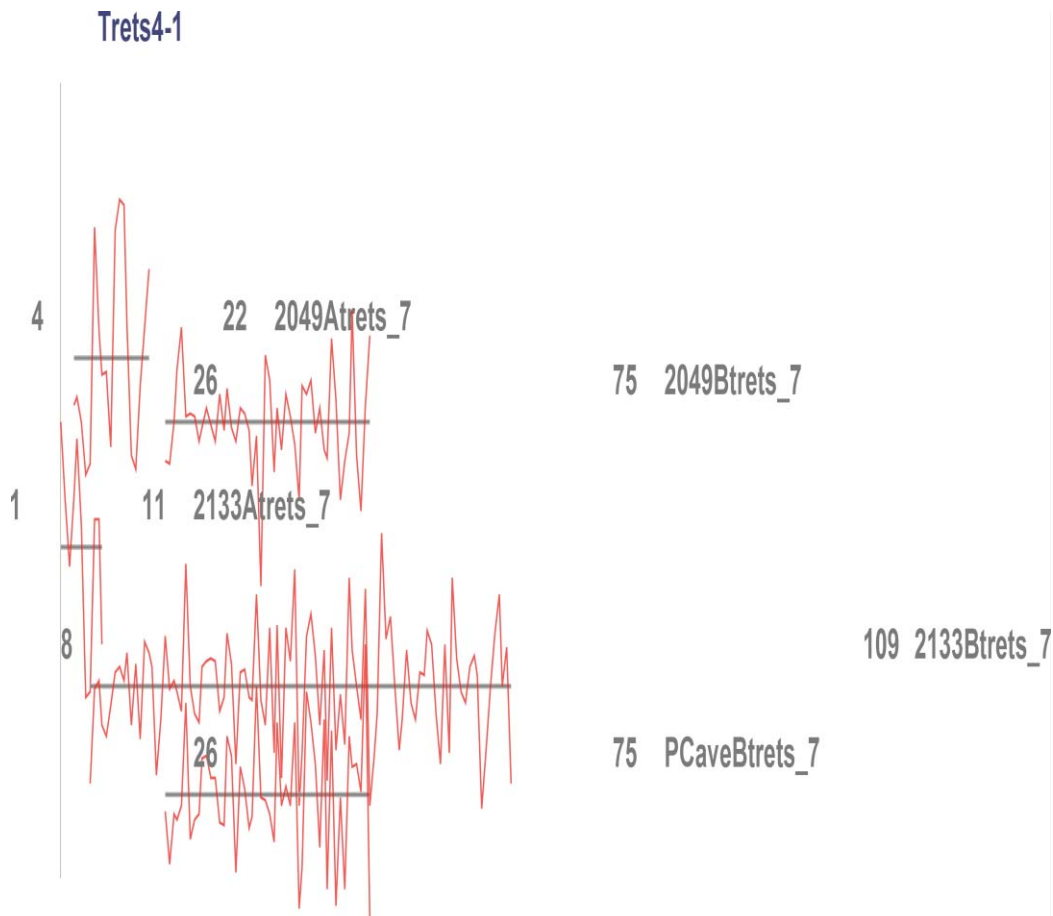


Figure 2 : 2049 et 2133 étaient cassés, j'ai donc assuré deux mesures de part et d'autre de la cassure. 2133 a permis de recalibrer 2049. Et Pcave correspond à un autre échantillon de 2133.



Figure 3 : photographies des carottes 2049 et 2133 (=pcave) dont les croissances se synchronisent.

On observe pour ces prélèvements des croissances similaires qui se caractérisent par des chutes brutales de croissance. Pour 2133, on remarque trois cernes très étroits qui tendent à disparaître et qui témoignent d'un véritable stress chez cet arbre. Difficile d'interpréter ces observations dont les origines peuvent être multiples (compétition entre les arbres, feu ...).

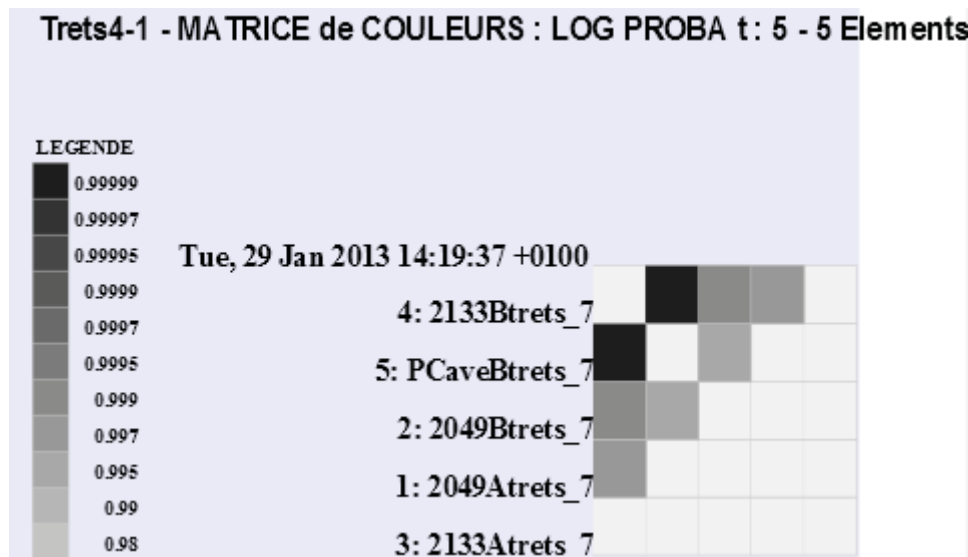


Figure 4 : Matrice de corrélation des individus 2133 (idem que Pcave) et 2049

La figure 4 montre la matrice de corrélation entre les deux individus 2049 et 2133 (=Pcave). Ces corrélations sont calculées sur les données transformées en indice E-Besançon et classées par le test de signification de Student, matrice obtenue avec le logiciel Dendro IV. C'est en fait un damier dans lequel le poids statistique de chaque série est représenté en teinte de noir (valeur très élevée) et de gris (valeur plus faible). On a ici de très bonnes corrélations.

2-2-2 Groupe 1-2

Dans un deuxième temps nous avons tenté un deuxième assemblage en complément du premier. Nous avons ajouté les chronologies individuelles de Pctrets et Poutretrets qui correspondent à une même poutre. Celles-ci corréleront bien avec les premières années de l'échantillon 2049, notamment grâce à une signature climatique, un cerne mince. A propos des phases d'abattage, entre Pctrets, poutretrets et les autres échantillons, il est difficile de les apprécier. En effet, les derniers cernes sont très minces et avec l'équarrissage des poutres, de nombreux cernes ont pu être perdus.

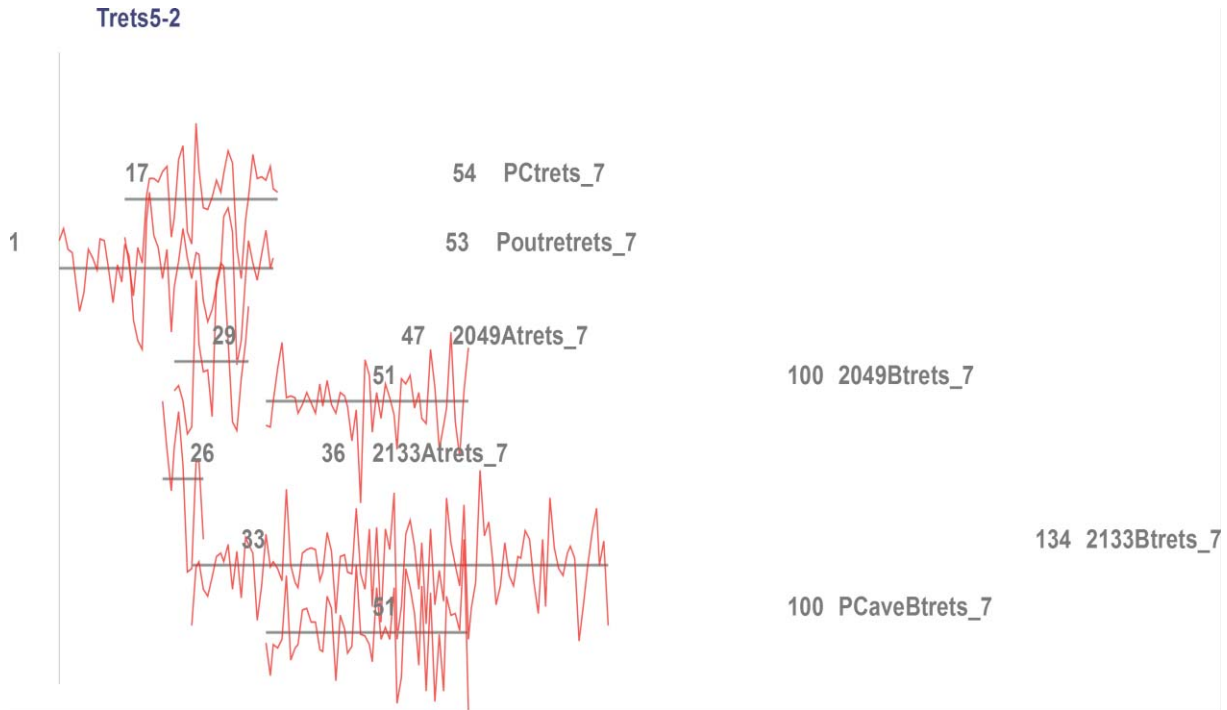


Figure 5 : Corrélations entre les chronologies individuelles de chêne de 2049, 2133 (=pcave) et Pc trets (=poutretrets).

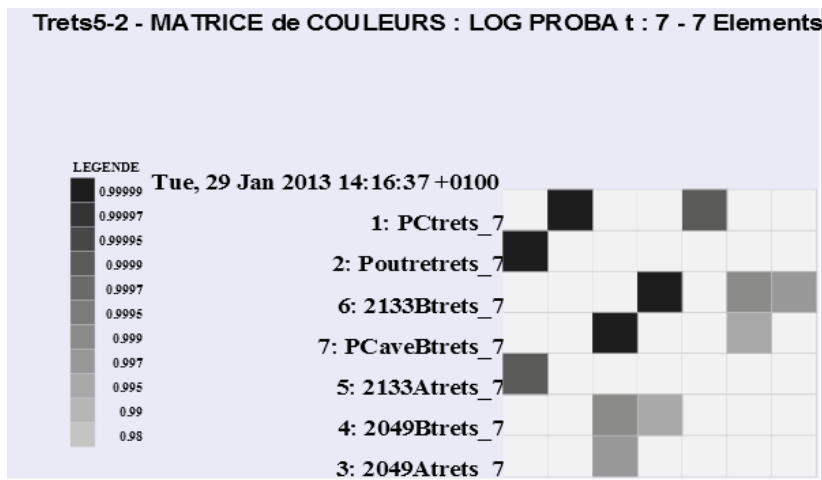


Figure 6 : Matrice de corrélation du groupe 1-2, un très bon seuil de corrélation.

La matrice ci-dessus montre la pertinence d'assemblage de ce sous-groupe, en effet les corrélations restent fortes.

Groupe 2-2-3

Ce groupe est constitué de deux individus (1013 et 1034) qui composent une chronologie moyenne longue de 39 ans. Cette longueur est trop courte pour donner un poids statistique fort à cette moyenne qui permettrait d'obtenir des datations fiables. Mais cette

chronologie relative (non datée) permet de témoigner d'un même lieu de provenance et probablement d'une même phase d'abattage pour ces deux arbres. L'épaisseur moyenne des cernes de ces deux arbres est relativement grande et présente peu de variations interannuelles.

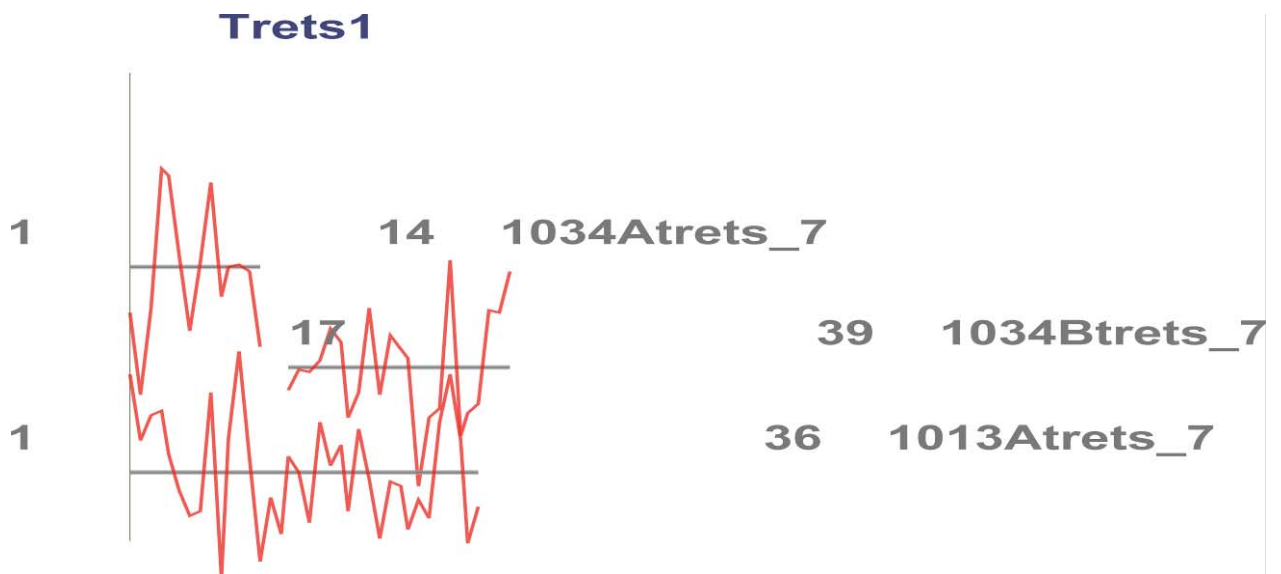


Figure 7 : corrélations entre les chronologies individuelles de 1013 et 1034, avec une phase d'abattage probablement identique.



Figure 8 : Photographies des échantillons 1013 et 1034. 1034 est cassé et nous avons noté l'absence de cernes.

Trois échantillons 1027, 1026 et 1027 n'ont pas pu être assemblés dans une chronologie moyenne ; il s'agit de chronologies individuelles trop courtes, longues de 21 à 28 ans.

2-3 Constitution de chronologies flottantes (datation relative entre séries)

Pour dater ces groupes de Trets grâce à des chronologies de référence, nous avons calculé plusieurs moyennes prenant en compte un nombre variable d'individus en fonction de leur niveau de corrélation. Nous avons, tout d'abord, confronté ces différentes moyennes à un

premier référentiel, la chronologie du chêne pubescent de Cadarache (1595-2008), fourni par l'Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE), Université Aix-Marseille. Cette chronologie est la plus proche géographiquement de notre site. Cependant, aucune corrélation significative n'est apparue entre nos moyennes « Trets » et cette chronologie de référence. Plusieurs raisons peuvent être proposées. Soit ces chronologies locales présentent des signaux propres aux deux sites qui masquent le signal climatique commun régional. On observe effectivement sur Trets des patrons de croissance qui présentent beaucoup de perturbations (chute brutale de croissance, stress important...). Soit le poids de nos chronologies moyennes « Trets » est trop faible. Car ces chronologies sont à la fois courtes et constituées de peu d'individus. Enfin, il est possible que ces échantillons couvrent une période antérieure à celle du référentiel, c'est-à-dire 1595.

Afin d'explorer toutes les possibilités, ces moyennes de Trets ont également été confrontées à d'autres référentiels plus éloignés géographiquement, mais couvrant des périodes plus longues. Ces chronologies de références françaises et étrangères (Bourgogne classic 5, Franche-Comté, Holstein (Allemagne)), ont été mises à notre disposition par G.-N. Lambert du Laboratoire de Chrono-Ecologie de Besançon. Ces référentiels non plus, ne nous ont pas permis de dater ces chronologies. Les chances étaient minces car ils représentent des contextes climatiques océanique et continental alors que la chronologie de Trets se situe en domaine climatique méditerranéen. Les signaux climatiques régionaux sont souvent très différents et les variations interannuelles ne présentent pas (ou très peu) de synchronismes significatifs.

Si les chronologies moyennes de Trets n'ont pu être datées, elles restent cependant très importantes pour la construction d'un référentiel à venir pour la région méditerranéenne. Et, il n'est pas exclu que dans un futur plus ou moins proche nous réussissions à les dater.

3- SYNTHÈSE

A partir des quinze échantillons prélevés dans le quartier médiéval de Trets, nous avons construit trois chronologies moyennes relatives (c.-à-d. non datée). Une réalisée à partir du sapin qui correspond à l'échantillon 2122 et qui est longue de 45 ans. Et deux moyennes qui sont réalisées à partir du chêne caducifolié. Une première, constituée des deux individus 1013 et 1034, qui est trop courte (39 ans) pour une datation fiable. Une seconde construite avec six prélèvements correspondant à trois poutres (*cf.* en vert dans la figure 9, ci-dessous), qui est longue de 134 ans. Le fait que cette dernière ne puisse être datée avec la chronologie locale de référence « Cadarache », suggère que les phases de croissance et d'abattage des poutres de Trets sont probablement antérieures à 1595. Enfin les deux chronologies de chêne ne synchronisant pas non plus ensemble, on peut identifier au moins deux phases de construction distinctes.

Référence	Age	Essence de bois	Type de prélèvement	situation	diamètre	
1013	36 ans	Quercus cad.	carottes x2	poutre extérieure	34 cm	
1026	22 ans	Quercus cad.	carottes x2	1er étage	14 cm	
1027	21 ans	Quercus cad.	carotte	2ème étage	13 cm	
1034	39 ans	Quercus cad.	carottes x2		18 cm	
1035	21 ans	Quercus cad.	carotte	poutre sous-sol	28 cm	
1038	pas exploitable	Quercus cad.	carottes x2	1er étage	?	
2045	28 ans	Quercus cad.	carottes x2	linteau	22 cm	
2049	68 ans	Quercus cad.	carotte		38 cm	
2122	45 ans	<i>Abies alba</i> Mill.	carotte	poutre	23 cm	
2123	20 ans	<i>Abies alba</i> Mill.	section	linteau maison 1er €	18 cm	
2133	2133	113 ans	Quercus cad.	carotte	poutre cave	38 cm
idem	pcave trets	97 ans	Quercus cad.	carotte		38 cm
poutre cave	PC trets	39 ans	Quercus cad.	carotte		26 cm
idem	poutretrets	53 ans	Quercus cad.	carotte		26 cm
idem	P. cave	55 ans	Quercus cad.	carotte		26 cm

Figure 9 : Tableau récapitulatif des échantillons. Les couleurs correspondent aux deux moyennes de chêne. A noter que les diamètres sont évalués en fonction des sections des carottes de bois.

Remerciements

Je remercie G.-N. Lambert du Laboratoire de Chrono-Ecologie de Besançon et Frédéric Guibal de l'Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE), Aix-Marseille pour la mise à disposition des chronologies de référence. Merci également à Antoine Nicault qui a participé au terrain.

Bibliographie

Lambert et alii, 1988 : LAMBERT G.-N. et LAVIER C., PERRIER P. et VINCENOT S. 1988- « Pratique de la Dendrochronologie », Histoire et Mesure, III-3, C.N.R.S. éd. : 279-308.

Lambert 2006 : LAMBERT G.-N. - Dendrochronologie, Histoire et Archéologie, modélisation du temps. Le logiciel Dendron II et le projet Historic Oaks. Habilitation à diriger des recherches, Université de Franche-Comté, Besançon, 2006, 2 vol., 152 p et 206 p.

Rinn 1996 : RINN F. - TSAP Reference Manual. Version 3.0.

PAYETTE S. et FILION L. (dir.), 2010, La dendroécologie, Presses de l'Université de Laval, Québec, 758p.

Annexes

**ANNEXE II
Mobilier**

Etude du mobilier céramique (Zone 2)

US 2002 (sondage 1) (fig.2) :

Production régional : 2 individus

4 fragments de céramique à pâte grise de type pégau dont 3 de panses fines et 1 anse :
production d'Ollières, XIIIe siècle

1 bord à marli à pâte beige à glaçure verte et jaune provenant d'un bassin

Importation :

1 fragment de panse de céramique pisane

US2004 (sondage 1) (fig. 4) :

Production régionale : 22 individus

1 bord à pâte grise de pégau de type B3 a1

2 bords à pâte grise de pégau de type B3 a2

1 fragment de panse à pâte grise portant un décor à la roulette

1 fragment de panse à pâte calcaire

Importation : 4 individus

1 fond de céramique à pâte rouge avec des petites inclusions de grains jaunes à glaçure turquoise, production sicilienne du début du XIIIe siècle

US2005 (sondage 1) (fig. 3) :

Production régionale : 7 individus

3 fragments dont une anse de céramique à pâte grise d'Ollières

2 fragments dont un bord de céramique à pâte rouge

2 fragments dont un bord avec un départ d'anse horizontale : vase à eau à glaçure crème du XVII-XVIIIe siècles.

US2108 : 2 individus (fig. 1)

1 fond de bol à glaçure verte surcuit

1 bord avec un départ d'anse horizontale à pâte beige d'un petit pot à glaçure extérieure verte.

US2031 : 1 individu

1 fragment de fond bombé à pâte grise de pégau, X-XIIe siècles.

Autre mobilier

Le démontage du bouchage de la fenêtre FN2054 a révélé deux fragments de papiers retrouvés pliés dans une poche vide de la maçonnerie. Ces fragments proviennent peut-être d'un registre (notarial ?), ils portent l'un un texte en latin probablement de la deuxième moitié du XVe siècle, l'autre des additions de valeurs numériques en chiffres arabes dont l'écriture paraît plus récente (XVI-XVIIe siècles). Nous pensons que ses éléments ont pu être placés à cet endroit par un rongeur (fig.5).



Fig. 1 : US2108



Fig. 2 : US2002



Fig. 3 : US2005



Fig. 4 : US2004

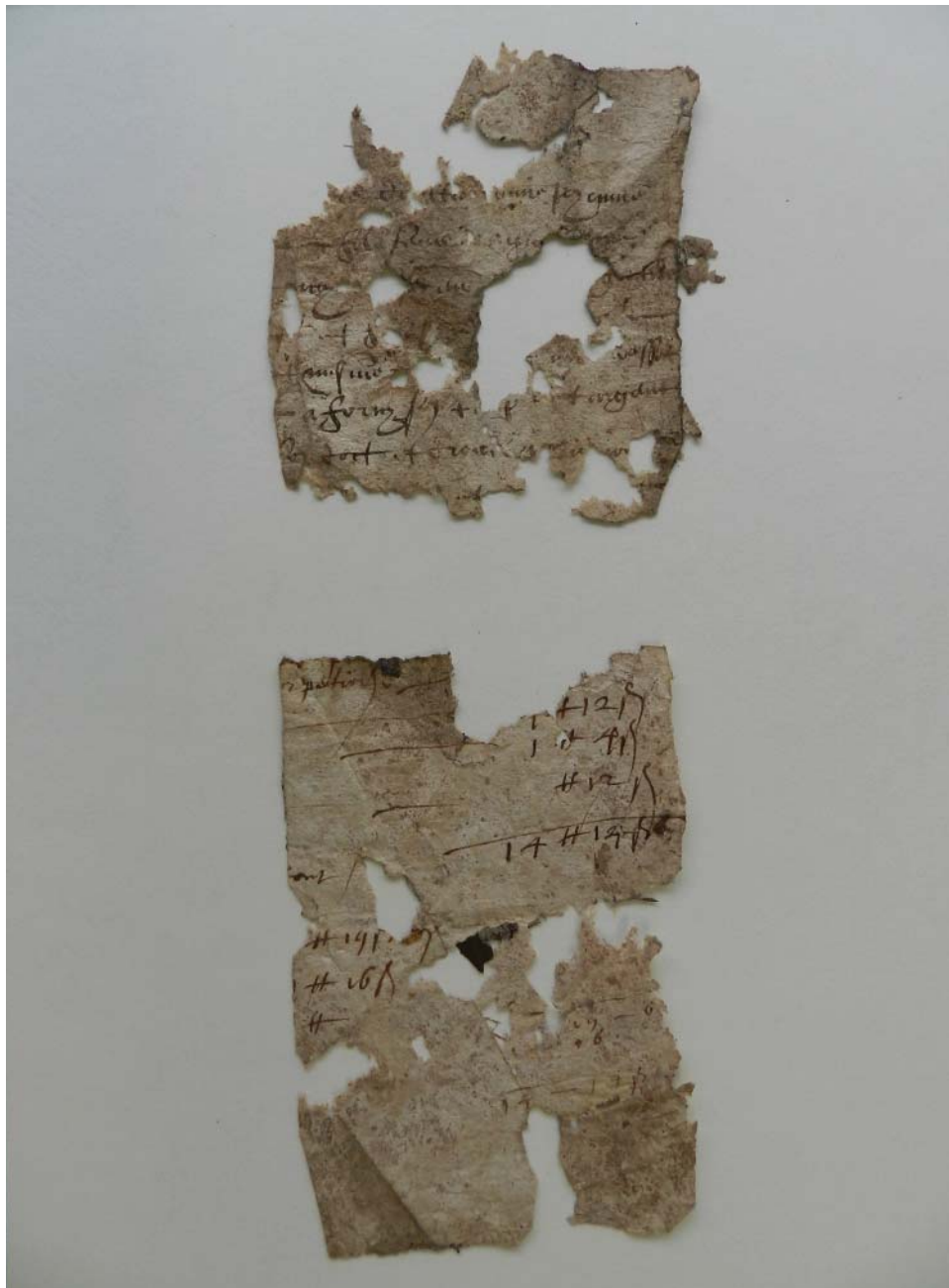
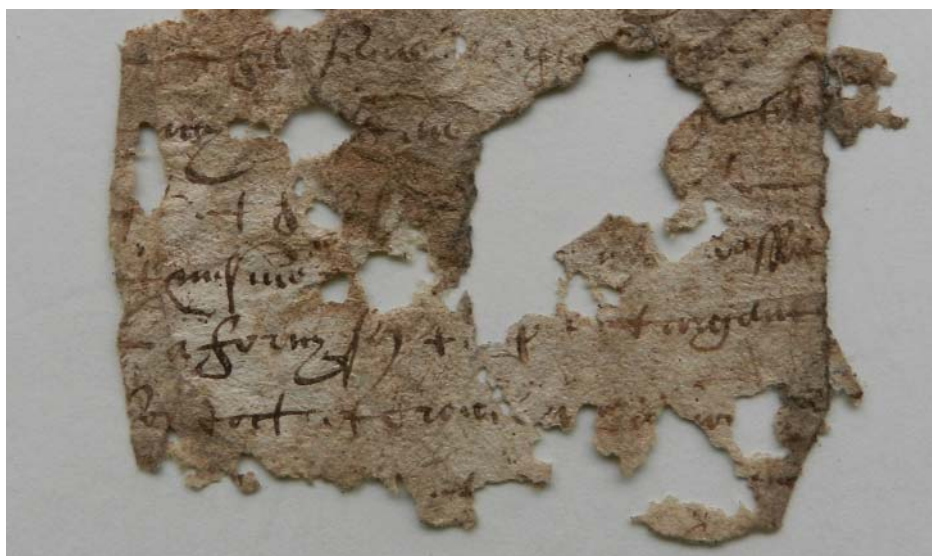


Fig. 5



Annexes

ANNEXE III Inventaire des US

ZONE 1

Us : 1001
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
AutresSecteurs : 14, 25, ..
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Équiv : 1002
Sur : 1005. 1008
Parcelle : 122
Dimensions : long. mini 178 cm, maxi 371 cm haut. mini 94 cm, maxi 225 cm
Position : nord-ouestest
Description : Mur sud s'élevant au-dessus de l'arc 1005 et conservé jusqu'au 4e niveau.. Construction médiévale en liaison avec MR 1002.. Au 2e niveau : 5 trous de boulin. 4 trous aménagés ultérieurement. Au-delà de la 2e assise située au-dessus de l'arc, MR 1001 s'interrompt à 106 cm depuis l'angle sud-est (baie 1019) formant un chaînage d'angle soigné. Au niveau des deux dernières assises il existe un retrait de 13 cm.. Au 3e niveau MR 1001 s'interrompt à 100 cm depuis l'angle sud-est (baie 1023).
Phase : A
Périodes : Bas Moyen-Age
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui
Longueur_max : 3,71
Longueur_min : 1,78
Profondeur : 2,25

Us : 1002
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
AutresSecteurs : 14, 25, ..
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Équiv : 1001. 1005
Parcelle : 122
Dimensions : cf. relevé topo
Position : nord-estouest
Description : Les assises de MR 1002 sont régulières sur les trois premiers niveaux de MSN 1001, au 4e elles deviennent irrégulières. Présence d'un mortier plus rose comprenant des fragments de tuile et de brique dans les fissures du mur (réparations postérieures).. MR 1002 est lié à aux murs MR 1001 et 1005.. A partir de 2e niveau le mur MR 1002 a été sabré horizontalement et verticalement sur toute la hauteur de MSN 1001 (MR 1022).
Phase : A
Périodes : Bas Moyen-Age
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 1003
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
AutresSecteurs : 14, 25, ..
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite

Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Équiv : 1004
Parcelle : 122
Dimensions : cf. relevé topo
Position : est-ouest
Description : Mur de façade nord de la maison MSN 1001 qui est conservé sur trois voire quatre niveaux. Il comportait deux portes au rez-de-chaussée (PR 10.. et 1011) ainsi qu'une fenêtre bouchée au 2e niveau (FN 1017).. Il ne comporte que peu de modifications (parement intérieur) sauf peut-être au niveau 3.
Phase : B
Périodes : Bas Moyen-Age, Moderne
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 1004
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
AutresSecteurs : 14, 25, ..
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Équiv : 1003
Parcelle : 122
Dimensions : cf. relevé topo
Position : nord-estouest
Description : Mur de façade ouest lié au mur MR 1003 par un angle arrondi.. Au 1e niveau se trouve la porte cochère PR 1006 ainsi que le fenestron FN 1009.. Au 2e niveau se trouve la fenêtre FN 1021.. Au 3e niveau se trouve la fenêtre FN 1025.. Au 4e niveau se trouve une dernière fenêtre non nommée.
Phase : B
Périodes : Bas Moyen-Age, Moderne
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 1005
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
AutresSecteurs : 14
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : structure bâtie
Équiv : 1001
Sous : 1008
Parcelle : 122
Dimensions : larg. 300 cm haut. 220 cm
Traces : taille
Position : nord-ouestest
Description : Arc réalisé dans MR 1001 et bouché par l'US 1008.. Est composé de claveaux en calcaire.. La partie ouest de l'arc est actuellement invisible car cachée derrière la banquette en ciment de la cuve localisée dans la partie sud-ouest du secteur 01 (CV 1033).. Les dimensions de l'arc sont de 300 cm (du piédroit est à l'hypothétique piédroit ouest dissimulé derrière la cuve CV 1033) de large sur 220 cm de haut.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1006
Code : trets11
Zone : 1

Secteur : 01
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : piédroit de porte
Équiv : 1013
Sous : 1007
Sur : 1003
Parcelle : 122
Dimensions : haut. 220 cm larg. 300 cm
Position : nord-estouest
Description : Porte cochère réalisée dans le mur MR 1003.. Est surmontée d'un linteau en bois (US 1013) est a été bouchée par l'US 1007.. Dans le bouchage 1008, un fenestron FN 1009 a été réalisé.. Les dimensions de la porte sont de : 220 cm de haut et 300 cm de large.
Périodes : Bas Moyen-Age, Moderne
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 1007
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : bouchage de porte
Sur : 1004. 1006. 1013
Parcelle : 122
Dimensions : larg. 167 cm haut. 205 cm
Position : nord-estouest
Description : Bouchage de la porte PR 1006.. Dimensions : 167 cm de large pour 205 de haut.
Périodes : Bas Moyen-Age, Moderne
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 1008
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sur : 1001. 1005
Parcelle : 122
Dimensions : larg. 300 cm haut. 220 cm
Position : nord-ouestest
Description : Bouchage de l'arc 1005 au moment de la création du rez-de-chaussée de la parcelle 122 (maison actuelle).. Les dimensions du bouchage sont de 300 cm (du piédroit est à l'hypothétique piédroit ouest dissimulé derrière la cuve CV 1033) de large sur 220 cm de haut.
Périodes : Moderne
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 1009
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
Année : 2011

Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Sur : 1007. 1006. 1003
Parcelle : 122
Dimensions : larg. 27 cm haut. 44 cm
Description : Petite fenêtre rectangulaire donnant de la lumière au rez-de-chaussée. A pu être aménagée dès la construction du bouchage de la porte.
Périodes : Moderne
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1010
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : piédroit de porte
Sur : 1003. 1014
Parcelle : 122
Dimensions : larg. 67 cm haut. 151 cm
Position : est-ouest
Description : La porte PR 1010 permet l'accès au premier niveau de la parcelle 122 (MSN 1001).. Elle se trouve sous un arc segmentaire (pierres et maçonnerie).. Elle a été réalisée grâce à la réduction de la porte PR 1014.. Ses dimensions sont de 67 cm de large pour 151 cm de haut.
Périodes : Bas Moyen-Age
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1011
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : piédroit de porte
Sur : 1003
Parcelle : 122
Dimensions : larg. 92 cm haut. 183 cm
Description : La porte PR 1011 est une porte simple sous arc segmentaire et est est l'accès principal à l'immeuble (MSN 1001).. Ses dimensions sont de 92 cm de large pour 183 cm de haut.
Périodes : Bas Moyen-Age
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1012
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 01
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : positive
Catégorie : niveau actuel
Parcelle : 122
Texture : ciment
Structure : très compacte
Couleur : gris
Description : Surface bétonnée recouvrant tout le premier niveau.
Périodes : Actuel
Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 1013

Code : trets11

Zone : 1

Secteur : 01

Année : 2011

Ensemble : MSN1001

Genre : construite

Catégorie : porte

Type : linteau de porte en bois

Équiv : 1006

Sous : 1007. 1009

Sur : 1004

Parcelle : 122

Dimensions : long. 236 cm larg. 25 cm haut. mini 24 cm, maxi 25 cm

Position : nord-estouest

Description : Linteau en bois de la porte PR 1006.. Dimensions : longueur de 236 cm, largeur de 25 cm et hauteur comprise entre 24 et 25 cm.

Périodes : Bas Moyen-Age

Auteurs : GT

Prélèvements : oui

Encours : oui

Us : 1014

Code : trets11

Zone : 1

Secteur : 01

Année : 2011

Ensemble : MSN1001

Genre : construite

Catégorie : porte

Type : piédroit de porte

Équiv : 1003

Sous : 1010

Parcelle : 122

Dimensions : larg. 100 cm haut. 148 cm

Description : Porte dont on a conservé uniquement les deux piédroits. Elle a été remplacée par PR 1010, en résulte la destruction d'une partie du piédroit est et du linteau.. Ses dimensions, pour les parties conservées sont de : 100 cm de large pour 148 de haut.

Périodes : Bas Moyen-Age

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 1015

Code : trets11

Zone : 1

Secteur : 01

Année : 2011

Ensemble : MSN1001

Genre : construite

Catégorie : porte

Type : piédroit de porte

Équiv : 1002

Sous : 1016. 1022

Parcelle : 122

Dimensions : CF. relevé pierre à pierre

Position : nord-estouest

Description : Porte cochère aménagée durant la même phase de construction que MR 1002. Elle permettait l'accès entre les parcelles 122 et 123. S'est une large baie ayant une hauteur de 192 cm, elle est surmontée d'un puissant linteau en bois de section cassé bien taillé (surface plane vers l'extérieur). Une autre poutre plus brute surmonte la baie à l'intérieur (secteur 01 et 14).

Périodes : Bas Moyen-Age

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 1016

Code : trets11

Zone : 1

Secteur : 01

Année : 2011

Ensemble : MSN1001

Genre : construite

Catégorie : porte

Type : bouchage de porte

Équiv : 1022 ?

Sur : 1002. 1015

Parcelle : 122

Dimensions : cf. relevé pierre à pierre

Description : Bouchage de la porte cochère PR 1015 divisant l'espace originel et créant les deux parcelles actuelles 122 et 123.

Périodes : Bas Moyen-Age

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 1017

Code : trets11

Zone : 1

Secteur : 14

AutresSecteurs : 25

Année : 2011

Ensemble : MSN1001

Genre : construite

Catégorie : fenêtre

Type : montant dormant de fenêtre

Équiv : 1003

Sous : 1028. 1018

Parcelle : 122

Position : nord-sud

Description : Fenêtre surmontée d'un linteau en bois aménagé au nord du secteur 15. Elle semble contemporaine de la première phase de MR 1003, époque à laquelle elle atteint une hauteur supérieure à 220 cm et une largeur d'ouverture de 97 cm environ. Elle s'étend sur les niveaux 2 et 3 de la maison actuelle et a été bouchée à une période indéterminée.. Le linteau en bois n'est pas entièrement visible car son extrémité nord est cachée par l'escalier desservant le niveau 4 de la maison. Son extrémité sud en revanche se termine en bisot (possibilité qu'il s'agisse d'un élément réemployé).. Le linteau mesure 180 cm de long pour 9 cm de haut.

Périodes : Bas Moyen-Age, Moderne

Encours : oui

Us : 1018

Code : trets11

Zone : 1

Secteur : 14

Année : 2011

Ensemble : MSN1001

Genre : construite

Catégorie : fenêtre

Type : montant dormant de fenêtre

Sur : 1003. 1017

Parcelle : 122

Orientation : nord>sud

Dimensions : larg. 90 cm haut.188 cm prof. 30 cm

Position : nord-sud

Description : Fenêtre surmontée d'un arc segmentaire ouverte au nord-ouest du secteur 14 dans MR 1003. Elle succède à une ouverture plus ancienne (FN 1017) dont elle récupère les piédroits : sa mise en oeuvre a nécessité l'arrachement de l'allège de FN 1017 et la création d'un arc segmentaire réalisé en briques (dont les dimensions sont de 14 x 22 x 4 cm et 10 x 24 x 2 cm). Ce dernier est surmonté (et soulagé) par un linteau de bois dont les dimensions sont de 112 cm de long par 8 de haut.. L'arc segmentaire est

composé de 20 claveaux.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1019
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 14
AutresSecteurs : 25
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : piédroit droit de fenêtre
Équiv : 1001
Sur : 1001. 1002
Parcelle : 122

Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : larg. mini 104 cm, maxi 114 cm haut. mini 210 cm, maxi 215 cm
Position : nord-ouestest

Description : Baie réalisée dans MR 1001. Elle débute à une dizaine de centimètres du sol du 2e niveau et se poursuit jusqu'au 3e niveau.. On peut constaer deux phases de bouchage.. Seul le piédroit ouest est visible.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1020
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 14
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sous : 1029
Sur : 1019. 1001
Parcelle : 122

Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : larg. mini 104 cm, maxi 114 cm haut. mini 170 cm, maxi 179 cm

Description : Bouchage en pierre de la partie inférieure de la fenêtre FN1019 localisé dans le secteur 14

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1021
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 14
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 1004
Parcelle : 122

Orientation : sud-ouest>nord-est
Dimensions : haut. 135 cm larg. (maxi 170 cm ?) 90 cm prof. 27 cm

Description : Fenêtre ouverte dans la partie ouest du secteur 14 dans MR 1004. Actuellement il semble s'agir d'un rétrécissement d'une ancienne baie beaucoup plus large (qui aujourd'hui formerait un placard et une fenêtre séparés par une fine cloison, le tout mesurant 170 cm de large).

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1022
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 14
AutresSecteurs : 25, ..
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur en appareil incertain

Sur : 1015. 1002
Parcelle : 122, 123
Orientation : sud-ouest>nord-est
Dimensions : cf. relevé topo
Description : MR1022 a été réalisé en retrait de 1002 créant un décrochement sur le plan horizontal et vertical. Il se situe au-dessus de la porte PR1015 et se poursuit sur toute la hauteur de l'habitation actuelle.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1023
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 25
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : piédroit droit de fenêtre
Équiv : 1001

Sur : 1019
Parcelle : 122
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : larg. mini 93 cm, maxi 100 cm haut. mini 188 cm, maxi 193 cm
Description : Fenêtre (baie ?) réalisée dans MR1001. Elle se trouve dans l'alignement de la fenêtre FN1019, plus précisément au-dessus de cette dernière. Elles sont séparées par 2 assises de MR1001.. . FN1023 débute au 3e niveau et s'achève au 4e niveau de l'habitation actuelle. Elle est constituée d'une seule phase de bouchage. Cette fenêtre est plus étroite que FN1019. Seul le piédroit ouest est visible.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1024
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 25
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sur : 1023

Parcelle : 122
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : larg. mini 93 cm, maxi 100 cm haut. mini 188 cm, maxi 193 cm

Description : Bouchage en pierre de FN1023.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1025
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 25
Année : 2011
Ensemble : MSN1001

Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 1004
Parcelle : 122
Orientation : sud-ouest>nord-est
Dimensions : larg. 56 cm haut. 122 cm prof. 21 cm
Description : Fenêtre rectangulaire ouverte à l'ouest du secteur 25 dans MR1004. . Peut-être s'agit-il du rétraiçissement d'une baie plus ancienne et plus large (mesurant 128 cm de large au lieu des 56 actuels) mais cette hypothèse ne peut être vérifiée que par l'analyse du parement extérieur de MR1004.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1026
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 25
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Équiv : 1019
Sous : 1023
Sur : 1029. 1020. 1019. 1002. 1001
Parcelle : 122
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : long. 134 cm haut.11 cm
Description : Linteau monoxyle de la fenêtre FN1019.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1027
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : ..
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Équiv : 1023
Sur : 1024. 1023. 1002. 1001
Parcelle : 122
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : long. 112 cm haut. 13 cm
Description : Linteau monoxyle de FN 1023 situé au 4e niveau de l'habitation actuelle.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1028
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 25
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Sur : 1018. 1017. 1003
Parcelle : 122
Orientation : est>ouest
Dimensions : long. 180 cm haut. 9 cm
Description : Linteau monoxyle de FN1017.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1029
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 14
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sur : 1020. 1019. 1001
Parcelle : 122
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : larg. mini 80 cm, maxi 104 haut. 63 cm
Description : Bouchage de pierre supérieur de FN1019
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1030
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 25
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : bouchage de mur en pierres liées au mortier
Sur : 1001
Parcelle : 122
Orientation : nord-ouest>sud-est
Description : Remontage irrégulier du parement de MR1001.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1031
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 2
Année : 2011
Ensemble : MSN1031
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur en appareil incertain
Parcelle : 123
Orientation : sud-ouest>nord-est
Dimensions : cf plan
Description : Elévation de mur en pierres liées au mortier constituant la limite orientale du secteur 2. Sa mise en oeuvre comporte un appareil irrégulier de moellons en grès grossièrement équarris.. Les moellons présentent des dimensions petites et moyennes sauf dans les deux/trois premières assises, où ont été employés des blocs quadrangulaires qui peuvent atteindre des dimensions de 65 x 15 cm et qui sont disposés en assises plus régulières avec des joints assez fins.. Dans l'élévation, les joints sont plus épais (3 à 5 cm en moyenne).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1032
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 2
Année : 2011
Ensemble : MSN1031
Genre : construite
Catégorie : mur
Parcelle : 123
Orientation : nord-ouest>sud-est
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1033
Code : trets11
Zone : 1
Secteur : 1
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : cuve
Type : cuve en béton
Sur : 1012. 1005. 1004
Parcelle : 122
Description : Cuve du XIXe siècle.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 1034
Code : trets11
Zone : 1
Année : 2011
Ensemble : MSN1001
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : linteau de porte en bois
Sur : 1014
Description : Linteau monoxyle de PR1014.
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 1035
Code : trets11
Zone : 1
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : plancher
Type : poutre de plancher
Description : Poutre du plancher du 2e niveau.
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

ZONE 2

Us : 2001
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive
Catégorie : couche de construction
Type : couche de béton
Sur : 2002
Parcelle : 130
Structure : très compacte
Couleur : gris
Description : Sol couvrant la totalité du secteur 4. Sol de circulation/travail.. Il s'agit du dernier sol de travail de la forge fait en ciment et en gravier, le tout est assez friable/très abîmé.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2002
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : sol d'habitat
Type : sol chaulé
Sous : 2001
Sur : 2003
Parcelle : 130
Texture : chaux, sable
Structure : compacte
Couleur : gris, clair
Inclusions : chaux
Description : Sol chaulé présent sur l'ensemble de la surface du sondage... Premier sol chaulé couvrant
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2003
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de terre
Type : couche de terre indifférenciée
Sous : 2002
Sur : 2004
Parcelle : 130
Texture : argile
Structure : peu compacte
Couleur : gris, verdâtre
Inclusions : charbons, plastiques
Risques : certains
Description : Sol présent sur l'ensemble du sondage. Il s'agit de la couche de terre préparant la couche de chaux (SL 2002).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2004
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001

Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai hétérogène
Sous : 2003. 2002. 2001
Parcelle : 130
Texture : hétérogène, limon argileux
Couleur : brun, foncé
Inclusions : blocs, cailloutis, tuiles
Description : Remblai de destruction (?) présent sur l'ensemble du sondage.
Auteurs : GT
Mobilier : oui
Encours : oui

Us : 2005
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : fosse
Type : comblement de fosse avec de la terre
Sur : 2006
Parcelle : 130
Description : Comblement de fosse situé à l'aplomb du mur situé à l'angle nord-ouest du secteur 4.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2006
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : fosse
Type : creusement de fosse
Parcelle : 130
Description : Creusement de fosse situé à l'aplomb du mur situé à l'angle nord-ouest du secteur 4.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2007
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Parcelle : 130
Description : Effondrement du mur MR 2008.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2008
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur en appareil incertain
Parcelle : 130
Orientation : nord-est>sud-ouest
Dimensions : long. 131 cm larg. 40 cm haut. mini 40 cm, maxi 50 cm
Description : Le seul parement visible de ce mur est le parement

est. Le parement ouest se trouve sous le mur actuel de la pièce (MR2023).. . Le liant est en terre argileuse et est composé de rares nodules de chaux.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2009
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction hétérogène
Sous : 2004. 2003
Sur : 2007. 2011
Parcelle : 130
Texture : limon argileux
Structure : peu compacte
Couleur : brun, moyen
Inclusions : blocs, charbons
Description : Niveau d'écroulement (damé ?) composé de cailloux et de moellons.
Auteurs : GT
Mobilier : oui
Encours : oui

Us : 2010
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Sous : 2002. 2004
Sur : 2015
Parcelle : 130
Dimensions : long. 80 cm larg. 70 cm épais.15 cm
Texture : limon argileux
Structure : meuble
Couleur : brun, moyen
Inclusions : blocs, charbons, mortier
Description : Niveau d'écroulement damé composé de blocs et de terre argileuse.. . Couche de limon très argileux de couleur brun clair mélangée à des blocs centimétriques et à une quantité importante de mortier. Sa surface semble avoir été damée (création d'un niveau de circulation ?).. . Fouillée uniquement dans l'angle sud-ouest de la pièce afin de vérifier son épaisseur et sa composition, elle n'a pas livré de mobilier à l'exception d'une discrète quantité d'ossements animaux.
Auteurs : GT
Mobilier : oui
Encours : oui

Us : 2011
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur en appareil rectangulaire
Sous : 2007. 2010. 2015
Parcelle : 130
Orientation : est>ouest
Dimensions : long. 355 cm larg. mini 70 cm, maxi 90 cm haut. mini 5 cm, maxi 41 cm
Description : Elévation de mur orientée est-ouest située au sud du secteur 4.. . En majorité les moellons sont équarris et munis d'une

face plane. Leurs dimensions sont irrégulières, certains sont taillés sur leurs 4 faces.. . La dimension des moellons disposés à plat va de 42x28x23 cm à 15x22x16 cm.. . Ceux disposés de champ font en moyenne 30x13x20 cm.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2012
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : sol d'habitat
Type : sol chaulé
Sous : 2002. 2004
Sur : 2016
Parcelle : 130
Structure : très compacte
Couleur : blanc
Inclusions : charbons
Description : Couche de chaux réalisée dans l'US 2007.. . Elle vient buter contre les mur MR 2008 et 2011. Dans l'US 2012 se trouve un trou de poteau (PO 2017). L'US 2012 est postérieure à celui-ci (nulle trace de chaux au fond de ce dernier).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2013
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : fosse
Type : comblement de fosse
Sous : 2004
Sur : 2005
Parcelle : 130
Description : Comblement de fosse situé à l'angle entre MR 2008 et 2011.
Auteurs : GT
Mobilier : oui
Encours : oui

Us : 2014
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : fosse
Type : creusement de fosse
Sous : 2013
Sur : 2005 (?)
Parcelle : 130
Description : Creusement de fosse identifié dans l'angle entre MR 2008 et 2011.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2015
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001

Genre : positive-négative
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction hétérogène
Équiv : 2016 (?)
Sous : 2010
Parcelle : 130
Texture : argile, blocs
Inclusions : blocs
Description : Couche de destruction non fouillée. Le niveau d'arrêt de la fouille a été placé dans le secteur 4 est marqué par cette US. Il a été identifié en surface comme étant sous la couche 2010... Il se distingue par la présence de moellons taillés disposés à plat (signe de la destruction de MR 2011) pris dans du limon très argileux contenant de petits blocs centimétriques comme dans l'US 2010.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2016
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction
Équiv : 2015
Sous : 2012
Parcelle : 130
Description : Couche de destruction non fouillée située au nord du mur MR 2011 et peut-être équivalente à l'US 2015.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2017
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : trou
Type : creusement de trou
Sous : 2005. 2018
Parcelle : 130
Description : Trou de poteau (?) situé dans l'angle nord-ouest de la fosse FS 2005. Le trou de poteau PO 2017 a été réalisé dans l'US 2005 et a été comblé par l'US 2018.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2018
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : positive-négative
Catégorie : trou
Type : comblement de trou
Sous : 2005
Sur : 2017
Parcelle : 130
Texture : argile
Structure : meuble
Couleur : brun, moyen
Description : Comblement du trou de poteau PO 2017.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2019
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : SDP2001
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse
Sous : 2012. 2009. 2007
Description : Creusement de fosse à chaux... Il s'agit d'une fosse grossièrement rectangulaire creusée dans le remblais 2007 et le niveau 2009 réalisée pour la préparation du mortier (US 2012).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2020
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 19
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sous : 2021
Sur : 2063
Parcelle : 131
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : long. 352 cm haut. 225 cm épais. 8 cm
Description : Mur à pan de bois situé au sud du secteur 19. Il vient contre la porte PR 2063.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2021
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 19
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : enduit
Type : enduit indifférencié
Sur : 2022
Parcelle : 131
Description : Enduit mural recouvrant le mur MR 2020. Il est composé de béton gris mélangé à du sable, étalé probablement en deux couches superposées sur une épaisseur de 1 à 3 cm (suivant les irrégularités de la cloison).
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 2022
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 19
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : enduit
Type : enduit indifférencié
Sous : 2021
Sur : 2020
Parcelle : 131
Description : Enduit mural constituant la première couche étalée sur la face nord de la cloison à pans de bois MR 2020. Il se compose d'une base de chaux presque pure qui lui confère sa couleur blanche à laquelle a été mélangé du sable de diamètre

millimétrique.
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 2023
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
AutresSecteurs : 17a, 17b, 33
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur en appareil incertain
Équiv : 2024, 2025
Sur : 2008

Parcelle : 130
Orientation : nord-est>sud-ouest
Description : Elévation de mur.. Chaînage d'angle en blocs de grès taillés. La hauteur des assises oscille entre 19 et 25 cm.. Le mortier liant les blocs est composé de chaux, de sable, de gravier.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2024
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
AutresSecteurs : 17a, 17c, 33
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sous : 2027, 2028, 2033, 2034
Parcelle : 130
Orientation : est>ouest
Description : Mur de façade nord de la parcelle 130.. MR 2024 est composé, sur toute sa hauteur de 4 ouvertures, 2 au premier niveau, 1 au deuxième niveau et 1 au troisième niveau.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2025
Code : trets11
Zone : 2
AutresSecteurs : 17c, 17d, 33
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Équiv : 2023
Parcelle : 130
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : long. +/- 10 m haut. sup. à 7 m
Description : Construction conservée jusqu'au toit et semblable au mur MR 2026 (contemporains ?) et limitant au nord le grand escalier (US 2064).. Le mortier de ce mur est identique à celui de MR 2026, il s'agit d'un mortier de chaux comprenant du sable et du gravier.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2026
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 5
AutresSecteurs : 8, 17b, 17d, 33
Année : 2011

Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sous : 2030
Sur : 2031
Parcelle : 130
Orientation : nord-est>sud-ouest
Description : Mur maître séparant les parcelles 130 et 131 et perpendiculaire aux murs MR 2031 et MR 2034.. Sa construction est assez irrégulière et antérieure (de peu ?) à la construction du grand escalier 2064 et du mur 2024 auquel il n'est pas lié. . Une pièce de bois se trouve dans la maçonnerie au rez-de-chaussée et au deuxième étage dans l'angle nord-ouest. Les deux pièces de bois ont été prélevées. Le parement ouest a été mis à nu au rez-de-chaussée et le parement est au rez-de-chaussée et au deuxième étage.
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 2027
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sur : 2024
Parcelle : 130
Dimensions : larg. 195 cm haut. 205 cm
Description : PR 2027 correspond à la porte du garage de la parcelle 130 placée sur la façade nord de cette dernière (MR 2024) et donne accès au secteur 4 (lieu du sondage).. Le piédroit est semble être en place tandis que le piédroit ouest paraît avoir été remanié afin de procéder à un élargissement de la porte. On peut toutefois noter que la partie ouest révèle la présence d'un linteau en bois recouvert par du ciment.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2028
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 5
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sur : 2024
Parcelle : 130
Dimensions : larg. 94 cm haut. 255 cm
Description : Porte principale de la parcelle 130 donnant accès au secteur 5 et à l'escalier menant au deuxième niveau.. Les éléments de construction de la base du piédroit est sont de meilleure facture que ceux de la partie haute (blocs plus gros et disposés plus régulièrement).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2029
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 4
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite

Équiv : 2026

Parcelle : 130

Dimensions : long. 175 cm haut. 50 cm

Description : Arc de décharge situé dans le mur MR 2025.. La largeur des claveaux oscille entre 7 et 18 cm, leur hauteur entre 21 et 30 cm. Ils sont liés par un mortier de chaux, de sable et de gravier de couleur beige.

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2030

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 8

Année : 2011

Ensemble : MSN2023

Genre : construite

Catégorie : voûte

Équiv : 2032

Dimensions : long. 270 cm haut. 240 cm

Description : Voûte retombant à l'est sur MR 2026 et à l'ouest sur MR 2032 et construit pour la circonstance. Elle vient s'appuyer contre MR 2031. Il s'agit d'une voûte soutenant le grand escalier (2064

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2031

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 8

AutresSecteurs : 9, 20, 22, 24, 28, 29, 30

Année : 2011

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : élévation de mur

Parcelle : 129, 131

Orientation : nord-ouest>sud-est

Dimensions : long. sup. à 12 m haut. sup. à 7 m

Description : Grand mur d'origine médiévale (XIème-XIIème).

Visible à partir de plusieurs secteurs et sur plusieurs niveaux. Dans le secteur 8 présence de trois trous de boulins peut-être provenant de la construction. Appareil régulier de moellons équarris mais pas taillé comme ceux visibles aux niveaux supérieurs.. Au premier niveau (secteur 8) la hauteur des assises oscille entre 12 dans la partie basse et 8 à 10 cm dans la partie haute. L'extrémité occidentale de MR 2031 est visible entre les murs 2068 et 2070 qui l'enserrent. Cette extrémité présente un alignement de gros blocs (10 assises visibles qui ont une hauteur d'environ 28 cm) qui est le chaînage d'angle de l'édifice en très mauvais état de conservation.. Au deuxième niveau (secteur 9) les assises de la partie basse sont réglées et ont une hauteur moyenne de 14 cm, celle de la partie haute varie entre 12 et 18 cm et présente un appareil assisé. Ici les éléments de chant sont disposés parfois pour compléter l'appareil.. Au troisième niveau (secteur 20) après une dizaine d'assises similaires à celle de la partie haute du deuxième niveau on observe la mise en oeuvre d'un appareil composé de moellons taillés posés de chant et dessinant des assises de 19 à 20 cm de haut.. Au quatrième niveau (secteur 28) on observe principalement autour de la fenêtre sous linteau en bâtière le recours à un appareil régulier comportant des moellons taillés proches de ceux utilisés au niveau 3 mais posés à plat et comportant des assises dont la hauteur moyenne se situe autour de 18 cm. Les rares assises plus fines (10 cm) ou plus hautes (22 cm) semblent être destinées à régulariser la maçonnerie.

Interprétation : u

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2032

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 8

Année : 2011

Ensemble : MSN2023

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : élévation de mur

Équiv : 2030

Sur : 2031

Parcelle : 130

Dimensions : long. 200 cm haut. 170 cm

Description : Mur de retombée de voûte ?. L'extrémité nord du mur est chaînée avec des blocs de grès taillés.. Les trois premières assises utilisent de plus gros moellons que sur le reste de l'élévation (environ 30 x 17 cm).. Le mortier comprend de petits nodules de chaux.. Ce mur est lié à la construction de voûte VT 2030 soutenant le grand escalier 2064. Nous ne savons pas comment a été traitée l'extrémité nord de la voûte (pierre de taille de grès comme pour la retombée ?).. Le secteur 8 a toujours été accessible.

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2033

Code : trets11

Zone : 2

Année : 2011

Ensemble : MSN2023

Genre : construite

Catégorie : fenêtre

Type : montant dormant de fenêtre

Sur : 2024

Parcelle : 130

Orientation : est>ouest

Description : Fenêtre simple de forme rectangulaire au premier étage de la parcelle 130.

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2034

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 33

Année : 2011

Ensemble : MSN2023

Genre : construite

Catégorie : fenêtre

Type : bâti dormant de fenêtre

Sur : 2024

Parcelle : 130

Orientation : est>ouest

Description : Fenêtre simple "de grenier" de forme carré (?) surmontée d'un bras de poulie (stockage de foin) située au deuxième étage de la parcelle 130.

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2035

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 17a

Année : 2011

Ensemble : MSN2023

Genre : construite

Catégorie : fenêtre

Type : montant dormant de fenêtre

Sur : 2023

Parcelle : 130

Orientation : nord>sud

Description : Fenêtre simple de forme rectangulaire située au niveau 2 de la parcelle 130 (chambre nord).

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2036
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 17c
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Sur : 2023
Parcelle : 130

Orientation : nord>sud
Description : Fenêtre simple de forme rectangulaire située au niveau 2 de la parcelle 130 (chambre sud).

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2037
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 33
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Sur : 2023
Parcelle : 130

Orientation : nord>sud
Description : Fenêtre simple de forme carré de même type que la fenêtre 2034 de ce même niveau 3 mais sur la façade nord (MR 2024).

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2039
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 6
AutresSecteurs : 18, 26, ..
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sous : 2050
Sur : 2031
Parcelle : 131

Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : long. sup. à 10 m haut. sup. à 7 m
Description : Elévation du mur de façade nord de la parcelle 131. La hauteur des assises est d'environ 15 cm et la dimension des moellons oscille entre 14x20 et 14x30 cm.. Il s'agit d'un mur médiéval postérieur à MR 2031 et qui lui est perpendiculaire. Il est orienté nord/sud et ferme notre zone d'intervention à l'est (zone 2). Monis régulier que son voisin MR 2031, MR 2039 est une construction relativement soignée à assises régulières de moellons calcaires équarris. Parement visible à partir du niveau 2 (secteur 18) jusqu'au niveau 4 (combles) : le mur a été repris dans sa partie nord peut-être à partir du niveau 1 (si l'on considère que le chaînage d'angle visible au niveau de la façade rue Paul Bert n'est pas médiéval) et visible au niveau 3

Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 2040
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 6
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sur : 2024
Parcelle : 131

Orientation : est>ouest
Dimensions : larg. 82 cm haut. 214 cm
Description : Porte simple sur linteau droit de forme rectangulaire précédant l'escalier d'accès aux étages. A été créé pour rendre les étages indépendants du rez-de-chaussée (modification de l'escalier et construction de la cloison entre le rez-de-chaussée et la cage d'escalier).

Interprétation : c
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2041
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 6
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sur : 2024, 2045
Parcelle : 131

Orientation : est>ouest
Dimensions : larg. 114 cm haut. 289 cm
Description : Porte simple de forme rectangulaire aux dimensions supérieures aux portes d'entrée classiques et permettant l'accès à la pièce voûtée du rez-de-chaussée.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2042
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 6
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sous : 2046
Sur : 2048, 2024
Parcelle : 131

Orientation : est>ouest
Dimensions : larg. 80 cm haut. 185 cm
Description : Porte simple de forme rectangulaire sous linteau en bois (simple planche). N'est pas contemporaine du mur MR 2024 dans cet état. Elle remplace une précédente porte (plus large ?) dont on a conservé le piédroit ouest (PR 2048). La porte est actuellement bouchée (US 2046).

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2043
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 18
Année : 2011
Ensemble : MSN2020

Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Sur : 2024
Parcelle : 131
Orientation : est>ouest
Dimensions : larg. 81 cm haut. 181 cm
Description : Fenêtre simple de forme rectangulaire au nord du secteur 18.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2044
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 26
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Sur : 2024
Parcelle : 131
Orientation : est>ouest
Dimensions : larg. 81 cm haut. 150 cm
Description : Fenêtre simple de forme rectangulaire au nord du secteur 26.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2045
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 6
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : support
Équiv : 2024
Sous : 2040, 2041, 2042
Parcelle : 131
Orientation : est>ouest
Description : Linteau monoxyle réemployé dans l'élévation du mur MR 2024 et situé au-dessus des portes PR 2040, 2041 et 2042.
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 2046
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 6
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : bouchage de porte
Sur : 2042, 2024
Parcelle : 131
Orientation : est>ouest
Description : Bouchage de la porte PR 2042.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2047
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 6
Année : 2011
Ensemble : MSN2020

Genre : construite
Catégorie : voûte
Sur : 2024, 2031
Parcelle : 131
Orientation : nord>sud
Description : Voûte de profil semi circulaire couvrant l'ensemble du secteur 6 depuis le mur de façade MR 2024 au nord au mur 2031 au sud. Comme souvent les murs latéraux ont été doublés pour asseoir la voûte.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2048
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 6
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sous : 2046, 2042
Sur : 2024
Parcelle : 131
Orientation : est>ouest
Description : Porte qui a été remplacée par la porte PR 2042 qui est venue la réduire.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2049
Code : trets11
Zone : 2
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : support
Équiv : 2026
Orientation : nord>sud
Description : Pièce de bois monoxyle prise dans le parement est du mur MR 2026 et sud du mur 2024 (plus précisément dans l'angle formé par ces deux murs).
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 2050
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 26
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : reprise de mur
Sur : 2039
Parcelle : 131
Orientation : nord>sud
Dimensions : long. 440 cm
Description : Phase de reconstruction du mur MR 2039 (à la suite d'un effondrement ?). La reprise opère un fruit dans le tracé. . Le mortier employé ici est un mortier de chaux, de sable et de gravier de couleur beige claire.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2053
Code : trets11
Zone : 2
Année : 2011

Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Sur : 2031
Parcelle : 130, 131
Dimensions : long. 300 cm larg. 10 cm haut. 40 cm
Description : Maçonnerie servant d'appui à un plancher... Le mortier est un mortier de chaux et de sable de couleur blanche.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2054
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 28
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre monolithique
Équiv : 2031. 2055. 2056
Sous : 2057
Parcelle : 131

Orientation : est>ouest
Dimensions : long. 131 cm haut.mini 15 cm, maxi 27 cm
Description : Fenêtre quadrangulaire médiévale ouverte dans le mur MR 2031 et identifiée dans sa partie supérieure au troisième niveau de la parcelle 131. . Au total, l'ouverture de la fenêtre est de 87 cm de large pour 120 cm maximum (et 114 cm minimum) de haut et 81 cm de profondeur... Sa partie inférieure est couverte par le plancher actuel de la maison. De dimensions relativement importante, elle est surmontée d'un linteau monolithique en grès taillé en bâtière (US 2054), de deux piédroits (ouest = 2055 et est = 2056) le tout ayant été bouché ultérieurement (2057).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2055
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 28
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : piédroit gauche de fenêtre
Équiv : 2031. 2054. 2056
Sous : 2057
Parcelle : 131

Orientation : est>ouest
Dimensions : haut. 120 cm
Description : Piédroit ouest de la fenêtre FN 2054. Il est composé de blocs taillés sur les deux faces visibles. La partie en liaison avec le parement de MR 2031 à, quant à elle, été laissée brute. La feuillure de ce piédroit est de 23 cm d'épaisseur pour 9 cm de large... Deux gonds métalliques en place ont été découverts, le premier se trouve à 22 cm plus bas que le linteau et à 4 cm en retrait de la feuillure du piédroit, le second est à 82 cm de la dernière assise et à 5 cm en retrait de la feuillure... De plus, nous avons remarqué la présence d'un orifice quadrangulaire aménagé à l'intérieur de la fenêtre et dont le rôle était probablement d'y insérer une barre en bois. Cet orifice se situe à 49,5 cm du linteau et ses dimensions sont de 10 cm de large pour 14 cm de haut et 19 cm profondeur.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2056
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 28

Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : piédroit droit de fenêtre
Équiv : 2031. 2055
Sous : 2054. 2057
Parcelle : 131

Orientation : est>ouest
Dimensions : haut. 114 cm
Description : Piédroit est de la fenêtre FN 2054. Il est composé de blocs taillés sur les deux faces visibles. La partie en liaison avec le parement de MR 2031 à, quant à elle, été laissée brute. La feuillure de ce piédroit est de 23 cm d'épaisseur pour 9 cm de large... Deux gonds métalliques en place ont été découverts, le premier se trouve à 22 cm plus bas que le linteau et à 4,5 cm en retrait de la feuillure du piédroit, le second est à 87 cm de la dernière assise et à 5 cm en retrait de la feuillure... De plus, nous avons remarqué la présence d'un orifice quadrangulaire aménagé à l'intérieur de la fenêtre et dont le rôle était probablement d'y insérer une barre en bois. Cet orifice se situe à 45 cm du linteau et ses dimensions sont de 10 cm de large pour 19 cm de haut et 144 cm profondeur.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2057
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 28
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sur : 2031. 2054. 2055. 2056
Parcelle : 131

Orientation : est>ouest
Dimensions : larg. 87 cm haut. min 114 cm, max 120 cm épais. 81 cm
Description : Bouchage de la fenêtre FN 2054.. Découverte d'un fragment de parchemin et de fragments de bois dans le blocage.
Auteurs : GT
Mobilier : oui
Encours : oui

Us : 2059
Code : trets11
Zone : 2
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre monolithique
Équiv : 2031. 2060. 2061
Sous : 2062
Parcelle : 131

Orientation : ouest>est
Description : Linteau droit monolithe en grès.. Il s'agit d'une fenêtre rectangulaire semblable à la fenêtre FN 2054 (?) mais peut-être plus petite (à vérifier). Quoi qu'il en soit elle est contemporaine au mur MR 2031
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2060
Code : trets11
Zone : 2
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite

Catégorie : fenêtre
Type : piédroit gauche de fenêtre
Équiv : 2031. 2059. 2061
Sous : 2062
Parcelle : 131
Orientation : ouest>est
Description : Piédroit ouest de la fenêtre FN 2059 réalisé en pierres de taille.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2061
Code : trets11
Zone : 2
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : piédroit droit de fenêtre
Équiv : 2031. 2059. 2060
Sous : 2062
Parcelle : 131
Orientation : ouest>est
Description : Piédroit est de la fenêtre FN 2059 réalisé en pierres de taille et d'une brique placée sous le linteau.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2062
Code : trets11
Zone : 2
Année : 2011
Ensemble : MSN2020
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sur : 2031. 2059. 2060. 2061
Parcelle : 131
Orientation : ouest>est
Description : A première vue, le bouchage ne semble pas contemporain de celui de la fenêtre FN 2054 qui serait plus ancien (cf. parchemin découvert dans le blocage de FN 2054) mais plutôt du lotissement de la parcelle à l'époque moderne (reconstruction d'un habitat).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2063
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 9
AutresSecteurs : 20
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sous : 2020. 2025. 2026
Sur : 2031
Parcelle : 131
Orientation : nord>sud
Dimensions : haut. min 222 cm, max 254 larg. min 103 cm, max 144 cm
Description : Porte en arc brisé du grand escalier (2064) donnant accès au deuxième niveau de la parcelle 131 comportant 22 claveaux. Le piédroit nord de la porte est composé de 5 claveaux (avant le début de l'arc) s'élevant sur une hauteur de 155 cm. Le piédroit sud de la porte est composé de 6 claveaux (avant le début de l'arc) s'élevant sur une hauteur de 160 cm. L'arc est quant à lui composé de 11 claveaux. Sur la partie intérieure de la porte

(secteur 20), au niveau du plafond se trouve un arc segmentaire constitué de 5 blocs qui constituent l'arc et de 18 blocs qui constituent les piédroits (9 blocs pour le piédroit nord et 9 blocs pour le piédroit sud). Tous ces blocs ont des traces de taille. La porte PR 2063 semble avoir été placée postérieurement au mur MR 2031, celle-ci venant en effet se poser contre lui. Ils sont liés l'un à l'autre par un blocage de ciment. Le mur MR 2025 vient se poser contre PR 2063, ils sont liés par du mortier à la chaux. Le mur MR 2026 épouse quant à lui la forme des blocs constituant PR 2063. Ils sont liés l'un à l'autre par du mortier à la chaux. Les murs 2025 et 2026 sont probablement contemporains à l'établissement à ce lieu de la porte PR 2063. Ceci se vérifiant par le fait que le mur MR 2025 vient se poser contre la porte et que le mur MR 2026 a, dans le secteur 19, été monté de façon à pouvoir être chaîné à la porte. Etant donné le fait que PR 2063 et l'escalier 2064 ne sont pas placés dans le même axe (l'escalier étant orienté nord-ouest/sud-est et la porte nord/sud) nous sommes en droit de penser que PR 2063 a été démontée puis remontée en haut de l'escalier 2064.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2064
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 9
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : escalier
Type : marche droite
Orientation : nord-est>sud-ouest
Description : Escalier droit orienté nord-est/sud-ouest constituant le secteur 9. Son état de conservation est très moyen. Seules 10 marches sont conservées dont la hauteur se situe entre 18 et 22 cm. La largeur des marches va de 145 cm au bas de l'escalier pour atteindre les 153 cm en son centre pour enfin revenir à 139 cm en haut de l'escalier. La profondeur des marches est irrégulière et va de 33 à 42 cm. La mise en oeuvre comporte des blocs de pierre de taille en grès de couleur jaunâtre : en général, chaque marche est composée de deux blocs liés au mortier de couleur beige-rosé et au sable.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2068
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 9
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Équiv : 2069. 2092
Sur : 2031. 2025
Parcelle : 130
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : larg. min 35 cm, max 110 cm
Description : Elévation de mur réalisée pour réduire l'accès à l'impasse avec le grand escalier (2064). Elle se compose d'un piédroit au sud élevé contre un chaînage du mur MR 2031 et comporte un alignement de blocs en grès taillés de dimensions remarquable (28 cm de haut pour 35 de large). Ce piédroit soutient un linteau en bois (2092) au-dessus duquel a été remontée une élévation de moellons de grès grossièrement assisés comprenant une petite fenêtre (FN 2069).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2069

Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 9
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 2068
Parcelle : 130
Orientation : nord>sud
Description : Ouverture quadrangulaire (fenêtre) réalisée dans le mur MR 2068. Ne comporte pas de linteau ni d'alège.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2070
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
AutresSecteurs : 21, 30
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sur : 2031
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Dimensions : épais. 66 cm
Description : Elévation de mur délimitant à l'ouest la parcelle 129 entre les murs MR 2031 et 2075. Les assises basses (hautes au maximum de 28 cm), présentent des blocs de grès d'une longueur variable (de 36 à 75 cm) taillés et dans un mauvais état de conservation. Plus haut, la hauteur d'assise diminue mais reste variable. Une assise de lauzes en grès est visible à mi-hauteur et semble destinée à régulariser la maçonnerie. Les joints peuvent atteindre les 3,5 cm d'épaisseur.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2071
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Équiv : 2070. 2086
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Dimensions : larg. 142 cm
Description : Porte aménagée au niveau 1 du mur de façade MR 2070. de forme quadrangulaire surmontée d'un linteau monoxyle (2086) partiellement recouvert d'enduit. Les jambages sont constitués de blocs de grès taillés, disposés à plat, s'alternant avec des moellons plus fins et quelques éléments de chant. Le seuil est constitué de dalles de grès fines posées sur le niveau de circulation actuel. . Dans la face sud de l'embrasure de la porte, à 115 cm du sol, un trou quadrangulaire a été prévu à l'occasion de l'aménagement du piédroit. Il est large de 16 cm, haut de 28 cm et profond de 26 cm, il s'agit probablement d'un trou aménagé pour y faire coulisser une barre de fermeture de la porte. Il n'a pas son pendant sur le piédroit nord.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2072

Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 21
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 2070. 2084
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Fenêtre ouverte au 2ème niveau de MR2070, au-dessus de PR2071. De forme quadrangulaire, elle est surmontée d'un linteau monoxyle (2084) qui n'a pas pu être dégagé lors de l'opération. Les piédroits sont recouverts d'un enduit de béton qui empêche d'en observer les caractéristiques. Un bouchage partiel côté nord à été réalisé à une époque indéterminée (2084).. La largeur d'origine de FN2072 devait probablement être la même que celle de FN2074.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2073
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 30
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 2070. 2088
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Fenêtre ouverte au 3ème niveau de MR2070, alignée au-dessus de FN2072. De forme quadrangulaire, elle est surmontée d'un linteau monoxyle (2088) qui n'a pas pu être dégagé lors de l'opération. Les piédroits sont recouverts d'un enduit de béton qui empêche d'en observer les caractéristiques. Un bouchage partiel côté nord à été réalisé à une époque indéterminée (2083).. La largeur d'origine de FN2073 devait probablement être la même que celle de FN2074.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2074
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 30
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 2070. 2089
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Fenêtre ouverte au 4ème niveau de MR2070, alignée au-dessus de FN2073. De forme quadrangulaire, elle est surmontée d'un linteau monoxyle (2089) coïncide avec l'arrêt actuel de l'élévation de MR 2070. Les piédroits et l'allège de FN 2074 sont solidaires de MR 2070 et ne présentent pas de caractéristiques spécifiques.. Des trois fenêtres de MR 2070 elle est la seule à ne pas avoir fait l'objet d'un bouchage partiel.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2075
Code : trets11
Zone : 2

Secteur : 12
AutresSecteurs : 23, 31
Année : 2011
Ensemble : MSN2075
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Équiv : 2070
Sous : 2115
Parcelle : 128
Orientation : nord>sud
Dimensions : épais. 82 cm
Description : Elévation de mur orientée nord-sud localisée au sud de MR 2070 par rapport auquel elle est légèrement en saillie (10 cm maximum). Fortement remaniée en partie basse son appareil se présente grossièrement assisé et composé de moellons de grès très érodés à l'heure actuelle. La hauteur d'assise varie de 7 à 20 cm suivant la taille des moellons qui semblent donc de récupération.. . Ce mur médiéval a été réaménagé dans sa partie interne pour accueillir la retombée de la voûte principale VT 2115. Ainsi on peut observé la présence à cet endroit de 4 assises conservées du mur médiéval : MR 2075 avait donc une épaisseur de 82 cm
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2076
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 12
Année : 2011
Ensemble : MSN2075
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Équiv : 2031
Parcelle : 128
Orientation : nord>sud
Dimensions : larg. 88 cm haut. 212 cm prof.62
Description : Porte ouverte dans la portion nord de MR 2075 et permettant l'accès au secteur 12. Elle est surmontée d'un arc en plein cintre.. . Les piédroits massifs emploient des blocs de grès de dimension importante sur deux épaisseurs de façon à obtenir une profondeur d'embrasure de 78 cm. Des trous latéraux sont observable à 114 cm du seuil, ils ont probablement été utilisé afin de placer une barree horizontale pour fermer la porte. Le mieux conservé est celui situé sur le piédroit sud où ses dimensions sont de 22 cm de large pour 27 cm de haut. Le seuil actuel se trouve à 30 cm du niveau de circulation actuel et ce, grâce à la présence de deux blocs taillés.. . L'arc surmontant la porte sur la face ouest (parement externe) de MR2075 est composé de 8 claveaux en grès de dimensions inégales mais tous soigneusement taillés. Leur assemblage est assuré par une couche fine de mortier à la chaux rose auquel a été ajouté, lorsque cela était nécessaire, des fragments de TCA. Une érosion importante est observable sur le côté sud de l'arc alors que les claveaux côté nord présentent encore un assez bon état de conservation. L'extrados de l'arc est actuellement asymétrique : au nord il est comblé d'un blocage de pierres et de mortier, alors que le côté sud présente encore la maçonnerie d'origine composée de blocs taillés et posés à plat ou de chant et solidaires du jambage sud.. . Contre les claveaux de l'arc extérieur vient s'appuyer, côté interne, un arc segmentaire composé de 6 claveaux en grès taillé assemblés au mortier rose auquel s'ajoute parfois des fragments de TCA. D'une courbure très faible, cet arc s'apparente presque à une platebande. Le jambage sud est bien conservé dans sa partie basse où l'on peut mesurer une profondeur d'embrasure de 78 cm ; plus haut il est très mal conservé. Le jambage nord comporte encore la feuillure destinée à l'appui de la porte. L'épaisseur de cette feuillure est de 5 cm. Un emplacement de gond métallique est observable à 27 cm du sol sur le côté sud.
Auteurs : GT

Encours : oui
Us : 2077
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 12
Année : 2011
Ensemble : MSN2075
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Équiv : 2075
Sous : 2082
Parcelle : 128
Orientation : nord>sud
Dimensions : larg. 98 cm haut. 200 cm
Description : Porte identifiée dans la partie sud de MR 2075 et actuellement bouchée (2082). Cette ouverture surmontée d'un arc en plein cintre est encadrée de deux piédroits d'ifférents du point de vue de la mise en oeuvre.. . Le piédroit nord est constitué de blocs de grès taillés et bien assisé en dépit de leur mauvais état de conservation, il a 9 assise. . . Le piédroit sud présente en revanche un assemblage de petits moellons de grès équarris dans sa partie basse et de quelques moellons taillés de taille plus importante et visiblement de récupération. Il est composé de 17 assise.. . De ce fait, l'appareil assisé à un aspect hétérogène et peu soigné. Le seuil de cette porte semble être situé à 60 cm au-dessus du niveau de circulation actuel.. . Le piédroit nord pourrait éventuellement être de récupération médiévale, le piédroit sud aurait quant à lui été mis en place au moment du bouchage de la rue et de la "lotisation" de la parcelle.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2078
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 23
Année : 2011
Ensemble : MSN2075
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 2075. 2079. 2090
Sous : 2081
Parcelle : 128
Orientation : nord>sud
Description : Fenêtre ouverte au 2ème niveau de MR 2075, au-dessus de PR 2076 et PR 2077. De forme quadrangulaire, elle est surmontée d'un linteau monoxyle (2090). Sa partie inférieure et sa partie latérale (sud) ont été bouchées à une période indéfinie (2081). Ses piédroits et son allège sont invisibles.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2079
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 31
Année : 2011
Ensemble : MSN2075
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 2075. 2078
Sous : 2080
Parcelle : 128
Orientation : nord>sud
Description : Fenêtre ouverte au 3ème niveau de MR 2075, au-dessus de PR 2078. De forme quadrangulaire, elle est surmontée

d'un linteau monoxyle (2091). Elle a été en partie bouchée à une période indéfinie (2080). Ses piédroits d'origine sont composés de blocs de grès assisés dont la taille et la forme ne diffère pas des éléments employés dans l'élévation de MR 2075.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2080
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 31
Année : 2011
Ensemble : MSN2075
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sur : 2079
Parcelle : 128
Orientation : nord>sud
Description : Bouchage de FN 2079.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2081
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 23
Année : 2011
Ensemble : MSN2075
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sur : 2079. 2075
Parcelle : 128
Orientation : nord>sud
Description : Bouchage de FN 2078.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2082
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 12
Année : 2011
Ensemble : MSN2075
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : bouchage de porte
Sur : 2077. 2075
Parcelle : 128
Orientation : nord>sud
Description : Bouchage de PR 2077.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2083
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sur : 2073. 2070
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Bouchage de FN 2073.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2084
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 21
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sur : 2072. 2070
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Bouchage de FN 2072.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2085
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 33
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Sur : 2035. 2023
Parcelle : 130
Orientation : nord>sud
Description : Poutre monoxyle de FN 2035.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2086
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : &à
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : linteau de porte en bois
Sur : 2071. 2070
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Poutre monoxyle de PR 2071.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2087
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 21
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Sur : 2072. 2070
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Poutre monoxyle de FN 2072.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2088
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 30
Année : 2011

Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Sur : 2073. 2070
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Poutre monoxyle de FN 2073.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2089
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 30
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Sur : 2074. 2070
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Poutre monoxyle de FN 2074.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2090
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 23
Année : 2011
Ensemble : MSN2075
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Sur : 2078. 2075
Parcelle : 128
Orientation : nord>sud
Description : Poutre monoxyle de FN 2078.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2091
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 31
Année : 2011
Ensemble : MSN2075
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Sur : 2079. 2075
Parcelle : 128
Orientation : nord>sud
Description : Poutre monoxyle de FN 2079.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2092
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 9
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : charpente
Type : poutre de charpente
Sur : 2068
Parcelle : 130

Orientation : nord>sud
Description : Poutre monoxyle de MR 2068.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2093
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 9
AutresSecteurs : 12
Année : 2011
Ensemble : MSN2023
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Équiv : 2031
Sous : 2068. 2070. 2075
Parcelle : 130
Orientation : nord>sud
Description : Elévation de mur liée à MR 2031. Très partiellement conservée entre les façades plus récentes situées à l'est de l'impasse de la rue Paul Bert (2068, 2070...)
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2094
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : bouchage de mur
Sur : 2031
Parcelle : 129
Description : Reprise de parement sud de MR 2031 depuis le milieu de la pièce jusqu'au placard (SB 2096).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2095
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : structure bâtie
Type : structure bâtie de type indéfini
Sur : 2031
Parcelle : 129
Dimensions : long. 45 cm larg. 90 cm haut. 53 cm
Description : Ouverture rectangulaire aménagée dans l'épaisseur de MR 2031. Il s'agit d'un placard (présence de supports d'étagère) aménagé récemment (linteau en béton).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2096
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : structure bâtie
Type : structure bâtie de type indéfini
Sous : 2097
Sur : 2031

Parcelle : 129
Dimensions : long. 45 cm larg. 86 cm haut. 263 cm
Description : Placard haut aménagé dans l'épaisseur de MR 2031 et bouché (US 2097) à partir du linteau de béton de SB 2095.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2097
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : structure bâtie
Type : structure bâtie de type indéfini
Sur : 2096

Parcelle : 129
Dimensions : long. 45 cm larg. 86 cm haut. 2-3 cm
Description : Bouchage récent de l'ouverture du placard SB 2096. Il s'étend vers l'est à une autre ouverture (SB 2098).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2098
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : structure bâtie
Type : structure bâtie de type indéfini
Sous : 2097

Parcelle : 129
Dimensions : larg. 54 cm haut. 60 cm
Description : Petit placard (?) de forme rectangulaire aménagé dans l'épaisseur de MR 2031 (plus précisément dans US 2094). Pourrait être antérieur au grand placard SB 2096.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2099
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : bouchage de mur
Sur : 2031. 2094

Parcelle : 129
Dimensions : larg. 60 cm haut. 180 cm
Description : Bouchage irrégulier de MR 2031 et de l'US 2094 comprenant des fragments de brique. Le tout est lié au mortier de chaux et de sable de couleur beige.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2100
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 21
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : structure bâtie
Type : structure bâtie de type indéfini
Sur : 2031

Parcelle : 129
Description : Placard présentant les mêmes dimensions que celui du rez-de-chaussée (SB 2096).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2101
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 21
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sur : 2031

Parcelle : 129
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : long. 52 cm larg. 82 cm haut. 202 cm
Description : Porte de forme rectangulaire simple sous linteau droit en bois. Aménagement postérieur à la construction de l'escalier et contemporain du lotissement et de la parcelle (création d'habitat).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2102
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
AutresSecteurs : 21, 30
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sous : 2103. 2104. 2105. 2106

Sur : 2031
Parcelle : 129, 747
Orientation : sud-ouest>nord-est
Description : Mur construit au moment du lotissement de la parcelle. Il s'appuie contre MR 2031 et paraît se poursuivre dans la parcelle voisine.. . Son liant est un mortier de chaux et de sable de couleur beige.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2103
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 10
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sur : 2102

Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Dimensions : larg. 101 cm haut. 200 cm
Description : Porte rectangulaire simple permettant l'accès à la pièce voûtée de la parcelle 747 qui est actuellement inaccessible. Elle se trouve à l'est du secteur 10. Il s'agit d'un aménagement récent ayant pu remplacer une porte plus ancienne.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2104
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 30

Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sur : 2102
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Porte située dans l'angle nord-est du secteur au 3ème niveau de l'habitation et permettant la communication avec le secteur est (secteur 29).. A un linteau de fer et de brique, ses montants sont maçonnés. PR 2104 a pu être percée après la construction de MR 2102.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2105
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 30
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sur : 2102
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Porte située dans la partie sud-est du secteur et identique à la porte nord (PR 2104).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2106
Code : trets11
Zone : 2
Année : 2011
Ensemble : MSN2070
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sur : 2102
Parcelle : 129
Orientation : nord>sud
Description : Porte aménagée dans le mur MR 2102 de forme rectangulaire sous linteau droit en bois.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2107
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 22
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sur : 2118
Parcelle : 747
Orientation : nord>sud
Dimensions : long. 300 cm
Description : Mur appartenant au premier état médiéval probablement contemporain de MR 2031. Il s'appuie contre la gouttière CN 2118 (qui elle-même s'appuyait contre MR 2031). L'appareil est soigné, le mur présente toutefois un affaïssement (fissures) à mi-parcours.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2108

Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 22
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : enduit
Type : enduit de sable et de chaux
Sur : 2107
Parcelle : 747
Description : Enduit de chaux et de sable (gravier) lissé de couleur beige.. Il s'agit d'un enduit mural d'intérieur couvrant la totalité de la surface de MR 2107 (parement ouest). Il est contemporain des transformations de l'habitat à l'époque moderne (cf. prélèvement céramique).
Auteurs : GT
Mobilier : oui
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 2109
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 12
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sous : 2117
Parcelle : 128
Dimensions : long. 254 cm larg. 54 cm haut. 954 cm
Description : Elévation de mur liée au premier état de l'habitat médiéval en général et à la porte PR 2076 en particulier. Il sépare le secteur 10 du secteur 12 et peut être au-delà entre le secteur 13 et son voisin. L'épaisseur moyenne du mur en fait un mur de déportation interne. Le parement nord ne présente pas les mêmes caractéristiques (peut-être qu'il s'agit d'une reprise).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2110
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 13
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur en appareil à moellons quadrangulaires
Équiv : 2111
Sur : 2112. 2113. 2114
Parcelle : 128
Orientation : sud-ouest>nord-est
Dimensions : larg. 295 cm haut. mini 240 cm, maxi 301 cm
Description : Mur d'origine médiévale bien conservé en partie inférieure. La moitié supérieure a subi des modifications à la suite de la création de la voûte VT 2114.. MR 2110 semble être contemporain de MR 2111 auquel il est lié.. MR 2112 et MR 2113 viennent se poser contre lui.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2111
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 13
Année : 2011
Équiv : 2110
Sur : 2112. 2114
Parcelle : 128
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : long. 399 cm haut. > 20 cm

Description : Le mur MR 2111 a servi de fondation à MR 2112. Toutefois on peut constater que MR 2111 est lié à MR 2110 ce qui nous permet de dater MR 2111 du Moyen Âge.. MR 2112 vient se poser en encorbellement sur MR 2111. Sur son extrémité sud il est en retrait de 14 cm, sur son extrémité nord de 0 cm.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2112
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 13
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Équiv : 2114
Sur : 2110. 2111
Parcelle : 128

Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : long. 476 cm haut. mini 210 cm, maxi 224 cm
Description : Mur postérieur à MR 2110 et à MR 2111 sur lequel il vient se poser (pour partie en encorbellement (cf. fiche MR 2111).. Sa construction est contemporains de la voûte VT 2114 ainsi qu'à la modification de la partie supérieure de MR 2111.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2113
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 13
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Équiv : 2112. 2114. 2119
Sur : 2110
Parcelle : 128

Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : long. mini 457 cm, maxi 579 cm haut. mini 155 cm, maxi 300 cm
Description : Le mur MR 2113 constitue la retombée nord de la voûte VT 2114 qui lui est contemporaine.. La retombée nord de la voûte VT 2115 s'appuie partiellement sur MR 2113 (portion est de la retombée nord).. A l'est, la partie inférieure forme une boursoufflure.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2114
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 13
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : voûte
Type : voûte en berceau
Équiv : 2112. 2113. 2119
Sur : 2110. 2111
Parcelle : 128

Orientation : sud-ouest>nord-est
Dimensions : long. 500 cm larg. 309 cm haut. 304 cm
Description : La voûte VT 2114 est contemporaine des murs MR 2112, MR 2113 et MR 2119. Elle est en revanche postérieure aux murs MR 2110 et MR 2111 qui sont d'origine médiévale.. Pour sa réalisation le mur MR 2110 a été retouché sur sa partie supérieure.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2115
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 12
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : voûte
Type : voûte en berceau
Sur : 2075. 2109. 2113. 2121
Parcelle : 128

Description : La voûte VT 2115 est un système constitué d'une voûte principale (orientée sud-est/nord-ouest) et de deux voûtins (orientés sud-ouest/nord-est) et placés aux extrémités est et ouest du secteur 12 (et par la même délimitant de part et d'autre la voûte principale).. La voûte principale occupe la totalité de la longueur du secteur 12 soit 523 cm d'est en ouest, sa largeur ne s'étend pas à tout le secteur et est de 244 cm, sa hauteur, quant à elle, (bien que la partie sommitale ait été détruite) est de 313 cm. . Au nord-ouest la retombée de la voûte principale se fait sur le mur MR 2075. En effet, ce mur médiéval (MR 2075) a été réaménagé de façon à accueillir la retombée de voûte. Ainsi on peut observer la présence à cet endroit de 4 assises conservées du mur médiéval : MR 2075 avait donc une épaisseur de 82 cm. La largeur de la voûte principale (donc du nord au sud) ne couvre donc pas tout le secteur, elle laisse un fin couloir de 97 cm de largeur qui longe MR 2109 et qui, à chaque extrémité, mène à un voûtin.. Les dimensions des deux voûtins sont de : Pour le voûtin est : long. 92 cm / larg. 97 cm / haut. 300 cm.. Pour le voûtin ouest : long. 148 cm / larg. 97 cm / haut. 269 cm.. Les deux voûtins se situent dans l'axe de la porte PR 2076. Lorsque l'on se situe au niveau de cette dernière, le voûtin ouest permet l'accès au secteur 12 et le voûtin est au secteur 13.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2116
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 12
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 2109. 2121
Parcelle : 128

Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : larg. mini 40 cm, maxi 50 cm haut. 63 cm prof. 65 cm
Description : Fenêtre percée dans le mur MR 2121 et réalisée dans un appareil soigné constitué de gros cailloux pour l'allège et de trois blocs taillés pour les piédroits et le linteau. Leurs dimensions sont : 60x16 cm ; 47x19 cm ; 45 x 23 cm.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2117
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 12
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : reprise de mur
Équiv : 2113
Sous : 2115
Sur : 2121
Parcelle : 128

Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : larg. mini 39, maxi 110 cm haut. 297 cm
Description : Elévation de mur sur l'extrémité est de MR 2121 et

qui lui est postérieure.

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2118

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 22

Année : 2011

Genre : construite

Catégorie : canalisation

Type : bâti de canalisation (us composite)

Sous : 2107

Sur : 2031

Parcelle : 747

Description : Canalisation verticale pierre (descente de gouttière) dont l'intérieure (partie sur laquelle s'écoule l'eau) est tapissée de tuiles rondes.. Le liant des blocs est un mortier fin hydraulique de couleur "rose tuileau".

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2119

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 13

Année : 2011

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : élévation de mur

Équiv : 2113, 2114

Sur : 2110

Parcelle : 128

Orientation : nord-ouest>sud-est

Dimensions : long. 122 cm haut. 100 cm

Description : MR 2119 se situe à l'extrémité est de MR 2113, dans son angle supérieur.. Cette élévation forme un décrochement dans MR 2113.

Auteurs : GT

Encours : oui

Longueur_max : 122

Us : 2120

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 22

Année : 2011

Genre : construite

Catégorie : fenêtre

Type : montant dormant de fenêtre

Équiv : 2031

Description : Fenêtre de petite dimension : jour à l'ouest du secteur.

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2121

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 12

Année : 2011

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : élévation de mur

Sous : 2117

Sur : 2109

Parcelle : 128

Orientation : nord-ouest>sud-est

Dimensions : long. 496 cm

Description : Reprise du mur médiéval 2109.

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2122

Code : trets11

Zone : 2

Année : 2011

Genre : construite

Catégorie : charpente

Type : poutre

Description : Poutre prélevée dans les combles.

Auteurs : GT

Prélèvements : oui

Encours : oui

Us : 2123

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 19

Année : 2011

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : Pan de bois

Équiv : 2020

Parcelle : 131

Orientation : ouest>est

Description : Prélèvement du bois constituant l'armature du mur MR 2020.

Auteurs : GT

Prélèvements : oui

Encours : oui

Us : 2124

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 22

Année : 2011

Genre : construite

Catégorie : fenêtre

Type : bâti dormant de fenêtre

Équiv : 2031

Parcelle : 747

Description : Encadrement de fenêtre de petite dimension (= jour).

Cette fenêtre à la forme d'une archère et s'apparente à un jour. Le piédroit ouest et l'allège ont disparu avec le percement de la porte communiquant du secteur 20 vers le secteur 22. L'ébrasement est simple avec une orientation non perpendiculaire à la direction du mur. Le linteau est taillé.

Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2125

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 21

AutresSecteurs : 24

Année : 2011

Genre : construite

Catégorie : porte

Type : montant dormant de porte

Équiv : 2132, 2134

Sur : 2113

Parcelle : 747

Orientation : sud-est>nord-ouest

Dimensions : larg. 93 cm haut. mini 189 cm, maxi 225 cm prof.49 cm

Description : Porte percée dans le mur MR 2113 et permettant l'accès au secteur 24 via le secteur 21. . . A partir du secteur 21 deux marches fonctionnant avec PR 2125 permettent l'accès au secteur 24. Ces deux marches réhaussent la hauteur de sol su secteur 24 de 54 cm par apport au secteur 21. PR 2125 est

surmontée de deux linteaux monoxyles (un au-dessus de la porte dans le secteur 21, l'autre au-dessus de la porte dans le secteur 24), ils portent les numéros d'US 2132 pour celui du secteur 24 et 2134 pour celui du secteur 21.

Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2126
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 2128
Sous : 2127
Sur : 2113
Parcelle : 747
Orientation : sud-est>nord-ouest
Description : Fenêtre à meneaux percée dans MR 2113. Inaccessible durant l'opération.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2127
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sur : 2113, 2126, 2128
Parcelle : 747
Orientation : sud-est>nord-ouest
Description : Bouchage de la fenêtre FN 2126. Inaccessible durant l'opération.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2128
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Équiv : 2126
Sous : 2113
Sur : 2127
Parcelle : 747
Orientation : sud-est>nord-ouest
Description : Linteau monoxyle de la fenêtre FN 2126. Inaccessible durant l'opération.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2129
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 2131
Sous : 2130
Sur : 2113

Parcelle : 747
Orientation : sud-est>nord-ouest
Description : Fenêtre simple percée dans le mur MR 2113. Inaccessible durant l'opération.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2130
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Sur : 2113, 2129, 2131
Parcelle : 747
Orientation : sud-est>nord-ouest
Description : Bouchage de la fenêtre FN 2129, recouvert de mortier. Inaccessible durant l'opération.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2131
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : linteau de fenêtre en bois
Équiv : 2129
Sous : 2130
Sur : 2113
Parcelle : 747
Orientation : sud-est>nord-ouest
Description : Linteau monoxyle de la fenêtre FN 2129. Inaccessible durant l'opération.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2132
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : linteau de porte en bois
Équiv : 2125, 2134
Sur : 2113
Parcelle : 747
Orientation : sud-est>nord-ouest
Dimensions : long. 223 cm haut. mini 10 cm, maxi 17 cm épais. 24 cm
Description : Linteau monoxyle de la porte PR 2125 se trouvant dans le secteur 24.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2133
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 6
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : linteau de porte en bois
Équiv : 2048
Sur : 2039

Parcelle : 131
Orientation : sud-est>nord-ouest
Description : Prélèvement dendrologique du linteau monoxyle de la porte PR 2048
Auteurs : GT
Prélèvements : oui
Encours : oui

Us : 2134
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 21
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : linteau de porte en bois
Équiv : 2125. 2132
Sur : 2113
Parcelle : 747
Orientation : sud-est>nord-ouest
Dimensions : long. 126 cm haut. 16 cm épais. 14 cm
Description : Linteau monoxyle de la porte PR 2125 se trouvant dans le secteur 21.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2135
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 23
AutresSecteurs : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : porte
Type : montant dormant de porte
Sur : 2102
Parcelle : 747
Orientation : sud-ouest>nord-est
Dimensions : larg. mini 94 cm, maxi 104 cm haut. mini 194 cm, maxi 209 cm épais. 60 cm
Description : Porte réalisée dans MR 2102 et dont les piédroits sont dans un appareil soigné (surtout ceux donnant du secteur 23).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2136
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 23
AutresSecteurs : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Sous : 2137. 2138
Sur : 2102
Parcelle : 747
Orientation : sud-ouest>nord-est
Dimensions : larg. 96 cm haut. 208 cm épais. 69 cm
Description : Fenêtre percée postérieurement au mur MR 2102 (traces d'arrachement sur l'élévation).
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2137
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 23
AutresSecteurs : 24
Année : 2011

Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : bouchage de fenêtre
Équiv : 2138
Sur : 2102. 2136
Parcelle : 747
Orientation : sud-ouest>nord-est
Dimensions : larg. mini 21 cm, maxi 96 cm haut. mini 104 cm, maxi 208 cm épais. 45 cm
Description : Bouchage partiel de la fenêtre FN 2136.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2138
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 23
AutresSecteurs : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Équiv : 2137
Sur : 2102. 2136
Parcelle : 747
Orientation : sud-ouest>nord-est
Dimensions : larg. 70 cm haut. 104 cm épais. 45 cm
Description : Ouverture dans le bouchage de FN 2136. Cette fenêtre est probablement le résultat de la réduction de la FN 2136 par le bouchage 2137.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2139
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 20
AutresSecteurs : 22
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Sur : 2031
Parcelle : 747
Orientation : sud-est>nord-ouest
Description : Archère à ébrasement simple aménagée sur le mur MR 2031 et à partir du piédroit haut de la fenêtre FN 2054. Son linteau est droit et en pierre de taille, composé sur l'épaisseur d'au moins trois blocs taillés. L'encadrement de la fenêtre au niveau du parement externe a été démonté.
Auteurs : GT
Encours : oui

Us : 2140
Code : trets11
Zone : 2
Secteur : 23
AutresSecteurs : 24
Année : 2011
Genre : construite
Catégorie : fenêtre
Type : montant dormant de fenêtre
Sur : 2102
Parcelle : 747
Orientation : sud-ouest>nord-est
Description : Fenêtre de petite dimension placée dans l'alignement de la fenêtre FN 2136 et sous la fenêtre FN 2141. Inaccessible durant l'opération.
Interprétation : ns
Auteurs : GT

Encours : oui

Us : 2141

Code : trets11

Zone : 2

Secteur : 23

AutresSecteurs : 24

Année : 2011

Genre : construite

Catégorie : fenêtre

Type : montant dormant de fenêtre

Sur : 2102

Parcelle : 747

Orientation : sud-ouest>nord-est

Description : Fenêtre de grande dimension située dans l'alignement des fenêtres FN 2136 et 2140. Inaccessible durant l'opération.

Auteurs : GT

Encours : oui